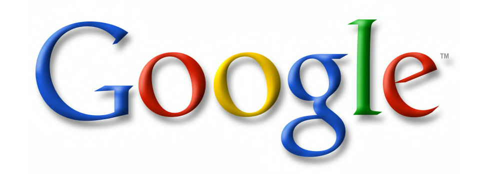
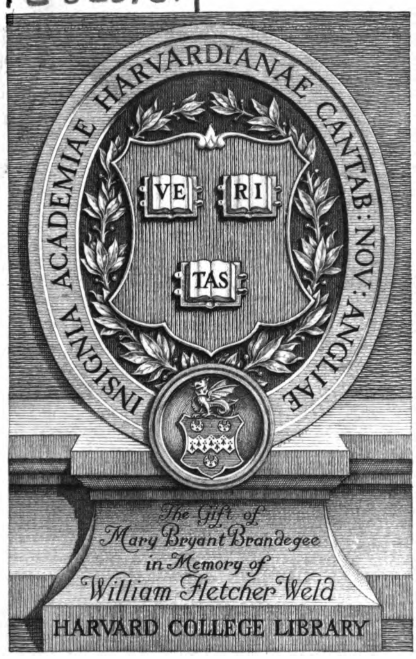
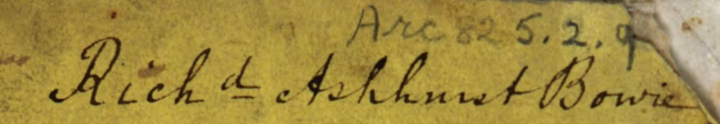



Histoire de antiquités de la ville de Nismes et de ses environs
Léon Ménard, J. F. A. Perrot


INSIGNIA ACADEMIAE HARVARDIANAE CANTAB: NOV: ANGLIAE
VE RI TAS
The Gift of
Mary Bryant Brandegee
in Memory of
William Fletcher Weld
HARVARD COLLEGE LIBRARY







HISTOIRE

DES

ANTIQUITÉS

DE

LA VILLE DE NISMES

ET DE SES ENVIRONS;

PAR M. MÉNARD.

SEPTIÈME ÉDITION, PAR PERROT.

PRIX : 5 FR.

NISMES,
CHEZ L'ÉDITEUR,
DEVANT LA MAISON-CARRÉE,
ET CHEZ LES CONCIERGES DES MONUMENS.

Février 1838.

HISTOIRE

DES

ANTIQUITÉS

DE

LA VILLE DE NISMES.

AVIS A MM. LES ÉTRANGERS.

Le Cabinet d'antiquités de l'Editeur est situé en face de la Maison-Carrée , *n.*° 10 *; on peut le visiter tous les jours : il renferme des objets extrêmement curieux* (*voy.* le Supplément). *Il vend , achète et expédie à l'Etranger.*

Incessamment paraîtra un ouvrage nouveau , intitulé : *Lettres sur Nismes et le Midi ;* il sera indispensable pour les personnes qui désireront connaître et bien approfondir l'histoire de nos antiquités.

NISMES, IMPRIMERIE C. DURAND-BELLE.



Monument trouvé à Clarensac.
Mis au Musée en 1624.

HISTOIRE

DES

ANTIQUITÉS

DE

LA VILLE DE NISMES

ET DE SES ENVIRONS:

EXTRAIT DE M. MÉNARD.

SEPTIÈME ÉDITION,

AUGMENTÉE DU RÉSULTAT DES FOUILLES FAITES DEPUIS 1821
JUSQU'A CE JOUR, ET D'UN PLAN DE LA VILLE;

Ornée de Gravures de tous les Monumens;

Par J. F. A. PERROT,
Antiquaire, ancien Conducteur des Fouilles.

NISMES,
CHEZ L'ÉDITEUR, VIS-A-VIS LA MAISON-CARRÉE, N.° 10,
ET CHEZ LES CONCIERGES DES MONUMENS.

Février 1838.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Les Monumens antiques que renferme la ville de Nismes ont, de tout temps, attiré dans son sein une foule d'artistes, de savans et d'étrangers, qui, même au retour de l'Italie, ne peuvent s'empêcher d'en admirer la grandeur, la beauté et la surprenante conservation. Aussi le septième volume que M. Ménard *a consacré à en retracer l'histoire et la description, a-t-il été toujours très-recherché, et les nombreuses réimpressions qu'on a faites de l'extrait, aussitôt écoulées que publiées, n'ont pu suffire à la curiosité publique. D'ailleurs cet ouvrage, déjà vieux, fait avant les fouilles qui, depuis trente ans, ne cessent de procurer ou de nouvelles richesses, ou de nouvelles lumières, ne remplissait plus que trop imparfaitement son objet; les six éditions que nous avons publiées depuis* 1825, *avec de nombreuses corrections et augmentations, ont obtenu un succès qui a surpassé notre attente.*

Pour mériter de plus en plus la confiance dont on a bien voulu nous honorer, nous offrons aujourd'hui au public une septième édition, qui contient 1.° *un Précis historique sur Nismes;* 2.° *le résultat des fouilles faites depuis* 1821 *jusqu'en* 1837; 3.°

des gravures de tous les Monumens, celles de tous les Fragmens les plus récemment découverts, et un Plan des nouvelles découvertes faites autour de la Maison-Carrée ; 4.° *l'historique de chaque Monument en particulier, avec l'explication des Fragmens ;* 5.° *toutes les nouvelles Inscriptions trouvées au Palais de justice dans les dernières fouilles ;* 6.° *la description d'un Pavé Mosaïque trouvé à la même époque, et de celui trouvé en* 1833 *; l'historique de la Médaille de la Colonie de Nismes, de plusieurs Inscriptions intéressantes découvertes de* 1833 *à* 1837, *et d'un Plan de la ville.*

Nous rapportons les différentes opinions émises jusqu'à ce jour par tous les auteurs, les contradictions qui se trouvent dans plusieurs, et, enfin, l'opinion que nous avons pu nous former d'après les nouvelles découvertes et le conseil des meilleurs artistes.

« *Un des principaux charmes que fait éprouver « la contemplation des Monumens antiques, con« siste sans doute dans les grands souvenirs qu'ils « rappellent à la pensée. L'imagination aime à se « reporter au milieu du peuple industrieux qui les « a élevés, à suivre les traces des mutilations que « le temps et la barbarie ont imprimées sur leurs « masses ; enfin, à se les représenter en quelque « sorte tels qu'ils ont dû sortir des mains de leurs « auteurs.* »

Nous espérons donc, en publiant cette nouvelle édition, plus complète et plus correcte qu'aucune

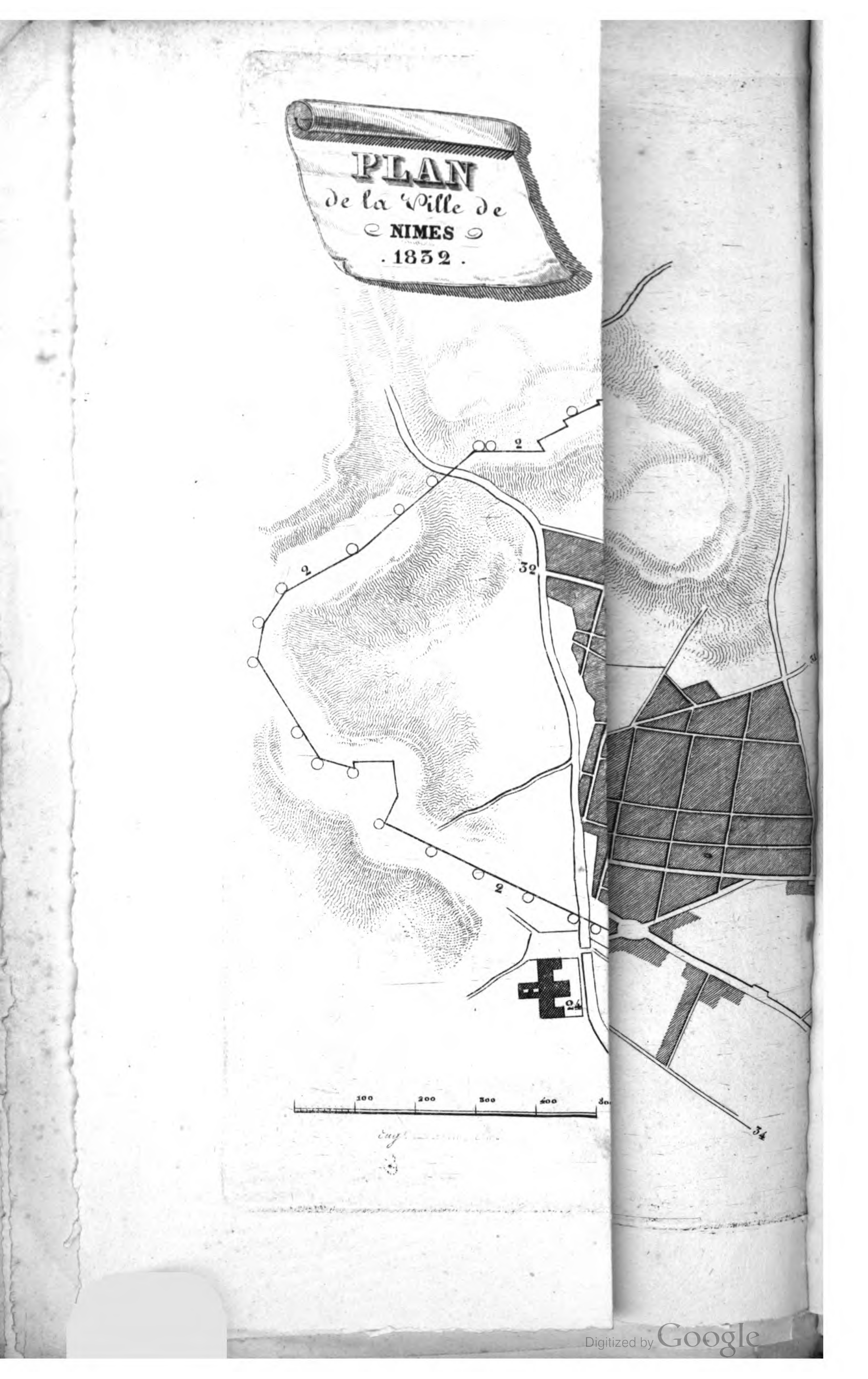
des précédentes, bien mériter des étrangers et des voyageurs, qui, accourus dans nos murs pour y admirer ces magnifiques vestiges de la grandeur romaine, se plairont à en rapporter chez eux l'image exacte et le durable souvenir.

LETTRES SUR NISMES ET LE MIDI.

Tel est le titre d'un ouvrage que nous allons publier, et qui paraîtra au premier jour.

Les bornes de cette nouvelle édition ne nous permettaient pas de donner un grand développement aux preuves que nous avons réunies pour combattre les nouvelles opinions émises sur l'usage auquel étaient destinés la plupart de nos monumens antiques, et sur la date de leur érection. Les contestations qui se sont élevées pour expliquer les inscriptions, nous ont obligé à des recherches longues et pénibles : nos notes sont nombreuses, mais elles exigent des dissertations assez étendues pour former un volume, dans lequel nous traiterons plusieurs objets intéressans qui n'avaient pas été publiés jusqu'à ce jour.

TABLE.



PLAN
de la Ville de
NIMES
.1832.
2
2
2
32
24
100
200
300
400
34

EXPLICATION DU PLAN
DE LA VILLE DE NISMES.

N.os 1. Tourmagne.
2. Murs antiques.
3. Amphithéâtre.
4. Temple connu sous le nom de Maison-Carrée.
5. Temple de la Fontaine, connu sous le nom de Temple de Diane ou Panthéon.
6. Porte d'Auguste, servant d'entrée à la caserne de la Gendarmerie.
7. Porte de France.
8. Salle des Spectacles.
9. Bains d'Auguste.
10. La Fontaine.
11. Le Cours-Neuf.
12. Place dite l'*Esplanade*.
13. Citadelle, maintenant Maison de détention.
14. Les Casernes.
15. L'Hôpital-Général.
16. La Cathédrale.

Cette église conserve encore au dessus de la porte une frise représentant les principaux faits historiques de l'Ancien Testament, qui pourrait bien être du premier temps du christianisme. Elle possède plusieurs bons tableaux de Reynaud-le-Vieux et de Sigalon, tous les deux de Nismes. L'on y voit aussi le tombeau du cardinal de Bernis. Elle a été construite sur l'emplacement d'un temple dédié à Auguste. Il y a environ quatre siècles que les mosaïques antiques du temple existaient encore; elles furent détruites lors de la dévastation des églises dans

nos guerres de religion (voy. *Histoire de Nismes*, par Maucomble, continuée par Perrot.)

N.os 17. Évêché.
18. Eglise St-Charles.
19. Eglise des Carmes ou St-Baudile.
20. Eglise des Récolets ou St-Paul.
21. Eglise des Capucins ou Ste-Perpétue.
22. Temple (grand) protestant.
23. Temple (petit) protestant.
24. Les Egorgeoirs.
25. Le Mas-Rouge, Mont-Cavalier.
26. Hôtel de la Préfecture.
27. Collége.
28. Chemin de Montpellier.
29. Chemin de Beaucaire et Marseille.
30. Chemin d'Avignon.
31. Chemin d'Uzés.
32. Chemin de Sauve, chemin d'Alais.
33. Chemin de St-Gilles.
34. Chemin d'Arles.
35. Palais de Justice.
36. Hôtel-de-Ville.
37. Hôpital civil et militaire.
38. Séminaire.

Les boulevards qui entourent la ville et la séparent des faubourgs, ont les noms suivans :

Boulevard de l'Esplanade.
Boulevard de l'Hôpital-Général.
Boulevard de la Comédie.
Boulevard du Cours.
Boulevard du Petit-Cours.
Boulevard des Calquières.

HISTOIRE
DES
ANTIQUITÉS
DE
LA VILLE DE NISMES.

PRÉCIS HISTORIQUE.

L'Histoire de Nismes, sous le rapport de ses monumens, ne devrait commencer pour nous que sous le règne d'*Auguste* (1). A peine avons-nous quelques notions vagues sur son existence avant l'établissement de la colonie romaine dans ces contrées. Quelle foi ajouter à ces auteurs grecs du 5.me siècle, qui, selon l'usage de leur nation de tout rapporter à des demi-dieux qu'ils inventaient même au besoin, attribuent la fondation de la ville de *Nemausus* à un prétendu héros de ce nom, descendant d'Hercule ? Les uns, s'arrêtant à la langue des Romains, ont cru pouvoir faire dériver le nom de *Nemausus* de *Nemus*, à cause des forêts dont cette ville était alors entourée ; d'autres, remontant avec raison à la langue même des habitans,

(1) Voy. *Lettres sur Nismes et le Midi*. Art. *Antiquité de la Ville de Nismes*, prouvée par ses médailles.

en ont trouvé la racine dans le mot celtique *Nemotz*, lieu consacré par la religion, et cette dernière origine est d'autant plus probable, qu'il est bien certain que cette ville était la principale des *Volces Arécomiques*. L'étymologie celtique d'*Arécomiques*, ou habitans du plat pays, semble confirmer celle de la ville.

Elle était vraisemblablement la capitale des *Volces Arécomiques* et le centre politique de cette province. *Strabon* nous apprend que, sous l'empire romain, elle avait conservé toute son importance politique : « Nismes est la capitale des *Arécomi-* « *qués* (dit cet auteur). Quoique bien inférieure « à Narbonne pour le commerce et pour le nombre « des étrangers que ce commerce attire, Nismes « surpasse cette dernière ville par une nombreuse « population de citoyens; car elle possède vingt- « quatre bourgs, tous bien peuplés et habités par « la même nation : ils lui payent des contribu- « tions, et jouissent d'ailleurs du droit des villes « latines, etc. ; de sorte que ceux des habitans « de Nismes qui parviennent à la Questure et à l'E- « dilité, sont censés Romains ; c'est pourquoi ce « peuple n'est pas non plus soumis aux gouver- « neurs envoyés de Rome (1). »

Ces peuples durent les premières lueurs de la civilisation à l'exemple de la colonie phocéenne de Marseille, dont elle pouvait bien être une ramifi-

(1) Strabon, traduct. de Delaporte du Theil, tom. 2, pag. 29.

cation, ainsi que les autres établissemens que cette république, si célèbre par son commerce, forma de bonne heure en deçà et en delà du Rhône, et avec lesquels ils formèrent une alliance.

Tout ce pays paraît avoir été d'abord occupé par les *Ibériens*, peuple nomade de l'Espagne, qui furent successivement refoulés dans leur pays par les *Celtes*. Nous voyons les Volces Arécomiques paraître la première fois sur la scène historique pour s'opposer au passage d'Annibal.

L'an 536 de Rome (218 ans avant J. C.), ils furent obligés d'abandonner leurs campagnes et leurs villes qui n'avaient aucun moyen de défense, et de se replier sur leurs terres de la rive gauche du Rhône, pour essayer, en se joignant aux Romains qui débarquaient à Marseille, de disputer le passage du fleuve à Annibal, qui le franchit avant que cette jonction fût effectuée, et ainsi les *Volces* furent dispersés. Mais la marche rapide de ce général sur l'Italie n'apporta qu'une atteinte passagère au repos des habitans de ce pays.

Les Salliens, les Allobroges, les Liguriens et les Auvergnats, ennemis déclarés des Marseillais, inondèrent bientôt cette contrée et étendirent leur domination depuis Narbonne jusques au voisinage de Marseille. Les Romains envoient du secours à leurs alliés, et obtiennent quelque succès sur leurs ennemis, qui, sans se laisser abattre, se présentent de nouveau avec une armée de deux cents mille hommes commandés par *Bituit*, chef des Rouergats. Cette fois ils furent défaits au confluent du Rhône et de l'Isère, par *Domitius*, proconsul,

et *Fabius Maximus*, consul romain, l'an de Rome 633 (121 ans avant J. C.). Cent mille hommes restèrent sur le champ de bataille (1), et cette journée décida du sort de la ville de Nismes et des Volces Arécomiques, qui se soumirent volontairement aux vainqueurs par un traité fait avec *Domitius*, sous la médiation des Marseillais.

A cette époque mémorable, la ville de Nismes et celles qui, à son exemple, passèrent volontairement sous la domination des Romains, eurent la faveur de se gouverner par leurs propres lois; elles s'accoutumèrent à l'empire de leurs nouveaux maîtres et adoptèrent leurs mœurs, leurs usages, et peu à peu leur langue.

Les habitans de la Gaule transalpine, qui supportaient impatiemment le joug des Romains, profitaient de toutes les occasions qui s'offraient pour reconquérir leur liberté. Leurs tentatives toujours renaissantes forcèrent les Romains à établir une colonie à Narbonne; elle y fut conduite par *L. Crassus*, triumvir, sous le gouvernement de *Q. Marcius rex*, l'an 636 de Rome (118 ans avant J. C.).

L'an 641 de Rome, les *Cimbres* et les *Teutons*, originaires de la Germanie, et déserteurs de leur pays, réunis aux *Liguriens* descendus des montagnes de la Suisse, vinrent fondre sur la Gaule transalpine et ravagèrent tout le pays, après avoir rem-

---

(1) La mémoire de cette défaite est conservée dans une ancienne inscription de Nismes, quil porte : *C. Cesar de Galleis et Allobroginis et Arecomicis triumphavit.*

porté quelques avantages sur le consul *L. Cassius Longinus*. Ces barbares poussèrent leurs rapides succès jusques en Espagne, d'où ils furent chassés par le consul *M. Fulvius*, l'an de Rome 552, ensuite défaits entièrement par *C. Marius*, près de la ville d'Aix en Provence, au village de Pourrière (1).

Pendant les guerres civiles de *Marius* et de *Sylla*, la ville de Nismes doit moins être considérée comme une ville que comme le centre des *Volces Arécomiques*, et il est à remarquer qu'on n'y trouve aucune trace des monumens celtiques ou romains antérieurs au temps d'*Auguste*. Ce prince étant en marche pour aller soumettre les *Cantabres*, peuple de la Biscaye, qui s'étaient soulevés, s'arrêta dans la province romaine, à Narbonne, et établit à Nismes une colonie de vétérans de l'armée d'Egypte (2), l'an 727 de Rome (27 ans avant J. C.), et envoya *M. Vipsanus Agrippa* pour organiser la nouvelle colonie.

Depuis lors Nismes acquit d'immenses développemens. Fondée par *Auguste*, et chère à *M. Vipsanus Agrippa*, son gendre, cette ville s'embellit successivement. En peu d'années elle eut des institutions et des monumens imités de ceux de Rome; elle compta des *Duumvirs*, semblables aux consuls romains; des *Décurions*, qui rendaient la justice; des *Ediles*, qui veillaient à la conservation des monumens; des *Préfets*, préposés aux armes, aux

(1) Voy. *Histoire des Monumens antiques de St-Remy.*

(2) Voy. l'*Histoire de la Médaille de la colonie de Nismes.*

ouvriers, à la police; des *Gardiens* du trésor public. Elle eut des temples, des bains, des xystes, des sphéristères, des basiliques, un amphithéâtre. A peine quarante ans s'étaient écoulés depuis sa fondation, et déjà *Strabon* la citait comme une ville puissante (1).

Ce fut à *M. Agrippa* qu'elle dut ses murs, l'aqueduc du Gard, ses bains, plusieurs voies; et sa reconnaissance pour Auguste se manifesta par une foule de dédicaces d'autels et de temples (2); elle institua même des prêtres pour les desservir, sous le titre de *Flamines Augustales*. Sous *Tibère*, ce culte devint encore plus régulier; d'anciens monumens rappellent les *Sextumvirs Augustaux*, prêtres du temple d'*Auguste*. On frappa des médailles en son honneur, où il était représenté avec la couronne radiale et le titre de *Divus*.

Caïus et *Lucius César*, fils d'*Agrippa*, et, après sa mort, héritiers présomptifs d'*Auguste*, partagèrent les sentimens de leur père en faveur de la colonie : celle-ci leur consacra le temple connu sous le nom de *Maison-Carrée*, l'an 1 de J. C. (3).

---

(1) Strabon, *Geor.*, lib. 4. Cet auteur écrivait sous Tibère, qui devint empereur quatorze ans après J. C.

(2) Une inscription citée par Guiran en fait foi (*Explic. duor. Vetust*, *Numium. Nemaus.*, *pag.* 34). On lit ces mots : SANCTITATI JOVIS ET AUGUSTI SACRUM.

(3) Voy. *Maison-Carrée*, l'explication de l'inscription par M. de Séguier, et celle trouvée à l'amphithéâtre (C. C. AVGVSTI F. PATRONVS. COL. XYSTVM. DAT.)

Tibère, *Titus*, *Trajan*, *Adrien*, *Antonin* et *Dioclétien*, se plurent à embellir Nismes. Nous aurons occasion de parler successivement des monumens que ces princes firent ériger. Nismes leur témoigna sa reconnaissance ou son adulation par des statues. On a conservé le souvenir des inscriptions de celles dressées à *Faustine*, fille d'*Antonin* et femme de *Marc-Aurèle* (1), et à l'empereur *Dioclétien* (2).

Si l'on en croit *Grégoire* de Tours, ce fut vers l'an 350 que le christianisme s'introduisit chez les Volces Arécomiques (3). Le martyre de St. Baudile lui donna des forces qui s'accrurent sous l'égide de l'empereur *Constantin*. La vivacité du caractère méridional se passionna pour la nouvelle religion, et, vers la fin du quatrième siècle, le paganisme était presque éteint à Nismes.

Ainsi Nismes jouit, sous la protection des Romains, d'une tranquillité et d'une prospérité non interrompues pendant plus de quatre siècles, depuis sa fondation comme colonie jusqu'à la fatale époque de 406. Les barbares franchirent alors

---

(1) La voici : FAVSTINAE. AVG. IMP. CAES. T. AELI HADRIANI. ANTONINI AVG. PII., etc., FILIAE. M. AURELI CAESARIS UXORI. On voit au Musée une jolie tête en marbre d'une statue de cette princesse.

(2) Elle est ainsi conçue : IMP. CAESARI C. VALERIO DIOCLETIANO.

(3) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, *lib.* 1, *c.* 20. et Tillemont, *Mém. pour servir à l'histoire ecclésiastique*, tom. X., pag. 317.

la barrière du Rhin et répandirent leurs dévastations sur toute la surface de l'empire. La colonie de Nismes était à son plus haut degré de splendeur ; les habitans se distinguaient par les lettres et la plus haute civilisation, et la ville de Nismes portait le surnom de *seconde Rome*.

Pendant les soixante-dix années de guerre des Romains contre ces barbares, on voit par intervalles luire sur nos provinces quelques jours heureux. Vers le milieu du cinquième siècle, *Tonance Ferréol*, préfet des Gaules, fixe sa résidence à Nismes ; il possédait, dans les campagnes des environs, deux maisons des plus magnifiques, et de très-riches bibliothèques (1). Mais ce sont là les dernières étincelles d'un feu prêt à s'éteindre : la barbarie triomphant allait entraîner dans une ruine commune les villes, les monumens, les peuples et les lois, et renverser ce bel ouvrage de la civilisation des Gaules, qui est le plus beau titre de gloire des Romains, et qui devait finir avec eux.

En 407, *Crocus*, roi des Vandales, envahit la province romaine et détruisit de fond en comble

(1) Une des maisons de campagne de Tonance Ferréol était près de la ville d'Alais, au quartier de Bresi : dernièrement on y a trouvé plusieurs objets antiques. On voit dans le cabinet de l'Éditeur un tombeau, avec deux portraits, portant une inscription remarquable, ainsi conçue : T. TEΘΘICNIVS. SIB. ET JULIAE. VXORI, qui y a été trouvé.

Ce monument est au Musée d'Avignon.

la plupart des monumens qui ornaient la capitale des Volces Arécomiques. On suppose qu'alors furent ruinés les bains, et rompu l'aqueduc du pont du Gard : les barbares, voulant anéantir les emblèmes de Rome victorieuse, brisèrent les têtes de toutes les aigles qu'ils rencontrèrent.

Mais ils payèrent cher leur fureur. *Marius*, ayant vaincu et pris *Crocus* dans la ville d'Arles, le fit enfermer dans une cage de fer; il fut ainsi conduit dans toutes les provinces qu'il avait ravagées, et exposé aux insultes et aux risées de la multitude : on le fit ensuite périr dans les supplices (1).

Ce fut sous les murs de Nismes que *Constance* général d'*Honorius*, livra bataille à *Constantin*, lorsque la division se fut mise parmi les chefs de l'empire à sa décadence.

Bientôt la féconde Narbonnaise attira les hordes des peuples Nomades qui inondèrent l'empire. Les Visigoths ravagèrent Nismes, et finirent par en rester possesseurs. Après de longues convulsions et des désastres épouvantables, un traité, passé

---

(1) Notre historien ne dit pas quel est ce *Marius*; nous pensons que c'est *Marcus-Aurelius* MARIUS, homme d'une force extraordinaire, et qui, d'ouvrier en fer, devint général, et enfin succéda à l'empereur *Victorin*, par la faveur de *Victoria*, mère de ce prince, ou bien, selon une autre opinion, à *Posthume* : on croit aussi qu'il fut assassiné par un de ses anciens ouvriers, trois jours après son avénement au trône (*Dictionnaire de Trévoux*). *L'Editeur.*

en 475, entre Euric, roi des Visigoths, et l'empereur Népos, légitima leur conquête.

Nismes ne sortit de la domination des Romains que pour déchoir chaque jour de sa grandeur première ; et, lorsque les Francs, à leur tour, étendirent leur sauvage domination dans le midi des *Gaules*, après la bataille de *Vouillé*, Nismes encore devint un lieu d'attaque et de défense, et vit compléter la dégradation de ceux de ses monumens qui étaient restés debout; son Amphithéâtre devint une citadelle, qui, prise et reprise plusieurs fois par les *Francs* et les *Visigoths*, subit toutes les mutilations que la force humaine put opérer dans ces courses hostiles qui avaient la rapidité d'un incendie.

Vers le commencement du 8.me siècle, au moment où l'*Occitanie* (elle portait ce nom depuis peu de temps) voyait déjà fleurir les arts et renaître sa prospérité, *Zama*, qui venait de faire la conquête de l'Espagne, et qui la gouvernait pour le calife *Omar* II, passa les Pyrénées et rangea toute la Narbonnaise sous l'étendard de Mahomet. Comme en Espagne, il laissa au peuple vaincu le culte de leurs pères ; mais les mœurs douces et généreuses de ces *Maures* séduisirent bientôt les fidèles. Déjà beaucoup de chrétiens étaient devenus Musulmans lorsque *Abdérame* tenta la conquête du reste de la France.

Charles-Martel, ayant réuni à la hâte quelques troupes, se porta au devant de lui et lui livra bataille près de Poitiers. *Abdérame* y fut tué et son armée entièrement détruite.

Peu de temps après, *Jusifs*, un des généraux des *Maures*, profitant de l'absence de Charles-Martel qui était passé en Bourgogne, essaya de replacer la *Septimanie* sous leur dépendance. Il entra dans une ligue contre Charles-Martel ; mais celui-ci, ayant calmé les troubles de la Bourgogne, revint sur les bords du *Rhône*, vainquit de nouveau les *Maures*, leur enleva *Avignon*, et pénétra jusqu'à *Narbonne*, malgré le puissant secours envoyé d'Espagne sous la conduite d'*Amozos*, qu'il tua de sa propre main.

Mais, pour punir le peuple du soulèvement auquel il avait pris part, Charles-Martel fit raser *Béziers*, *Agde*, *Maguelonne*, fit brûler les portes de Nismes, détruire les murs, et poussa le délire de la vengeance jusqu'à essayer de détruire l'Amphithéâtre par le feu : on voit encore les traces de cette barbare entreprise qui eut lieu en 737.

A cette époque Nismes rentre graduellement dans la barbarie, et perd chaque jour de son importance : nous ne le voyons plus figurer que dans nos discordes civiles. Des scènes de carnage s'y renouvellent à tout instant, et n'ont pas même le mérite de solliciter l'intérêt du lecteur : il ne se réveille qu'à l'époque à jamais déplorable des guerres de religion.

Nismes devint, en 1088, l'apanage des comtes de Toulouse ; ceux-ci le gouvernèrent aussi par des lieutenans ou vicomtes, qui avaient le commandement des troupes et l'intendance des finances.

Sous leur domination, Nismes fut en proie à tou-

tes les agitations que ressentait alors la France. Les croisades cependant ramenèrent les arts dans le midi, où se préparaient ces grandes expéditions, et l'industrie, déjà si féconde dans nos climats, parut un instant se naturaliser parmi nous. Mais l'hérésie des Albigeois réveilla les discordes dans le sein de la patrie (1), la guerre promena de nouveau toutes ses fureurs sur Nismes, qui, en 1226, pris par le roi Louis VIII, passa bientôt après (2), pour toujours, dans le domaine des rois de France.

Nous devons aux croisades l'abolition de la féodalité. Nismes, n'ayant plus à obéir qu'aux rois de France, se gouverna par ses consuls, officiers tirés de différentes échelles ou ordres de citoyens (3), et dont le premier acte était de rendre hommage à la nation en prêtant serment devant le peuple assemblé sur la place publique.

Mais la sagesse de ses magistrats ne put empêcher les fléaux qui désolaient la France de s'étendre jusqu'à Nismes, qui se ressentit des guerres des Hongrois, des Espagnols, des Bourguignons, des Normands et des Anglais, et eut à souffrir du pillage des bandes errantes que le licenciement des armées, après les victoires de Charles VII, répandit dans tout le royaume (4). La peste, qui, en trois siècles, ra-

---

(1) En 1207.

(2) Trois ans plus tard, 1229; Voy. *Monumens ant. du midi, etc.* pag. 16.

(3) Ménard, tom. 2, pag. 141.

(4) Dans le 14.me siècle, les troupes, étant sans solde, se

vagea la ville trente-trois fois (1), la lèpre, qui l'infecta, principalement en 1558 et 1565 (2), empêchèrent Nismes de reprendre son ancien rang parmi les cités.

A peine étions-nous sortis de tant d'épreuves funestes, au moment où *François* I.er donnait l'éveil à la civilisation nouvelle, au moment où il venait de visiter nos monumens antiques, de veiller lui-même à leur conservation (3), de remplacer nos gothiques armoiries par celles qu'*Auguste* nous donna jadis (4), d'autres orages se formèrent : les doctrines de *Luther* et de *Calvin* se répandirent dans les environs de Nismes et y pénétrèrent. Tour à tour tolérés et persécutés, les protestans virent s'accroître leur nombre, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, avec une singulière rapidité. Dans leurs prêches, qui se tenaient en plein air, ils furent plusieurs fois réunis au nombre de plus de dix mille. Vainement, sous plusieurs rois, on déploya contre eux toute la rigueur des châtimens et toute la valeur des troupes réglées ; vainement on espéra de les dé-

---

débandèrent et ravagèrent la France sous le nom de *Routiers*. Le territoire de Nismes fut souvent désolé par leur brigandage.

(1) La *Topographie de Nismes*, de J. C. Vincens, publiée en 1802, contient, pag. 61, un tableau des années où cette maladie régna.

(2) Ménard, tom. 4, pag 242 et 410.

(3) en 1533, il fit démolir en sa présence plusieurs maisons qui masquaient les Arènes et la Maison-Carrée. *Monumens ant.*, pag. 18 ; Ménard, tom. 4, pag. 125 et suiv.

(4) En 1535.

truire en un jour, comme *Mithridate* avait détruit les Romains qui opprimaient ses états (1); ils comptèrent des rois et des princes dans leurs rangs, et menacèrent d'envahir la France. L'édit de Nantes proclama une apparente tolérance, et amena une pacification convulsive. Mais, sous le règne de Louis XIV, l'esprit de persécution se réveilla; l'édit de Nantes est révoqué, les mesures inquisitoriales se multiplient; on fait fermer les prêches: on veut empêcher les réunions des religionnaires au désert. Le désespoir s'empare d'eux. Une poignée de paysans, fanatisés par la persécution, entreprend alors de résister à l'autorité du roi le plus puissant et le plus absolu de l'Europe; elle y parvient. Des chefs ignorans, sans secours, sans magasins, sans trésors, mettent en fuite des armées, et quelques-uns d'entre eux, révêtus de la camisole de montagnards, signent des traités avec des maréchaux de France qui n'avaient d'autre mission que de les châtier: singulier exemple de ce que peut l'exaltation du courage uni à l'amour de la liberté (2).

Pendant la longue durée de nos discordes religieuses, en vain quelquefois les magistrats cher-

---

(1) Le 29 août 1572, un courrier envoyé par la cour porta à Nismes l'ordre de massacrer tous les huguenots, comme on le fit à Paris le jour de la Saint-Barthélemy; mais Simon Fize, secrétaire-d'état, donna des ordres secrets qui firent manquer le massacre.

(2) *Voy.* l'entrevue de Cavalier avec le maréchal de Villars, et les guerres des Camisards. (*Histoire de Nismes,* par Maucomble, continuée par Perrot.)

chèrent-ils à suivre l'impulsion donnée par *François* I.er, les mœurs et les passions de cette époque s'opposèrent au développement de ces germes heureux, déjà semés avant ce grand roi. En 1484, sous le règne de *Charles* VIII, Nismes avait vu s'établir dans ses murs des écoles publiques, et nous lisons dans *Ménard*, que plusieurs fois les consuls firent d'assez grands sacrifices pour leur donner des rhéteurs recommandables par leur savoir et par leurs mœurs. Ainsi, en 1538, le roi *François* 1.er établit à Nismes une *Université et un Collége des Arts.*

Mais l'esprit d'ignorance et de discorde qui animait les deux partis religieux, empêcha d'admettre la proposition que fit, en 1562, un imprimeur, d'établir deux presses dans la ville et d'imprimer pour tous les arts et en toutes les langues (1).

Pendant que les Papes résidaient à *Avignon* (2), et que les beaux-arts semblaient avoir déserté l'Italie pour se fixer près de *Vaucluse*, Nismes ne suivit point l'élan de cette civilisation voisine. Les arts de cette époque honorent encore *Avignon*, *Carpentras et Vaucluse*; Nismes, pendant ce temps, n'apprit rien, ne fit rien pour préserver ses monumens de leur ruine.

On a conservé le souvenir de la réception d'un bourgeois au 14.me siècle : il paraît que le droit

(1) Ménard, tom. 4, pag. 326.

(2) Dans le 14.me siècle, Clément VII y résidait en 1394.

de bourgeoisie était recherché, et qu'il donnait, pour obtenir la chevalerie, des titres indépendans de l'autorité du prince.

Après les désastres des guerres de religion, la population nismoise avait besoin de repos. La tolérance du règne de *Louis* XVI ramena la sécurité; les Calvinistes, qui d'abord s'étaient retirés dans les montagnes des Cevennes, commencèrent à en descendre et à se fixer dans la plaine, où bientôt leur industrie fit passer dans leurs mains une bonne partie de la fortune publique. Un instant les anciennes discordes se ranimèrent au commencement de la révolution française, et leur réveil momentané produisit, vingt-cinq ans après, les secousses de 1815. Puissent ces discordes, contraires au véritable esprit des cultes chrétiens, être pour toujours assoupies, et puisse Nismes se livrer désormais sans partage à l'industrie et aux arts, qui, de toutes parts, le sollicitent!

Déjà ces vœux commencent à être exaucés; d'utiles institutions ont été fondées à Nismes, et l'adoucissement des mœurs sera leur résultat le plus incontestable. Les arts industriels, si long-temps abandonnés à eux-mêmes, viennent de recevoir une direction nouvelle : on les a rapprochés des beaux-arts par la fondation d'une école de dessin, destinée à introduire dans les manufactures le goût qui leur fut si long-temps étranger (1). Les beaux-arts, à leur tour, ont reçu un hommage digne

(1) Un Cours de Chimie appliquée aux arts, et un Cours

d'eux dans les belles restaurations qui s'exécutent de toutes parts pour la conservation des monumens romains, et par l'établissement, dans l'enceinte de la *Maison-Carrée*, d'un Musée. Eclairée par ces travaux, guidée par ces nouvelles études, la population nismoise cesse de regarder, avec l'indifférence qu'on lui reprochait autrefois, les chefs-d'œuvre que lui légua l'antiquité; elle s'efforce de donner aux arts industriels des développemens heureux qui accroîtront chaque jour sa richesse; elle prépare pour les étrangers cette urbanité franche et vive des méridionaux, qu'on disait exilée de nos mœurs locales.

La population de Nismes a varié selon les temps. D'après le dénombrement des feux de 1350, on n'en comptait dans Nismes que 800. Au dénombrement de 1367, où se trouve l'énumération de la noblesse de Nismes et de son territoire, on porta quatre Chevaliers, sept Damoiseaux et treize Nobles, parmi les habitans de Nismes, qui n'avaient pas dix livres tournois de revenus, et dont l'orgueil et la misère faisaient un ridicule contraste. Le dénombrement de 1386 ne comprit que 400 feux, réduits à 100 au commencement du 15.me siècle. En 1722, la population était de 18,141 âmes; en 1734 elle était de 20,225; en 1802, de 39,650; elle est aujourd'hui de 44 à 45,000

---

de Géométrie et de Mécanique, ont été ouverts par les ordres du gouvernement. Les pratiques de la routine feront bientôt place, dans nos ateliers, aux théories de la science.

habitans ; celle du territoire, de 3 à 4,000 âmes.

Un grand nombre d'hommes illustres ont pris naissance dans les murs de Nismes, parmi lesquels on distingue *Domitius Afer*, orateur célèbre, favori de *Tibère*, et les deux *Aurélius Fulvus*, aïeul et père d'*Antonin*, tous deux nés à Nismes, et honorés des premières charges de l'empire.

PORTE D'AUGUSTE (1).

En 1693, en démolissant le vieux château (2) situé sur la place des Carmes (3), l'on s'aperçut

(1) Cette porte est en face de l'église des Carmes, sur la place, et sert d'entrée à la Caserne de la Gendarmerie. Ménard, qui donne un Capitole à la ville de Nismes, crut, sur quelques fragmens de cette porte, que c'était là qu'il devait le placer ; aujourd'hui qu'elle est entièrement découverte, l'on voit combien il s'est trompé, et nous ne trouvons aucune trace du Capitole, s'il en a existé un. (*L'Edit.*)

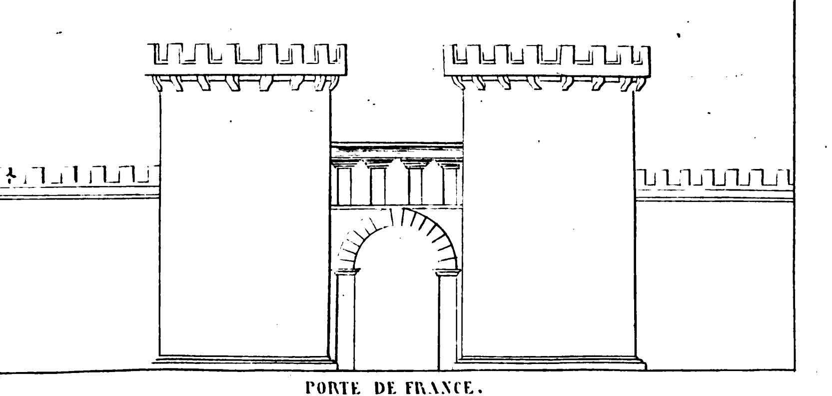
(2) Ce château avait été construit sous Charles VI, en 1391.

(3) La place derrière la Caserne de la Gendarmerie porte le nom de *Place du Château*, en patois *Castel*; il parait que ce château avait été construit de manière qu'une partie était en avant de la porte, et dépassait de beaucoup l'alignement du boulevard ; c'est la partie qui a été démolie, ce qui a fait découvrir la porte antique. L'autre partie était sur le derrière, c'est-à-dire dans l'intérieur de la ville. La base de cette porte est à près de 10 pieds de profondeur, par suite de l'exhaussement du sol. (*L'Edit.*)



Porte d'Auguste

PORTE D'AUGUSTE.



PORTE DE FRANCE.

que l'on détachait des fragmens d'inscriptions qui appartenaient à une frise. Bientôt parut aux yeux étonnés des ouvriers une porte, que des ouï-dire supposaient à cet endroit, sous le nom de *Porte-Rade*. *Ménard*, qui en parle dans son second volume de l'*Histoire de Nismes*, n'en dit cependant rien dans le septième, qui contient toutes les antiquités. Quoi qu'il en soit, elle est aujourd'hui d'un grand secours pour établir un ordre dans l'époque de l'établissement de la colonie de Nismes, et de la construction de nos plus beaux monumens; du moins indique-t-elle, d'une manière positive, à qui nous devons l'établissement des portes et des murs; voici l'inscription :

IMP. CAESAR. DIVI. F. AVGVSTUS COS XI. TRIBU.
POTEST. VIII. PORTAS. MUROS. COL. DAT.

Il est donc constant, par cette inscription, que nos murailles et portes furent construites pendant qu'*Auguste* exerçait, pour la huitième fois, la puissance tribunitienne, l'an de Rome 786, et seize ans avant J. C. Il paraît, à en juger par cette inscription, que cette porte était la principale de la ville, et qu'elle était sur la grande voie *Domitienne* de *Rome* à *Narbonne*.

Cette porte est formée de quatre portiques; deux, d'égale grandeur, devaient servir au passage des chars, des équipages et de la cavalerie; les deux autres, plus petits, étaient sans doute pour les gens à pied. Les deux cintres du grand portique sont surmontés d'une tête de taureau en

demi-relief, sur laquelle appuye la saillie de l'entablement; au dessus des deux autres est une niche où furent placées sans doute les statues d'*Auguste* et d'*Agrippa*.

Le monument se décore de quatre pilastres d'ordre *corynthien* qui encadrent les passages des côtés; ceux du milieu sont séparés par une petite colonne *ionique* appuyée sur une console, à hauteur de naissance des arcs, qui avaient, on présume, une cariatide au dessous: deux tours demi-circulaires protégeaient la porte qui s'appuyait des deux extrémités contre (1).

Les autres portes dont on a retrouvé les traces, étaient aussi protégées et engagées entre deux tours de même forme.

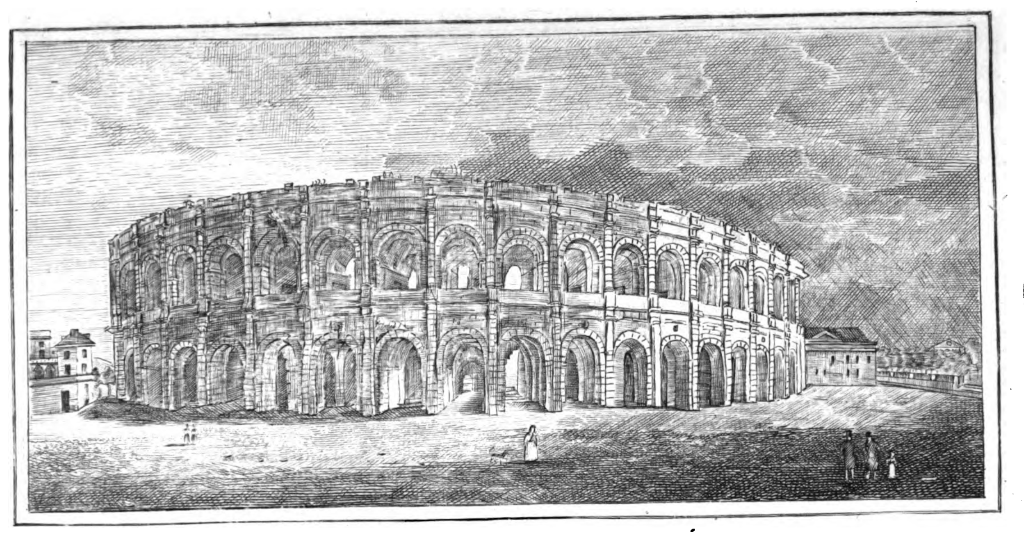
PORTE DE FRANCE.

De dix portes bâties par les Romains, il n'en

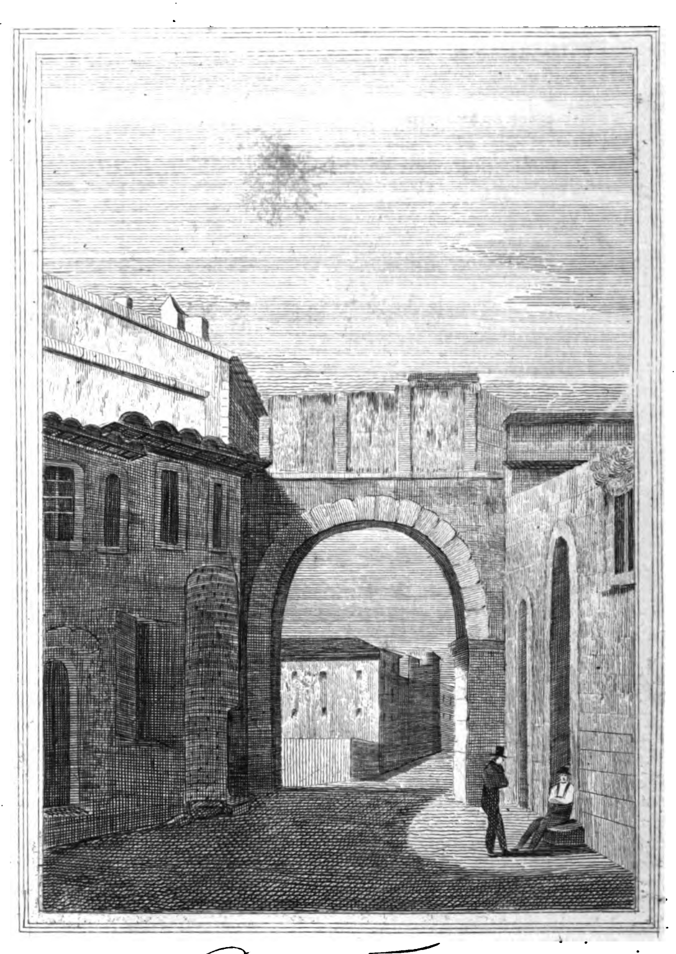
(1) Cette colonne, seule au milieu d'un monument qui n'en a pas, était en architecture une chose difficile à expliquer; une autre raison que celle de la décoration de ce monument avait dû motiver son emploi.

De tous les antiquaires qui ont précédé cette époque, aucun n'a parlé de l'usage qu'on aurait pu lui assigner. On l'a toujours considérée comme un ornement, sans jamais lui attribuer un motif particulier et étranger à l'édifice même auquel elle est fixée.

M. A. Pelet, notre compatriote, déjà si avantageusement connu par les beaux monumens en liége qu'il a exé-




Amphithéâtre



Porte de France

resté qu'une (1), vulgairement appelée *Porte de France*, mais que l'on trouve dans des titres anciens sous la dénomination de *Porta cooperta*, porte couverte. Elle était flanquée de deux tours rondes, couronnée d'un attique qui était orné de quatre pilastres terminés par un petit entablement. Les pierres des pieds droits ont environ deux pieds de haut d'assise et trois pieds de long, sur trois pieds à trois pieds et demi de large. La porte a deux toises de haut jusqu'à l'imposte, et deux toises de large.

AMPHITHÉATRE

Terminé par Titus l'an 82 de notre ère.

On peut mettre les Amphithéâtres des Romains au rang des plus magnifiques édifices que ce peuple ait construits. Leur solidité, leur grandeur, et surtout l'ingénieuse distribution de leurs parties, les rendront à jamais dignes de l'admiration générale. Quelle habileté dans l'architecture, quelle supériorité dans l'art de bien appareiller, n'exigeait

---

cutés avec un si rare talent et une si exacte précision, a fixé l'opinion que l'on doit avoir sur cette colonne, et a prouvé, par des démonstrations que l'Académie du Gard a justement appréciées, que c'était une colonne miliaire. (*L'Edit.*)

(1) Notre historien (*Ménard*) ne connaissait pas celle d'*Auguste* dont on vient de parler.

pas la construction de ces sortes de bâtimens ! Avec quel succès n'avait-on pas rendu un terrain médiocre propre à contenir des milliers de personnes ! Avec quel succès n'en avait-on pas facilité l'entrée et la sortie à cette immense multitude de spectateurs, sans qu'il arrivât ni désordre ni confusion, sans déplacer même personne ! Avec quel succès, enfin, ne leur procurait-on pas à tous la vue entière du spectacle, sans que les uns l'ôtassent aux autres ! Aussi les anciens donnaient-ils aux amphithéâtres la plus grande célébrité et une préférence presque absolue. Quoique le goût des jeux et des exercices auxquels ces superbes bâtimens étaient destinés, soit perdu, notre étonnement et notre surprise, à la vue d'une si belle structure, n'ont point cessé. Tout le monde admire les restes plus ou moins considérables, les moindres débris même d'amphithéâtres qu'on voit encore dans quelques villes de l'empire romain; mais il n'en est point de plus entier et de mieux conservé que celui de Nismes. L'injure des temps, la fureur des guerres, toujours suivies de ruines et de dévastations, n'ont presque point porté d'atteinte à ce bâtiment : aussi mérite-t-il sans doute une attention particulière.

Divers écrivains du pays ont entrepris de donner des éclaircissemens sur l'Amphithéâtre de Nismes, mais ils y ont mal ou faiblement réussi. Il s'agit donc de faire mieux que ceux qui m'ont précédé, de développer la disposition et l'économie des parties extérieures et intérieures de ce superbe édifice, afin qu'on puisse juger de sa forme, de sa grandeur et de sa beauté. J'ai toujours senti que je

ne pouvais en venir à bout qu'en joignant les fouilles et la main des ouvriers à l'étude et à l'examen de toutes ces parties ; aussi me suis-je livré à ces deux genres d'opérations. Je n'en ai été détourné ni par la dépense, ni par l'étendue du travail. Le fruit qu'elles ont produit fait tout l'objet de cette dissertation.

La forme de l'Amphithéâtre est elliptique ou ovale, et en cela semblable à celle de tous les autres amphithéâtres, mais différente de celle de quelques-uns, en ce que c'est un ovale parfait. On donnait cette forme circulaire aux amphithéâtres, parce qu'elle était la plus avantageuse et la plus propre à faciliter et rendre générale à tous les spectateurs la vue des exercices. Le grand diamètre de cet édifice tend directement de l'orient à l'occident, et il est de soixante-sept toises trois pieds (405 pieds), y compris l'épaisseur de la façade. Son petit diamètre va du midi au septentrion, et il a cinquante-deux toises cinq pieds (317 pieds), en y comprenant aussi la même épaisseur ; le pourtour ou l'enceinte extérieure est de cent quatre-vingt-dix toises (1140 pieds), et la hauteur, depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'attique, est de dix toises cinq pieds onze pouces (66 pieds). La façade de ce bâtiment est composée du rez-de-chaussée, d'un étage au dessus, et de l'attique qui en fait le couronnement. Au rez-de-chaussée est un portique ouvert par soixante arcades, qui étaient autant de portes par lesquelles on entrait dans l'intérieur de l'Amphithéâtre. Les arcades de ce portique sont à égales distances les unes

des autres, sur des alignemens tirés du centre à la circonférence. Elles sont fort élevées et ornées d'un pilastre qui a près de deux pieds de front et autant d'épaisseur. A deux pieds de l'architrave, ces pilastres sont coupés et abaissés de deux pouces.

Sur l'étage supérieur règne, du côté de la face, un pareil portique avec le même nombre d'arcades perpendiculaires à celles du dessous, mais qui étaient fermées en bas par un parapet ou appui, pour la commodité et sûreté des personnes qui marchaient dans le portique. Ces arcades sont ornées de colonnes d'ordre toscan. Je sais que les sentimens ne sont pas unanimes sur ce dernier point, et que tous ne conviennent pas de l'ordre de l'architecture qu'on a employé à ces colonnes. Comme le dessus des chapiteaux a quelque peu d'ornemens, cela a donné lieu à plusieurs de le dire dorique : M. de Bâville veut que ce bâtiment soit partagé en deux ordres d'architecture ; qu'il soit toscan en une partie et dorique en l'autre. On ne peut disconvenir toutefois que ces colonnes ne soient d'ordre toscan, mais d'un toscan irrégulier, tel qu'on le trouve pratiqué dans la plupart des anciens monumens.

Qu'on examine leur proportion, et l'on trouvera qu'elle appartient à cet ordre, et qu'elle s'accorde parfaitement avec les chapiteaux. En effet, les colonnes croissent de dix-huit pieds de hauteur, en y comprenant la base et le chapiteau, et ont près de deux pieds trois pouces de grosseur, c'est-à-dire qu'elles ont de hauteur à peu près sept diamètres de leur grosseur prise par en bas, ce qui

est la juste proportion des colonnes d'ordre toscan; outre cela, on ne voit dans ces colonnes aucune des marques qui caractérisent le dorique. La gorge du chapiteau est toute nue, et l'on n'y aperçoit point de roses. Sous les triglyphes de la frise, il n'y a point de clochettes. L'abaque n'a au dessous aucun ove. Il sort extrêmement au dehors, surtout dessus les angles, de manière qu'il paraît séparé du chapiteau.

Il faut néanmoins remarquer que les ornemens ne règnent point dans toutes les parties de l'édifice, et que les moulures de son architecture ne sont taillées que du côté du couchant. Dans les autres trois parties, la pierre n'est que dégrossie et simplement taillée en chanfrein. Ceci prouve l'usage que les anciens pratiquaient de ne tailler ces sortes d'ornemens que lorsque les pierres étaient en place, et cela afin de les tailler avec la plus grande propreté.

Au reste, je dois faire observer que le sommet des arcades, tant de ce portique que de celui du rez-de-chaussée, est éloigné de quatre pieds de l'architrave. Cependant la plupart des auteurs le font presque toucher l'architrave, ce qui est contraire à la vérité et à l'état de ce bâtiment.

Quant à l'attique, c'est une espèce d'étage placé au dessus des autres, qui n'a ni arcades, ni pilastres, ni colonnes, et qui ne sert qu'à terminer l'édifice avec peu ou point d'ornemens. On peut y marcher au dessus commodément et sans danger, sans y comprendre les saillies du dedans et du dehors. Il règne, le long de sa circonférence, des

consoles ou pièces saillantes, toujours observées et placées à une égale distance, deux à deux, entre deux colonnes, de manière que leur nombre total est de cent vingt. Elles ont dix-huit pouces de saillie, deux pieds de largeur et autant de hauteur. Elles sont percées dans le milieu d'un trou rond de douze pouces de diamètre.

L'usage de ces consoles ainsi percées n'est pas douteux. On plaçait dans ces trous des poteaux destinés pour les tentes, et dont le pied était retenu dans un autre trou rond du même diamètre, fait sur la corniche qui est immédiatement sous l'attique. De plus, au pied de la face intérieure de l'attique, et vis-à-vis de chaque console qui en sort, il y a un trou long de douze pouces, large de neuf, et profond de quatre, dans lequel étaient enchassés d'autres poteaux qui servaient au même usage que les précédens, et dont chacun était arrêté par un étrier de fer scellé en plomb sur le dessus de l'attique, dans des trous qu'on y voit encore. On mettait, enfin, d'autres pieux au bas de l'édifice, qui servaient aussi à retenir les tentes appelées *velaria*, et qui garantissaient du soleil et de la pluie les spectateurs sur les siéges. Elles étaient mises avec des cordes bandées par des poulies redoublées, qu'on attachait à ces poteaux, comme des espèces d'antennes, et qui agissaient avec une force incroyable. Ces tentes n'étaient que pour couvrir l'aire des spectateurs, et n'allaient point par conséquent sur l'arène, dont elles auraient d'ailleurs ôté le jour. Cet usage, introduit à Rome par Q. Catulus, était

devenu général pour tous les amphithéâtres de l'empire romain.

L'attique que je viens de décrire est encore partout en son entier, excepté dans la partie orientale de l'édifice. Il manque aussi, du côté de la campagne, quelques rangées de pierres jusqu'aux chapiteaux des colonnes, dans une longueur de six toises. De plus, en avançant vers la ville, le bâtiment y est encore plus dégradé, car la partie de l'attique qui regarde le Palais de justice est toute démolie, dans l'espace de sept arcades, jusqu'à leur cintre ou sommet, ce qui fait une longueur d'environ dix toises.

Cette enceinte ou pourtour extérieur a quatre portes principales, qui répondent aux quatre points cardinaux du monde, et qui sont distribuées dans une égale distance, c'est-à-dire, de quinze en quinze arcades. Celles de l'orient et de l'occident sont placées sur le point du grand axe de l'édifice, et celles du septentrion et du midi sur les pointes de son petit axe, cette dernière un peu plus étroite que celle qui lui est opposée.

La porte du septentrion a quelques ornemens. Son arcade supérieure est couronnée d'un fronton triangulaire, et du dessous de ce fronton sortent, à moitié corps, deux taureaux, qui ont les genoux pliés, et qui forment une saillie en ligne droite. Il ne paraît pas de poil autour de leurs cornes; ils ont chacun trois pieds de haut, deux et demi de saillie, et autant d'épaisseur. Ces figures ne furent pas mises là sans dessein, j'en expliquerai bientôt le sens et l'emblème.

De plus, on voit, sur les côtés des jambages de cette arcade supérieure, en dedans de l'édifice, une entaille légère qui commence à la hauteur de la ceinture et règne jusqu'au sommet de l'arcade. Elle forme, dans cet évasement presque insensible, la figure d'une colonne caractérisée par le chapiteau qui la termine.

L'arcade intérieure, qui formait la porte proprement dite, n'a pas les mêmes ornemens que la précédente. Tout ce qu'on y remarque, c'est que sous cet entablement paraissent deux grosses pierres en saillie et en forme de consoles, chacune de quatre pieds de haut et de trois de large.

Cette porte septentrionale est la seule qui soit décorée; les trois autres n'ont qu'un simple avant-corps et sont dénuées de toute sorte d'ornemens. Au reste, c'était par quelqu'une de ces quatre portes, suivant l'usage général, qu'on faisait entrer dans l'arène les acteurs et les gladiateurs à cheval et à pied, ainsi que les éléphans et leurs conducteurs. C'était aussi par ces principales entrées qu'on faisait passer les grilles où l'on enfermait les bêtes féroces, et qui étaient portées par des hommes chargés de cette fonction (1).

(1) Depuis le déblai on a bien mieux examiné, et l'on n'a rien découvert qui autorise cet usage; il est même impossible qu'on ait introduit des animaux féroces dans le cirque, vu le peu d'élévation qu'il y a du sol aux premières loges, où les spectateurs n'auraient pas été à l'abri de dangers. (*Monumens romains.*)

Les parties intérieures qu'il me reste à décrire n'avaient d'autre objet que celui d'ouvrir un passage aux spectateurs pour aller, sans trouble ni confusion, se placer sur les différens siéges qui entouraient l'arène. On sait que le nom d'*Arène* se donnait à ce champ couvert de sable, placé au milieu de l'édifice, sur lequel se passaient les jeux et les combats. C'était pour deux motifs qu'on le couvrait ainsi de sable, l'un pour mieux affermir les pieds des gladiateurs, l'autre pour ôter plus promptement de la vue des spectateurs le sang répandu des combattans, et sécher la place avec plus de facilité. Les marches qui servaient de siége régnaient tout autour de l'arène et s'élevaient l'une sur l'autre depuis le *podium* jusqu'à l'attique. On appelait *podium* le premier rang destiné pour les personnes de la plus haute considération. Ces marches ou siéges étaient au nombre de trente-cinq. Les siéges des rangs inférieurs, c'est-à-dire, depuis le *podium* jusqu'au portique d'en haut, sont entièrement détruits ou confondus : il en est cependant resté assez de vestiges pour en découvrir l'ordre et la symétrie.

Le *podium* était formé d'une muraille qui régnait tout le long de l'arène, de la hauteur d'environ deux toises. Il paraît même qu'on l'avait décoré. M. *Maffey* dit avoir vu, dans une des maisons qui étaient bâties sur le champ de l'arène, un fragment d'une très-belle corniche de marbre, qu'il croit avoir fait partie de celle qui bordait cette muraille. De plus, il devait y avoir, suivant l'usage qui se pratiquait partout ailleurs, un balustre garni de treilles et

de longues poutres de fer recourbées vers l'arène, afin de mettre les spectateurs placés sur ce rang à l'abri du danger, et d'empêcher les bêtes féroces de s'y élancer. Chaque siége avait dix-huit ou vingt pouces de large, de manière que non-seulement les spectateurs y étaient assis à leur aise, mais il restait encore assez d'espace sur le derrière pour que ceux qui étaient assis au rang supérieur y plaçassent leurs pieds sans incommoder ceux du dessous. Ces siéges ont pour la plupart dix-huit pouces d'épaisseur, et quelques-uns vingt-quatre. Ils sont formés de grosses pierres de taille, dont la longueur est de huit à dix pieds. Le plus haut rang est appuyé contre le mur de l'attique. Il n'y a de ce rang jusqu'au sommet que trois pieds deux pouces de hauteur.

Cet Amphithéâtre pouvait contenir environ vingt-trois mille personnes, à raison de seize pouces par place, ce qui forme sans doute un espace très-suffisant pour la commodité de chaque spectateur. Voici les progressions du calcul arithmétique qui nous conduisent à cette fixation. La circonférence intérieure de l'édifice, prise aux plus hauts siéges, près de l'attique, est de cent quatre-vingts toises, et celle des plus bas siéges, près de l'arène, est de cent dix toises. Ces deux nombres font un total de deux cent quatre-vingt-dix toises, dont la moitié, qui fait le terme moyen, est de cent quarante-cinq toises, et donne huit cent soixante-dix pieds, c'est-à-dire, dix mille quatre cent quarante pouces. Or, ce dernier nombre, divisé par seize pouces, qui doit être suffisant pour une place de specta-

teur, donnera six cent cinquante-deux places, qui, multipliées par trente-cinq rangs de siéges, produisent vingt-deux mille huit cent vingt places. Comme il n'assistait ordinairement au spectacle que la quatrième partie des habitans d'une ville, il faut conclure du calcul que je viens de faire, que Nismes avait, du temps des Romains, près de quatre-vingt-dix mille habitans, ce qui sert à prouver sa grandeur et sa magnificence sous ce peuple (1).

Il n'est rien de si solide que la structure de cet édifice La principale muraille qui forme sa façade ou enceinte a partout quatre pieds et demi d'épaisseur en haut comme en bas. Elle est fondée sur un massif continu de pierres de taille, large de cinq pieds et demi, haut de huit, et composé de trois assises posées alternativement carreaux et boutisses, toutes celles-ci faisant parpaing. Le reste de la façade jusqu'au dessus de l'attique, de même que ses deux portiques, est construit de pareilles pierres de taille.

Il faut remarquer que toutes les pierres de ce grand édifice sont liées les unes aux autres sans mortier ni ciment, mais seulement avec des crampons en fer de deux sortes, scellés en plomb. Les uns sont recourbés et ont environ un pouce en carré et huit à dix pouces en longueur, outre le bout

(1) Le calcul donné ici est plus exact que celui de l'édition de 1825, où, par erreur, l'on ne donnait que trente-deux gradins. (*L'Éditeur.*)

recourbé qui peut avoir trois pouces de long. Les autres sont à queue d'hirondelle, et ont dix pouces de long, trois ou quatre de large à leur queue, un et demi ou deux à leur milieu dans l'endroit du joint, et douze ou seize lignes d'épaisseur. La plupart des uns et des autres ont disparu.

Toutes ces pierres sont d'une grosseur prodigieuse. Outre celles de trois toises de long, qui forment les plates-bandes, il y en a quantité qui ont dix-huit pieds de long, deux pieds de haut et vingt pouces de large. Ce sera dans tous les temps, un juste et vrai sujet d'admiration, que la manière ingénieuse dont les Romains tiraient des carrières ces lourdes masses de pierres et les mettaient en place. Il ne faut pas croire du moins qu'elles se fissent par jet, comme quelques-uns l'ont avancé. L'usage de fondre les pierres était aussi inconnu parmi les anciens, qu'il l'est encore parmi nous. Deux différentes carrières du voisinage de Nismes ont fourni les pierres de cet Amphithéâtre : l'une, éloignée d'un quart de lieue de la ville, située en un quartier de son territoire appelé *Roquemalière*, et l'autre, éloignée de près de deux lieues, située sur le chemin de La Calmette, en un autre quartier qui porte le nom de *Barrutel*.

La destination de cet Amphithéâtre n'est pas douteuse. Il est constant que cet édifice fut construit pour donner au peuple le spectacle des combats, soit entre gladiateurs, soit entre les bêtes féroces seules, soit entre les personnes condamnées à la mort et ces animaux. Peut-être servait-il encore pour les sauts et la lutte, peut-être aussi pour la re-

présentation des comédies, tragédies et autres jeux scéniques, et aux naumachies (1).

Il manquerait quelque chose à cette description, si je ne parlais des différentes figures qu'on voit sculptées en plusieurs endroits de la façade de cet édifice. Sans répéter ici ce que j'ai déjà dit des deux taureaux qui sortent à moitié corps du dessous du fronton de la porte septentrionale, je me borne à en faire connaître l'application symbolique. Il est certain qu'on doit reconnaître dans ces deux figures un emblème marqué de l'avantage qu'avait Nismes d'être colonie romaine. Les médailles nous apprennent que la figure d'un bœuf ou d'un taureau était le symbole ordinaire des colonies. Dans la vue d'en désigner l'établissement, on représentait sur ces monumens, tantôt un bœuf ou taureau tout seul, tantôt deux de ces animaux attachés au joug pour le labourage. Souvent aussi on les y voit ou paissant ou accouplés et conduits par un homme voilé : c'est encore pour marquer les colonies romaines, dont on sait que l'enceinte se traçait avec la charrue.

Les figures que je viens de décrire sont les seules qui soient en saillie sur cet édifice ; toutes les autres dont il me reste à parler sont simplement sculptées en demi-relief. On voit sur la façade d'un des pilastres qui sont près de la porte septentrionale, et au dessus de son biseau, la figure d'une louve

---

(1) Voy. extrait d'une lettre de M. *Artaud* à M. *Millin*, sur Nismes, pag 41.

ayant sous elle deux enfans, dont l'un tète et en est caressé, et l'autre fait ses efforts pour prendre le bout de sa mamelle et la teter aussi. Le sens de cette figure est équivoque : elle renferme un symbole, marque du droit de citoyens romains accordé aux habitans de Nismes après l'établissement de la colonie. C'est ce que nous apprennent diverses médailles frappées pour de semblables colonies, où l'on voit de même une louve allaitant deux jeunes enfans, c'est-à-dire, Rémus et Romulus, fondateurs de Rome. De plus, la louve sur les bâtimens était si bien une marque de colonie romaine, que Tibère en avait fait mettre une sur la porte orientale d'Antioche, et que Trajan, après lui, en fit mettre une aussi, avec les jumeaux, sur une autre porte de la même ville (1).

Sur un appui ou garde-fou des arcades du portique supérieur, qui sont entre le pilastre de la louve et la porte ornée de demi-taureaux, on voit la représentation de deux gladiateurs nus, tenant chacun un poignard à la main droite, et un bouclier de la gauche, et ayant la tête couverte d'un casque. L'un est debout et prêt à fondre sur son adversaire à bras raccourci, l'autre a un genou en terre et étend les bras pour se défendre avec son bouclier et son poignard (2).

Le reste des figures répandues en différens en-

(1) Planche des fragmens, fig. 2.

(2) Planche des fragmens, fig. 3.

droits de cet édifice forme une représentation diversifiée de Priapes ou Phallus, exposés sous les formes les plus bizarres et les plus singulières. Ces figures sont sculptées en trois endroits différens :

1.° Sur le pilastre qui vient après la représentation de la louve, on découvre un Phallus ailé, becqueté par deux oiseaux, qui a des pieds de cerf. Il est joint et fait corps avec deux autres, dont l'un est sur le devant, et l'autre à la queue. Celui de devant porte une sonnette ; quant à celui du derrière, un autre oiseau en tient l'extrémité sous une de ses pates.

2.° Sur un des pilastres qui viennent après la porte occidentale, paraît un triple Phallus ailé, avec des pieds semblables à ceux d'un cerf, ayant une sonnette, mais point d'oiseau. Celui de la queue est surmonté par une femme qui est debout, coiffée à la romaine, et vêtue de cette sorte de robe que les Romains appelaient *stosa*. Elle tient de chaque main une rêne avec laquelle elle retient et conduit, de la droite celui de devant, et de la gauche, celui qui est à l'autre extrémité (1).

3.° Il paraît, enfin, sur le linteau des vomitoires du second rang, près de la porte qui tourne vers le midi, une troisième figure, qui n'est formée que de deux Priapes, l'un grand et l'autre petit, sans ailes ni pieds.

Ce n'est pas une médiocre difficulté que de prouver l'explication naturelle et plausible de ces sin-

(1) Voy. les fragmens réunis à la Maison-Carrée.

gulières figures ; il n'est presque aucun des écrivains qui ont eu occasion d'en parler , qui n'en donne une différente, relative à ses idées et à son imagination.

On ne doit reconnaître , dans les Phallus de nos bas-reliefs , d'autres symboles que celui des sacrifices offerts au dieu Priape , et des combats de coqs donnés en son honneur. Il était à propos d'exprimer ce genre de fêtes et de jeux qui se célébraient dans l'Amphithéâtre , comme on avait en même temps exprimé par des figures de gladiateurs les combats athlétiques qui s'y donnaient. Aussi , je suis même persuadé qu'on aurait marqué en divers endroits de l'édifice les autres combats, tels que ceux des bêtes féroces, si la bâtisse en avait été perfectionnée et la sculpture finie.

(1) Nous devons rendre compte des diverses révolutions qui ont amené les dégradations de ce monument au point où nous l'avons vu en 1809.

En 472 , Nismes passa sous la domination des Visigoths. Sous ces nouveaux maîtres l'édifice changea de destination ; la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Français les obligea d'en faire une forteresse qui leur servît de défense et d'asile contre le roi Clovis. Ils élevèrent près la porte orientale deux tours ; ils bâtirent des maisons sur l'arène, et firent dans les portiques et les galeries un amas d'habitations pour loger les soldats ; il prit le nom de *Château* ou *Fort des Arènes* , *castrum arenarum*;

(1) Tout ce qui suit est de l'Editeur.

ils l'entourèrent d'un large fossé qui subsista jusqu'au 13.me siècle. Il servit de retraite au duc Paul, en 673, qui s'était révolté contre Vamba. Envahi par les Sarrasins en 720, il leur servit de forteresse. Nous avons déjà vu dans le précis historique que Charles-Martel, en 737, s'en rendit maître après plusieurs siéges, et chercha à le détruire en y mettant le feu; il avait aussi commencé à le démolir, lorsqu'il se trouva pressé de retourner à Paris. Il fut, dans cet état, confié à la garde des chevaliers, qui formaient une communauté particulière, séparée de celle de la cité, et gouvernée par des consuls différens; les vicomtes y faisaient leur résidence, et l'on y avait construit une église sous le nom de Saint-Martin.

Cette forteresse fut remise à Louis VIII par les chevaliers, en 1226. Le fossé fut comblé sous Philippe-le-Hardi, en 1278.

Depuis cette époque, les chevaliers ayant abandonné leurs habitations, elles furent bientôt occupées par des personnes de médiocre condition, qui dévastèrent cet édifice pour en construire des nouvelles avec les matériaux qu'ils en arrachaient.

Tel était l'état de cet édifice, lorsqu'en 1809 M. *d'Alphonse*, préfet du Gard, fit déblayer toutes les constructions bizarres et les maisons qui avaient été bâties des débris de ce beau monument, dans les portiques, sur les gradins et dans l'arène, et qui avaient formé dans le temps un village séparé de la ville, et dont la population s'élevait à deux mille âmes environ.

Après ce déblai, on dut s'apercevoir combien

ce beau monument avait besoin de restauration, et des projets furent soumis au gouvernement.

Enfin, en 1822, sous l'administration de M. *de Villiers du Terrage*, il fut ordonné que les projets de restauration, déjà présentés par M. *Grangent*, ingénieur en chef du département, seraient mis à exécution. A cet effet, on s'attacha à restaurer les pilastres et arceaux extérieurs qui demandaient les premiers soins pour la conservation de l'édifice. Nous avons tout lieu de croire que le gouvernement continuera ce qu'il a déjà commencé avec tant d'exactitude et de persévérance, et que l'intérieur, qui présente encore un amas de ruines, surtout dans les galeries transversales, sera déblayé (1).

Depuis peu l'on a démoli les maisons qui masquaient la porte du nord, qui devait être la principale porte, ainsi que nous l'avons dit, et qui est aussi la mieux conservée. On jouit du beau coup-d'œil qu'offre ce vaste et majestueux édifice.

Il nous reste à parler d'un fragment d'inscription trouvé dans les arènes lors du déblai de 1809, ainsi conçu : VIII. TRI. PO... Nous concluons de cette inscription que *Vespasien*, *Titus* et *Domitien*, étant les seuls qui aient été huit fois consuls depuis *Tibère*, sous lequel il n'existait pas encore d'amphithéâtres dans les provinces, c'est à un de ces princes que nous sommes redevables du nôtre ;

---

(1) Ces galeries de l'étage inférieur ont été déblayées depuis peu.

tous trois ont vécu de la septante-septième à la quatre-vingt-deuxième année de notre ère.

Extrait d'une Lettre de M. Artaud à M. Millin (1).

« L'Amphithéâtre de Nismes est un monument « si imposant, si digne de l'observation des curieux, « que je me plais à le parcourir dans tous les « sens, toutes les fois que je vais dans ce pays « pour y admirer ses antiquités. Vous avez vous-« même donné des détails si instructifs sur cet « étonnant édifice, dans votre *Voyage du midi* « *de la France*, que vous n'avez pas peu contribué « à augmenter l'intérêt qu'il inspire.

« Je me trouvais dans cette vaste enceinte au « moment où l'on faisait des fouilles pour abaisser « le sol de l'arène jusqu'à son ancien niveau ; on « y trouva plusieurs objets curieux, etc.

« Le plan géométral offrait un canal, espèce d'eu-« ripe, qui régnait autour de la base du *podium*, « et dans le milieu de l'enceinte deux allées en « forme de croix, ayant au milieu un puits carré « qui a dû servir d'égoût.

« L'amphithéâtre de *Vérone* et le colisée de *Rome* « présentent les mêmes distributions sur leur plan.

« Dans un de mes voyages à Nismes, j'ai re-

(1) J'ai cru devoir transcrire un extrait de cette lettre très-intéressante par les explications savantes qu'elle donne de plusieurs inscriptions trouvées dans ce beau monument, et qui prouvent qu'il servait aux naumachies.

« cueilli une inscription dans l'Amphithéâtre, ainsi
« conçue :

N̄. ATR. ET OVIDIS. LOCA. N̄. XXV.

« que j'explique ainsi :

« *Places*, *dans les* âtres *et dans les* ovides, *au* « *nombre de vingt-cinq*, *accordées par un décret de* « *nos décurions*.

« Une seconde inscription est aussi dans l'arène « de Nismes.

D. D. D. N. N̄. RHOD. ET.........

« M. Artaud pense qu'il manque ici le mot ARAR. « qui doit suivre la conjonction ET ; ainsi, dit-il, « nous lirons sur ce marbre :

« *Places accordées par nos seigneurs les décu-* « *rions aux nautes du Rhône et de la Saône*.

« Enfin, une troisième ainsi conçue :

...RAR. XL. D. D. D. N.

« *Places*, *au nombre de quarante*, *accordées par* « *décrets des décurions*, *etc*.

« En visitant le canal de l'arène, dit M. Artaud, « je rencontrai dans la maçonnerie, sur une pierre « blanche, l'inscription suivante :

T. C. R. F.

+
Ω

« Il l'explique ainsi : *Titus Cæsar rudera fecit* « ou *fundavit :* d'où il conclut que l'Amphithéâtre « de Nismes fut terminé par l'empereur *Titus.* »

Toutes les observations de M. Artaud tendent à prouver que l'on faisait des naumachies dans l'arène ; ces canaux pratiqués pour y amener les eaux, ceux placés dans son intérieur, les vannes pour les y retenir, les euripes pour en faciliter l'écoulement, tout cela, joint à ces places d'honneur accordées aux nautes du Rhône et de la Saône, concourt à appuyer cette opinion qui est aussi celle de nos plus savans antiquaires.

Il me reste à parler de plusieurs figures qui ont été placées après coup dans l'intérieur de ce monument ; elles sont au nombre de neuf, incrustées dans le mur qui regarde le levant (1).

Nous voyons, d'après la lettre de M. Artaud à M. Millin, sur les inscriptions qu'on a trouvées dans ce monument, que des places d'honneur avaient été accordées à certaines familles qui avaient bien mérité de la patrie, et qui étaient peut-être les juges des jeux.

Il est probable que quelques-unes d'elles aient fait sculpter leurs portraits sur les accoudoirs de leurs loges. Plus tard ces fragmens ont été placés au lieu où on les voit aujourd'hui.

---

(1) Voy. *Lettres sur Nismes*.

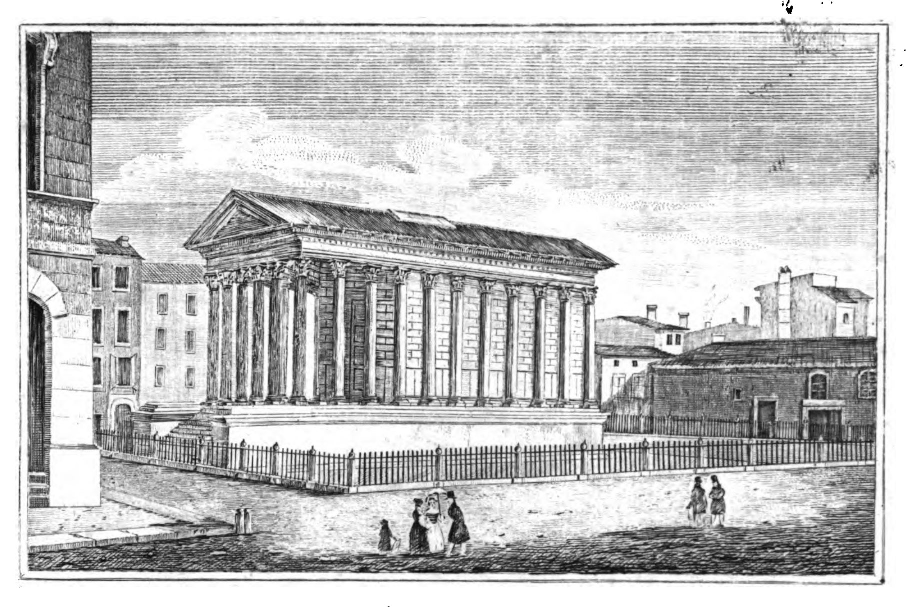
MAISON-CARRÉE. (1)

Ce superbe édifice, qu'on regarde avec raison comme un chef-d'œuvre de sculpture par les magnifiques ornemens dont il est enrichi, forme un

(1) La Maison-Carrée fut construite sous *Auguste* par *Marcus Agrippa*. (Voy. *Lettres sur Nismes.*)

Erigée en Musée en 1824, elle renferme plusieurs beaux fragmens, les aigles, les chapiteaux et pilastres en marbre du palais de *Plotine*, les frises et une colonne des bains, des bustes, des torses, des bas-reliefs et des frises magnifiques, des cippes ayant des inscriptions d'une conservation admirable, et plusieurs belles mosaïques.

Au nombre des tableaux les plus dignes de remarque, figurent le St. Jean Baptiste devant Hérode, et la Mort de St. Jean, de *Renaud* dit *le Vieux*; un St. Jean, de *Natoire*; l'esquisse de la Résurrection de la fille de Jaïre; le Mercure et Amphion, de *Vignaud jeune*; la Locuste, de *Sigalon*, nos compatriotes; l'Enfer, du *Dante*; François I.er expliquant une inscription sous le portique de la Maison-Carrée, en 1553; une Station de Gitanos près le Pont du Gard, et trois petits tableaux de genre, par *Colin*, professeur de l'école de dessin de Nismes; le Cromwel, de *Paul de Laroche*; la Didon, de *Guerchin*; St. Sébastien, de *Champmartin*; le Massacre d'Athalie, par *P. Franc*; la Condamnation de Séjean, par *Callet*; le Songe d'Athalie, par *Smith*; une Vision de St. François, par *Viani*; les Arabes, par *Biard*; le Massacre des Druides, par *Aligni*; des *Guides*, des *Titiens*, des *Wanlo*, des *Vandyk*, des *Rubens*, des *Palma Vechio*, des *Orizonti*, des *Benvenouti Garofolo*, des *Rigau*, des *Lesueur*, des *Carache*, des *Lebrun*, des *Vernet*, *Viens*, *Greuse*, *Rogmans*, *Mathia Preti* dit *le Calabresi*, *Mirvel*, *Rembrun*, *Bassan*, *Bouchet*, etc.



Maison Carrée

carré long isolé qui lui a fait donner le nom de *Maison-Carrée* : il a douze toises de longueur, en y comprenant le vestibule. L'intérieur, ou l'aire proprement dite de l'édifice, n'a pas plus de huit toises de longueur, six de largeur, et autant d'élévation. L'entrée regarde le septentrion, et le fond le midi. Les murs de cet édifice sont en parpaing, et construits de très-belles pierres blanches de l'épaisseur d'environ deux pieds, avec de petites cannelures en liaison. Il régnait tout autour un soubassement de pierres de taille, que le temps avait entièrement endommagé, et auquel on en a substitué un autre.

Le bâtiment est orné au dehors de trente colonnes, dont chacune a vingt-quatre cannelures. Ces colonnes sont d'ordre corinthien, toutes traitées dans le même goût. Elles sont à plusieurs assises, et formées de diverses pièces dont à peine on aperçoit les joints. Elles ont la base attique composée de plusieurs astragales un peu extraordinaires, et qui, en cela même, pourrait passer pour base composite, quoiqu'elle ne convienne pas mal aux colonnes corinthiennes. Les moulures de ces bases sont travaillées avec tant de délicatesse, qu'il semble que le tourneur les ait faites. Les chapiteaux sont taillés en feuilles d'olivier, d'une grâce et d'une beauté inimitables (1). Ces feuilles sortent beau-

---

(1) Notre historien entend sans doute par *taillées en feuilles d'olivier*, que les feuilles d'acanthe qui ornent les chapiteaux ont les extrémités plus effilées et plus aiguës que n'ont ordinairement ces feuilles : c'est du moins ainsi qu'il faut l'entendre. (*L'Edit.*)

coup et sont d'un travail très-recherché. La rose qui est au milieu de chaque face du chapiteau occupe toute la hauteur de l'abaque et de l'orlet de la campane. Quoique les chapiteaux aient les feuilles d'olivier, les modillons n'en ont pas de semblables : ils sont ici ornés de feuilles de chêne. *Palladio* remarque, comme une chose assez rare, que, sur la gueule droite, au lieu d'un orlet, il y a un ovicule en sculpture. Les colonnes sont placées à quatre pieds de distance l'une de l'autre, ou à deux diamètres d'une colonne, de manière que les entre-colonnes sont selon la structure des systiles. J'ai pourtant observé qu'il y a deux pouces de moins d'ouverture entre les deux colonnes qui sont aux deux extrémités de la façade. Partout ailleurs la distance est égale. Celles qui sont placées le long des murs sortent de la moitié de leur diamètre, et sont liées dans l'édifice avec son architrave, sa frise et sa corniche (1). L'abaque est chargé d'ornemens et de sculpture d'une agréable invention. Toutes les moulures le sont aussi. L'entablement fait la quatrième partie de la hauteur des colonnes.

L'architrave a trois grandes bandes. La frise est remplie de feuillages sculptés avec un art infini,

---

(1) L'on demande tous les jours si les colonnes engagées ont toujours été liées par un mur, et si ce mur est antique ?

Les colonnes ne sont que des demi-colonnes, dont les pierres et les moulures des bases vont se profiler en retour sur le mur qui est antique. (*L'Edit.*)

et la corniche enrichie d'une très-belle sculpture. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que, contre l'usage constamment pratiqué dans tous les autres édifices qui nous restent de l'antiquité, les modillons sont placés à rebours, c'est-à-dire, que l'architecte a fait paraître par le devant la partie par laquelle ils doivent être attachés à la corniche. Cette sorte d'irrégularité néanmoins ne laisse pas de faire un fort bel effet ; de manière qu'au jugement d'un des maîtres de la bonne architecture, ce qu'ils ont d'extraordinaire est néanmoins bien agréable à l'œil. Voici le nombre de ces modillons : il y en a trente le long de la base du fronton de la façade, un à l'angle qui en fait le sommet, et treize à chacun des côtés. Le fronton opposé en a trente-deux dans sa base, un, plus petit de moitié que les autres, placé sous l'angle qui forme le sommet de cette base, quinze sur le côté occidental, et treize sur le côté qui lui est opposé. Le mur latéral de l'édifice, du côté du levant, en a cinquante-quatre, et celui du couchant soixante-deux.

Au devant de la façade du bâtiment règne un grand vestibule ou portique ouvert de trois côtés. Ce portique est soutenu par dix colonnes pareilles aux autres, mais isolées, qui entrent dans le nombre de trente, et dont six forment la face : il va jusqu'à la quatrième colonne où commence le mur de l'édifice.

Le fronton qui est sur le vestibule n'a point d'ornement au milieu. La frise et l'architrave n'en ont pas non plus sur le devant. On y voit seule-

ment plusieurs trous qui marquent que c'était là la place d'une inscription dont les lettres n'étaient point sculptées, mais formées de lames de bronze; elles étaient postiches et fixées sur la pierre par des tenons ou crampons de métal et du même jet que les lettres, lesquels entraient, en cognant, dans des trous garnis de plomb.

Au fond du vestibule se trouve la porte d'entrée, qui est carrée et fort élevée. Elle a une toise quatre pieds de largeur, et trois toises quatre pieds de hauteur. Elle est accompagnée de deux beaux pilastres. On y voit, au dessus de la corniche et au droit des pilastres, deux longues pierres taillées en manière d'architrave, qui sortent de chaque côté, percées, à leur extrémité, d'un trou carré, large de dix pouces six lignes en tout sens. *Palladio* estime avec raison que ces pierres peuvent avoir servi à soutenir une porte qui s'ôtait et se remettait au besoin. Je croirais même qu'il pouvait y avoir une porte de bronze, semblable à celle du capitole de Rome, qui était très-facile à se mouvoir, par l'adresse et l'art avec lequel elle avait été posée. En effet, les pierres taillées ici en architrave sont trop fortes pour n'avoir pas servi à quelque porte de métal.

Le plan de cet édifice était élevé de près de cinq pieds au dessus du rez-de-chaussée. On y montait par un perron de douze marches, qui avaient chacune un pied de largeur. Ce perron régnait dans toute la longueur de la façade (1).

(1) *Voy.* la note 2, pag. 53.

L'aire ou l'intérieur de ce bâtiment n'était point voûté au dessous, comme quelques-uns l'avaient cru jusqu'ici. Il est d'abord certain et constaté par nos dernières excavations, que tout le carré de cette aire ne porte que sur un seul et même massif de moellons qui ont environ trois pieds six pouces de hauteur, ce qui en faisait une simple platée Ce massif est recouvert de pierres plates de quinze pouces de hauteur, posées en pointe sur un lit de mortier de trois à quatre pouces d'épaisseur. La fouille de ces terres, en cette partie, nous y a fait découvrir un puits bâti par les Romains, que personne n'avait encore connu. Ce puits a six pieds de diamètre au niveau du dessous dn sol, et diminue ensuite en forme de cul de chaudron. Sa profondeur est de quatre toises trois pieds. Il y a huit pieds de hauteur d'eau. Le mur du pourtour est proprement bâti en moellons piqués, par assises réglées (1).

Quant au portique ou vestibule, le dessous en est entièrement voûté. Il a dans œuvre trois toises de largeur sur quatre toises cinq pieds de longueur. La voûte en est bâtie de pierres menues, et les murs parementés de gros carreaux de pierres de taille faisant parpaing. Ce souterrain était éclairé par de petites ouvertures carrées, taillées en abat-jour. Il avait son entrée du côté de l'orient.

Enfin, vers le milieu du mur de la grande porte commençait une espèce de galerie ou d'allée sou-

---

(1) Ce puits n'est pas visible aujourd'hui.

terraine, de deux pieds de largeur et de trois de hauteur, laquelle fendait, en contournant, la platée ou le massif dans toute la longueur de l'aire de l'édifice.

Le bâtiment était simplement couvert de charpente et de dalles au dessus à dos d'âne. Quelques-uns ont douté, mais sans fondement, s'il n'avait pas été voûté par le haut. On n'a qu'à en examiner les murs pour se convaincre du contraire. Il n'y paraît pas le moindre vestige de naissance de voûte ; tout y est uni et poli. De plus, si les Romains eussent voulu voûter l'édifice par le haut, ils auraient redoublé l'épaisseur de ses murs. D'ailleurs, on a vu, avant les dernières réparations faites à ce bâtiment, un gros trou carré sous le frontispice du vestibule, et un autre sur le mur de la façade, dont l'usage était de retenir les poutres qui traversaient l'édifice dans sa longueur jusqu'au mur du midi. C'était sur ces poutres que portait toute la charpente du couvert.

L'intérieur de l'édifice prenait jour vraisemblablement par quelques lucarnes pratiquées dans cette charpente supérieure en forme de descente de cave (1). Peut-être néanmoins que la porte d'entrée donnait assez de jour pour se passer de ces lucarnes : sa largeur et son élévation peuvent le faire présumer. Il ne faut pas croire du moins que

(1) Il est généralement adopté que cet édifice n'était éclairé que par l'imposte au dessus de la porte, ou ne l'était presque pas. (*L'Edit.*)

ce vaisseau fût éclairé par les petites fenêtres carrées qu'on voit aujourd'hui en quelques endroits des murs. La seule inspection prouve que ces fenêtres ont été faites après coup (1).

On a employé dans cet édifice différentes sortes de pierres. Celles des gros murs ont été tirées d'une carrière qui est à Sernhac, village éloigné de quatre lieues de Nismes, du côté du Gardon. Les pierres des bases des colonnes sont des mêmes carrières que celles de l'Amphithéâtre. Enfin, les colonnes et les pierres de l'entablement ont été prises dans une autre carrière qui est à trois lieues de Nismes, au delà du village de Fons-outre-Gardon, dans un bois de la terre de Fontanès, appelé *Lens*.

Les sentimens ont été long-temps partagés sur la destination de cet édifice. Les uns en faisaient un capitole ou maison consulaire ; les autres un prétoire ; d'autres voulaient que ce fût la basilique de Plotine (2).

Enfin M. *de Séguier* a décidé la question, en rapportant sur un papier les trous formés dans la frise de l'architrave, pour y placer des crampons de lettres de métal. Il suivit les indications de ces trous et quelques traces de lettres qui étaient restées sur le mur. Il sut distinguer les trous qui avaient été faits mal à propos par l'ouvrier, et devina ainsi l'inscription suivante, sur laquelle sa savante dissertation n'a laissé aucun doute :

---

(1) Elles ont été fermées lors des restaurations de 1823.

(2) Gautier, pag. 41.

C. Cæsari Augusti. F. cos. L. Cæsari Augusti F. cos. designato Principibus Juventutis.

Il est donc certain aujourd'hui que ce temple a été consacré à *Caïus* et à *Lucius*, fils adoptifs d'*Auguste*, et Princes de la jeunesse : l'un était consul, et l'autre consul désigné (1).

Cette opinion cependant peut présenter des objections. Il est probable, par la grande multiplicité des trous inutiles au calcul de M. *de Séguier*, qu'il ait existé d'autres inscriptions antérieurement, et qui auraient été enlevées pour faire place à la dernière, par laquelle il fut consacré à *Caïus* et à *Lucius* (2).

« La dédicace de la Maison-Carrée (*Monumens* « *antiques*, pag. 77) à *Caïus* et à *Lucius* dut « avoir lieu l'an 754 de Rome, et le 1.er de notre « ère, qui fut la première du consulat de *Caïus* « *Julius César*, et la désignation de son frère au « consulat. »

Mais il pense que cette inscription en l'honneur des petits-fils d'Auguste a dû n'être placée qu'a-

---

(1) Une inscription trouvée en 1810 à l'Amphithéâtre porte :

C. C. AVGVSTI. F... ......NVS COL......
XYSTUM. DAT.

Lisez : *Caïi Cæsari Augusti filii patronus coloniæ xystum datum.*

(*Voyez* ci-après les inscriptions nouvellement découvertes.)

(2) Tout ce qui suit sur ce monument est de l'Editeur, ou extrait des auteurs les plus modernes.

près coup, et succéder à une autre plus ancienne, enlevée pour faire place à celle-ci.

Les découvertes faites en 1821 et 1822, par suite des fouilles ordonnées par M. *Villiers du Terrage*, ont fait reconnaître que ce superbe édifice n'était que le sanctuaire d'un temple formé d'une colonnade qui régnait autour; il est vrai que deux opinions différentes sont données sur l'étendue de la galerie. M. *de Seynes* en fait un *Forum* (1), M. *Grangent* un *péritère*; mais l'un et l'autre donnent des galeries et des décorations semblables, et ne diffèrent que par le plus ou le moins de longueur dans la colonnade. Nous laissons au lecteur à en juger par le plan ci-contre, qui servira à expliquer ce que l'on a découvert dans les dernières fouilles, dont le but était cependant borné à la découverte de la base du monument (2),

---

(1) *Voyez* les notes pag. 56.

(2) Cette base était si peu connue, que notre historien *(Ménard)* suppose que celle qu'il y trouve, d'environ 5 pieds, provient d'un abaissement du sol. Tout prouve aujourd'hui combien il s'est trompé, puisque le socle antique dans une longueur de trois toises a été découvert, et est à 11 pieds 3 pouces au dessous du niveau intérieur de l'édifice, et qu'on y arrive par 15 marches de neuf pouces de hauteur; élévation prodigieuse, mais qui est aussi justifiée par deux marches antiques et conservées sur place. Non-seulement on a trouvé le socle et les marches, mais deux toises de la base, et plusieurs parties de la corniche sont encore sur place : le reste représentait un massif de maçonnerie en moellons smillés et par couches inclinées.

D'aprés ces découvertes, le gouvernement s'est empressé de

qui n'était cependant pas supposée d'une élévation aussi majestueuse, et qu'aucun auteur n'avait prévu (1).

Essai sur l'Inscription de la Maison-Carrée : tel est le titre d'un article de M. A Pelet, inséré dans le *Journal du Midi*, et qu'il a lu à l'Académie du Gard, dont il est membre. Il prétend prouver qu'au lieu du C qui commence l'inscription Séguier, il faut supposer un M, et qu'il faut lire :

M. Cæsari Augusti. F. cos. L. Cæsari Augusti F. cos. designato Principibus Juventutis.

Ainsi ce monument aurait été consacré à *Marcus Aurelius* et *Lucius Verus*, fils adoptifs d'Antonin, adoptés en l'an de Rome 891 et 138 de J. C.

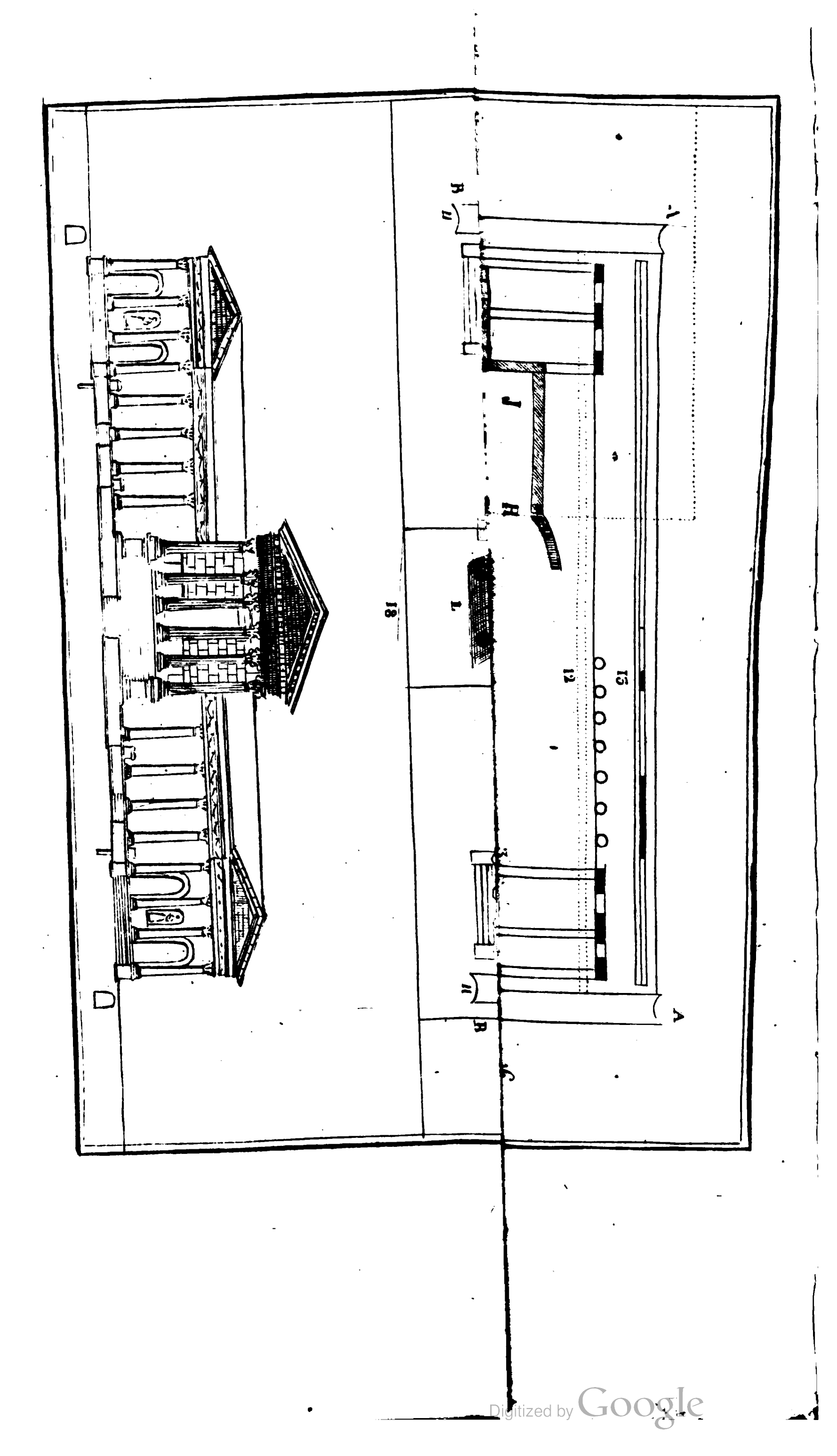
Dans les *notes d'un Voyage dans le Midi*, M. Merimé, Inspecteur-Général des monumens historiques de France, entraîné par l'opinion de M. Pelet, qu'il a de beaucoup outre-passée, nous montre dans chaque page des erreurs et des contradictions qui prouvent qu'il ne l'a pas assez ap-

---

faire exécuter le beau stylobate qu'on y voit aujourd'hui, ce qui a été consacré par l'inscription suivante :

REGIS MUNIFICENTIA ET CIVIUM ÆRE VOTIVO MDCCCXXII.

(1) *Poldo d'Albenas* excepté.



VUE DU FORUM

profondie, ou qu'il a vu trop rapidement nos monumens.

Il serait impossible de donner ici cette discussion, qui ne peut manquer d'intérêt pour le lecteur; nous renvoyons *à nos Lettres sur Nismes.*

PLAN DES DÉCOUVERTES *faites autour de la* Maison-Carrée, *de* 1821 *à* 1832.

Explication du plan du Forum de Nismes.

Les teintes noires indiquent les murs, colonnes et fondemens qui existent encore, et qui sont le résultat des fouilles.

Les autres lignes sont tracées seulement pour former au coup d'œil un plan régulier, tel qu'il paraît avoir existé du temps des Romains, et avant sa destruction (1).

1.° Temple connu sous le nom de *Maison-Carrée*, qui était le sanctuaire réservé pour les idoles et les prêtres, ce qui est assez justifié par la petitesse de son intérieur.

2.° Plate-forme sur laquelle était élevé le sanctuaire. Il paraît qu'elle était réservée pour les personnes qualifiées, et les chevaliers romains qui seuls avaient le privilége d'approcher du *Sacrum.*

3.° Bases des colonnes qui soutenaient les portiques qui régnaient autour, et dont plusieurs ont été trouvées en place.

4.° Bases trouvées en place.

---

(1) La colonnade qui entourait ce monument fut détruite par les premiers chrétiens, qui durent faire une église de ce qui nous reste, l'an 350. (Voy. *le Précis historique.*

5.° Portiques latéraux. La ligne du milieu supportait des pilastres qui soutenaient le centre de la charpente de la toiture qui couvrait ces deux galeries ; celle qui suit était un mur solide qui empêchait de passer de l'extérieur à l'intérieur du temple. Ces colonnades ou portiques servaient à mettre les personnes qui assistaient aux sacrifices à l'abri des injures du temps (1).

6.° Escalier principal servant à arriver de la place à la plate-forme ; celui-ci devait être réservé pour les prêtres qui se rendaient directement au sanctuaire.

7.° Escalier plus petit destiné pour les personnes qui étaient placées sur la plate-forme (2)

(1) L'on voit à la Maison-Carrée, devenue *Muséum*, une belle frise formée d'une guirlande en fruits, plusieurs fragmens de la corniche, et un grand nombre de débris de colonnes, de chapiteaux, etc., ayant appartenu à ces galeries, et qui peuvent seuls donner une idée de la richesse et de la beauté de ce monument. (*Voyez planche du Forum.*)

(2) L'on a long-temps discuté à ce sujet. Les uns en font un bassin ou piscine, les autres une avenue pour arriver à la plate-forme n.° 2.

Si c'est un bassin pour l'eau lustrale, la plate-forme n.° 2 doit être considérée comme étant le niveau de la ville romaine, si, au contraire, le petit stylobate qui joint l'escalier 7 devient commun, et, formant un angle de retour, va joindre l'escalier 6, nul doute qu'une place qui ne devait pas avoir moins d'étendue que la plate-forme, et qui était au niveau de la ville, précédait ce monument, et était le *Forum*, n.° 15. (*Voyez lettre G.*)

Les dernières fouilles faites dans la rue Auguste et la rue des Flottes qui la joint, ont fait connaître l'étendue du Forum en mettant à découvert les bases des colonnes indiquées sur le plan par L M.

8.° Autels sur lesquels on immolait les victimes à la vue du peuple.

9.° Petits autels où l'on brûlait une partie des victimes après les sacrifices, tandis que les restes étaient portés dans le sanctuaire pour les festins des prêtres.

10.° Rigoles destinées à recevoir le sang des victimes, et faciliter l'écoulement des eaux provenant du lavage de l'autel. On a trouvé au dessous, dans le petit aqueduc qui communique au grand, des pierres ensanglantées et des touffes de poils de taureaux.

11.° Grands aqueducs destinés à la conduite des eaux pluviales du *Forum*, mais qui paraissaient devoir servir aussi à conduire les eaux de la fontaine dans le cirque, pour les naumachies.

12.° Aqueduc de communication.

13.° Portique du fond.

14.° Pavé en mosaïque trouvé à 1 mètre 65 centimètres (1) au dessous du sol de la plate-forme, qui, ainsi que les murs et le puits indiqués ici, ont dû appartenir à une maison démolie pour faire place à cet édifice lors de sa construction, et, par conséquent, d'une existence bien antérieure. Son obliquité, sa profondeur et sa position, ne permettent pas de lui supposer aucun rapport avec le temple.

Quoi qu'il en soit de l'époque de la construc-

---

(1) *Le Guide* le place à 1 m. 48 c. (4 pieds 1/2). Il est à 5 pieds 1 pouce (1 m. 65 c.).

tion de cette mosaïque , il paraît que les arts avaient déjà fait de grands progrès dans la colonie, en supposant que ce fût de beaucoup antérieur au monument dont le style se rapporte au beau siècle d'Auguste.

15.° Place pour le peuple.

Les découvertes faites en 1830 et 1831 ont donné l'étendue du *Forum*.

16.° Nous ne croyons pas que les restes des murs indiqués ici aient appartenu à quelque édifice lié au nôtre ; nous penserions bien plutôt que ce sont encore les fondemens de quelques maisons démolies pour faire place à ce monument. (*Voy.* lettre L et les notes qui suivent.)

17.° Base de colonne, mur et aqueduc, trouvés dans la maison *Michel*. (*De Seynes*.)

18.° Coupe sur la largeur du *Forum*.

D. Ces lignes tracées et pointues désignent des maisons qui existaient avant 1828.

E. Lignes des ouvertures et démolitions qu'on vient de faire.

F. Alignement du boulevard.

G. La pierre formant l'angle de retour du stylobate a été trouvée, le 18 octobre 1825, dans la cave au dessous du corps-de-garde qui était alors auprès de la Maison-Carrée, avec une pierre faisant suite au retour, et dans la longueur de trois mètres cinquante centimètres : ces fragmens ont servi à la restauration de l'avenue du *Forum*, du côté de l'est.

H. Base de pilastre formant un angle. Une des faces est parallèle avec la façade du midi de la

Maison-Carrée , et se dirige perpendiculairement sur les lignes de la colonnade du côté de l'est ; l'autre face décrit une courbe qui, en se prolongeant avec les fondations sur lesquelles elle repose, forme un arc de cercle pour laisser et faciliter le passage derrière le monument.

Nous devons remarquer ici que la ligne du fond du *Forum* aurait ainsi été plus rapprochée que ce que le plan de la ligne n.° 12 le ferait présumer; cela explique pourquoi nous n'avions que deux lignes sur le fond , et un seul portique : ce qui nous manquait vient de se retrouver par l'effet de ce pilastre qui repose sur les fondations, lesquelles joignent celles de la ligne J K.

J. Lignes et fondations trouvées en 1830 ; elles sont parfaitement parallèles au monument et à égale distance de celles trouvées en 1822 , du côté de l'ouest.

A l'angle de l'avenue ont été trouvés une base et un tronçon de colonne debout et en place. Elle est suivie d'une autre base ; au dessous existent encore , en grande partie , les moulures des socles et même une partie de corniche qui n'était pas encore entièrement connue : la pureté des deux bases ci-dessus et la conservation sont vraiment étonnantes.

K. Base de colonne trouvée en place et sur l'angle de retour à l'extrémité de la colonnade : la ligne de fondation qui se dirige de cette base à l'ouest , et sur laquelle se trouvent indiqués plusieurs massifs en pierres de taille où s'appuyent ordinairement les bases des colonnes.

M. Bases trouvées dans la ruelle des Flottes.

L. Quatre bases de colonnes trouvées sur place.

Ici Nous entrerons dans le système des conjectures. Ces bases partagent juste le milieu de la rue qui a été ouverte devant la Maison-Carrée. De la manière dont elles sont disposées sur le plan, elles pourraient faire présumer qu'elles appartenaient à la porte ou arc de triomphe qui servait d'entrée au *Forum*. (L'axe du monument passe juste au milieu de l'intervalle.)

D'un autre côté, l'on pourrait aussi penser qu'elles ont appartenu à un temple d'une plus petite dimension, qui aurait été placé en face de notre monument. L'on sait qu'à Pompéïa, dans le *Forum* qui a été trouvé dernièrement, il existe plusieurs temples plus petits les uns que les autres, et qui, pour la plupart, sont des temples votifs (1).

Nous remarquerons, 1.° que les bases trouvées ici sont plus petites que celles du reste de la colonnade (2).

2.° Qu'extérieurement au plan, et au nord des bases L, on a trouvé plusieurs fragmens de pavés en marbre blanc sur place, mais notamment d'un

(1) L'on cite un petit temple de *Vesta* dans le *Forum* de Pompéïa, qui n'a pas en tout dix pieds d'élévation.

(2) A cette remarque l'on a observé qu'il n'est pas sans exemple que, dans des constructions aussi étendues que celles d'un *Forum*, on eût employé plusieurs ordres d'architecture, et qu'il serait possible que, depuis le point de départ des avenues n.° 7, jusques à l'extrémité nord du *Forum*, il en ait été ainsi.

marbre rosé, marbre très-rare, ce qui doit justifier l'existence de plusieurs temples sur le *Forum* (1).

3.° Qu'en admettant que les bases L auraient appartenu à un temple, l'arc de triomphe ou la porte n'existerait pas. Il est vrai que nous trouvons dans le plan plusieurs passages ou entre-colonnemens libres, par où lon devait entrer dans le *Forum.*

Le lecteur, charmé de l'heureux résultat des fouilles par le plan que nous venons de mettre sous ses yeux, et par l'explication qui en a été donnée, doit croire que toutes les opinions sont maintenant réunies, et que toutes, entraînées par l'évidence contre laquelle on ne devrait pas lutter, font de la Maison-Carrée le sanctuaire du principal temple de la colonie, entouré d'immenses portiques, en un mot, le *Forum d'Auguste* (2).

---

(1) Les murs parallèles qui se dirigent vers l'ouest, marqués n.° 16, pourraient d'autant plus avoir appartenu à quelque temple lié au *Forum*, que les fouilles faites dernièrement du côté de l'est ont démontré des murs qui en faisaient les pendans.

(2) Si cette conjecture paraît hasardée, j'invite le lecteur à revenir sur cette note lorsqu'il aura vu, dans les pages suivantes, ce qui est dit par *le Guide*, M. *de Seynes,* et par les *Monumens du Midi de la France*; ils conviennent de la préexistence d'une inscription antérieure à celle donnée par M. *de Séguier*; ils disent même qu'elle ne pouvait être relative qu'à *Auguste.* Rien ne s'oppose à ce que notre temple fût le *Forum.*

M. *de Seynes* dit (pag. 23) : « Les temples chez les Ro-
« mains étaient toujours précédés d'une place vaste et com-

Nous allons faire connaître et discuter les divers sentimens que ces mêmes résultats ont fait naître, et signaler les passages où des écrivains modernes, remplis de contradictions, ont cru pouvoir établir une opinion toute contraire à celle que nous venons de donner.

1.° *Le Guide* (des Monumens antiques et modernes de Nismes) dit, pag. 108, parlant de l'inscription donnée par M. *de Séguier* : « Si elle a « réellement appartenu au monument, elle doit « avoir été la seconde, puisqu'une de ces lignes « a été mise après coup. Mais à qui aurait pu se « rapporter la première, si ce n'est à *Auguste* ?

« 2.° *Pag.* 110. L'opinion la plus répandue « avant *Séguier* était celle que la Maison-Carrée « était la basilique de *Plotine*, élevée par *Adrien*. « Cette opinion est autorisée par le passage de « *Spartien*, qui rapporte que cet empereur fit « élever un monument en l'honneur de cette prin« cesse (1). *Castel* et *Pontanus* le pensaient éga« lement. »

« prise dans l'enceinte générale du temple lui-même, ou « dans celle du *Forum*; on en trouve des exemples dans « celui de *Mars-Vengeur*, de *Jupiter-Stator*, d'*Antonin* et « de *Faustine*, au devant duquel était la colonne Antonine ; « et dans celui appelé le *Forum de Trajan*, qui avait, « vis-à-vis son entrée, la fameuse colonne qui porte le nom « de ce prince. »

(1) *Spartien* dit que l'empereur *Adrien* fit élever un monument à la princesse *Plotine*, veuve de *Trajan*, mais il ne le désigne pas pour être notre Maison-Carrée. Nous ne

Rulman et plusieurs autres partageaient cette opinion ; voici comment leur répond M. *de Séguier* : « Quand on fait réflexion que les basili-
« ques avaient des portiques où les marchands
« pouvaient étaler leurs marchandises et y traiter
« de leurs intérêts ; que c'étaient des LOGES (1),
« comme celles de nos places de commerce, etc.

« Ainsi (dit *le Guide*) c'est l'absence de por-
« tiques spacieux, de galeries, d'enceintes exté-
« rieures, qui autorise *Séguier* à penser que la
« Maison-Carrée n'était pas une basilique.

« *Eh bien ! tout ce qui manquait de son temps*
« *nous l'avons retrouvé, et les fouilles opérées en*
« 1820 *et* 1821 *ne laissent plus de doutes à cet*
« *égard* (2). »

M. J. S....., dans un Mémoire sur la Maison-Carrée, dit (pag. 27) : « Il y avait des *boutiques*
« pour satisfaire aux divers goûts de la multitude ;
« il y en avait pour les marchands de nouveautés,
« même pour les *courtisannes : argentariis, unguen-*

---

nions pas ce monument ; mais pourquoi faire servir ce passage contre la vérité, et ne pas convenir avec nous et l'historien de Nismes, que ce monument était où est aujourd'hui le palais de justice ?

(1) *Le Guide* et l'auteur du mémoire que nous allons citer, seraient bien embarrassés si on leur demandait de désigner l'endroit où ils prétendent avoir vu, l'un des *loges*, et l'autre des *boutiques*.

(2) Observons ici avec quelle habileté l'on fait servir le passage de *Spartien*, et le résultat de nos fouilles, en faveur d'une opinion dénuée de fondement et contredite par le même auteur qui la donne.

« *tariis*, *fornicariis* ; on voit, dit-il, la trace de
« ces *boutiques* autour de la Maison-Carrée (1).

« 3.° Ici croule tout le système de *Séguier*, mais
« ici renaissent toutes nos incertitudes (dit *le Guide*,
« pag. 113). Le dernier mot de cette inscription,
« dit-il, ne peut guère être contesté ; mais il
« ajoute qu'il a pu être relatif à *Titus* et à *Do-*
« *mitien*, qui furent aussi princes de la jeunesse (2).

« Ah ! bien plutôt suivons les souvenirs de
« l'histoire, et consultons les restes existant : rap-
« pelons-nous les paroles de *Spartien*, de *Dion*,
« de *Castel*, les vers de *Pontanus*, l'opinion d'une
« foule d'auteurs.

« *Tout alors expliquera tout, jusqu'à cette sur-*
« *charge d'ornemens, à travers laquelle ressort tou-*
« *jours la pesanteur de la corniche de la Maison-*
« *Carrée, et qui est le cachet du temps d'Adrien*,

---

(1) Nous avons placé ici ce passage du mémoire à cause de la conformité d'opinion avec *le Guide*. Cet auteur veut aussi que la Maison-Carrée fût la basilique de *Plotine*.

Voy. la note pag. 61 et suiv.

(2) C'est, on ne peut pas plus, ingénieux de faire servir à ses fins ce qu'on ne peut détruire ou nier ; le lecteur doit s'apercevoir combien *le Guide* est peu fondé et même peu conséquent. En supposant une inscription antérieure à celle donnée par M. *de Séguier*, il dit qu'elle devait être relative à *Auguste*. Ici le mot *juventutis*, qu'il ne peut détruire, est appliqué à *Titus* et à *Domitien* ; enfin, il veut que ce soit le *palais* ou la *basilique de Plotine*.

La première époque est 21 ans avant J. C. ; la deuxième, environ 70 ans de notre ère, et la troisième est l'an 121 selon *Spartien*, et 129 d'après *Dion*.

« et nous aurons sous les yeux la basilique de « *Plotine*. »

Le Guide continue : « *Nous ne réfuterions pas* « *M. de Séguier*, s'il eût supposé la préexistence « incontestable d'une première inscription. Il n'est « pas encore en notre pouvoir de dissiper les té- « nèbres qui environnent cette double dédicace, « *et, nous devons le dire, l'opinion la plus gé-* « *néralement reçue est encore celle de M. de* « *Séguier* (1). »

Le Guide montre ici plus de bonne foi, et il eût dû s'en tenir à cette conclusion pour nous donner une meilleure idée de son bon goût, et ne devait pas se permettre de blâmer la belle architecture de la Maison-Carrée. Quel lecteur, en effet, sera pour lui, après avoir vu ce beau monument ?

Les historiens qu'il cite, antérieurs à M. *de Séguier*, et en général étrangers à notre pays dont ils ne connaissent pas la localité, à une époque d'ailleurs où nos édifices, masqués par les maisons qui y étaient adossées, et, d'un autre côté, environnés de murs, ont dû nécessairement se laisser

(1) Nous répondons ici pour M. *de Séguier*, et nous convenons pour lui d'une inscription qui a dû exister antérieurement à celle qu'il a expliquée ; nous n'avons pas même un grand mérite en cela, puisque c'est l'opinion de tous les auteurs, de tous nos antiquaires, et *même du Guide* ; mais alors que pourra-t-il dire pour justifier cet anachronisme de temps, de 21 ans avant J. C. à 121 et même 129 après ?

entraîner par la première idée qui leur avait été donnée (1).

Je suppose que, remplis de l'histoire romaine, ayant sous les yeux le passage de *Spartien* et celui de *Dion*, qui disent que l'empereur *Adrien* fit élever à Nismes un monument à la princesse *Plotine*, ces écrivains, qui cherchaient ce monument, après les avoir tous parcourus et examinés, du moins autant que leur situation le permettait, et peu satisfaits de leurs recherches, parce qu'aucun d'eux ne peut donner l'idée du palais d'une princesse, ou même d'une basilique, ont pu, nous ne craindrons pas de le dire, déclarer que ce devait être la Maison-Carrée.

L'amour-propre de n'avoir pas fait des recherches vaines a pu aussi les entraîner ; mais qu'auraient dit ces mêmes écrivains, s'ils avaient connu les beaux fragmens en marbre trouvés au palais de justice ? En contemplant leur richesse et leur dimension colossale, ils se fussent écriés avec nous : voilà les restes du palais dont parle *Spartien* (2). Ce qui prouve d'ailleurs leur incertitude, c'est que *Rulman*, sentant combien on avait dû se tromper dans cette nouvelle conjecture, dit que

---

(1) On voit, tous les jours, des guides ignorans dire aux étrangers que l'Amphithéâtre fut trouvé par un laboureur qui y accrocha le soc de sa charrue; que la Maison-Carrée fut découverte par des enfans qui jouaient, et que c'était un temple souterrain qui avait des communications jusqu'à la ville d'Arles, etc.

(2) *Voy.* les aigles ou le palais de *Plotine*.

« c'est la Tour-Magne qu'il faut attribuer à *Adrien*, « et qu'elle fut élevée par cet empereur pour « l'apothéose de *Plotine*. » (*Monumens antiques*, pag. 27.) Nous sommes bien éloignés de croire à cette conclusion sur la Tour-Magne ; si nous l'avons rapportée, ce n'est que pour faire voir le peu de fondement que l'on peut faire des écrivains de ce temps, et nous allons citer les passages des auteurs modernes les plus recommandables, d'ailleurs, par leurs talens, les recherches qu'ils ont faites, les fouilles et les restaurations qu'ils ont dirigées (1).

L'ouvrage *des Monumens antiques* (2), pag. 78, dit : « Le monument le plus pur et le mieux con« servé de l'antiquité, dont les détails d'exécution « sont au dessus des dessins les plus corrects, que « *Colbert voulait faire emporter à Paris pour for« mer le goût des architectes de son siècle* (3), « *que* le cardinal *Alberoni* jugeait digne d'être re-

(1) *Le Guide* blâme les restaurations faites de nos jours à l'Amphithéâtre, lorsque tout le monde loue celle que fit de son temps M. *de Séguier* à la Maison-Carrée. Il faut espérer qu'un jour la postérité rendra plus de justice au magistrat qui a ordonné les nôtres, et au savant ingénieur qui les a dirigées.

(2) Cet ouvrage fut dédié au roi par MM. *Grangent*, ingénieur en chef du département, *C. Durand*, ingénieur ordinaire, et *S. Durand*, ingénieur du cadastre, tous membres de l'Académie de Nismes.

(3) *Mansard* fut consulté à cet effet, et, après avoir bien examiné le monument, il jugea l'entreprise trop périlleuse.

« couvert d'une enveloppe d'or, etc., tant l'ar-
« chitecture romaine dans le siècle d'*Auguste* doit
« nous paraître respectable. L'auteur des *Voyages*
« *d'Anacharsis* l'appelle *le chef-d'œuvre de l'archi-*
« *tecture antique, et le désespoir de la moderne.* »

Le chevalier de *Propiac* dit, pag. 93 : « On
« est embarrassé lorsqu'on la regarde (la Maison-
« Carrée), de savoir ce que l'on doit le plus
« admirer, ou la belle proportion des colonnes,
« ou l'élégance et la délicatesse des chapiteaux et
« des ornemens, ou la beauté du style *et la par-*
« *faite harmonie qui régne entre toutes les parties*
« *de cet édifice.* »

Enfin M. *de Seynes* dit, pag. 25 : « C'est d'a-
« près ces données que je conjecture que la Maison-
« Carrée faisait autrefois partie de l'ancien *Forum*,
« et était le principal temple de la colonie. » Il
dit aussi, pag. 27 : « Nous voyons dans *Spartien*
« qu'il y eut à Nismes une basilique élevée par
« Adrien en l'honneur de *Plotine;* quelques-uns
« ont voulu que ce fût la Maison-Carrée. Je ne
« pense pas que cette opinion, combattue par *Spon*,
« *Maffey* et *Séguier*, etc., puisse mieux s'ap-
« pliquer à notre monument avec ce que les fouil-
« les ont mis à découvert, etc. »

Et il est encore dit, pag. 29 : « Ce n'est donc
« pas dans l'emplacement de la Maison-Carrée que
« nous devons chercher les restes de cette ma-
« gnifique basilique, dont *Spartien* nous a conservé
« le souvenir, mais bien plutôt dans celui indi-
« qué par l'historien de Nismes, *Ménard*, et oc-

« cupé aujourd'hui *par le palais de justice.* » (*Voyez* les aigles ou le palais de *Plotine.*)

Nous pensons que le lecteur sera bien aise de connaître une partie des révolutions qu'a éprouvées ce beau monument, et la cause de plusieurs restaurations bizarres qu'on y voit.

Cet édifice servit d'hôtel-de-ville depuis 1050 (1) jusqu'en 1540, et, pour cela, on dut, pour le distribuer en plusieurs pièces, y faire des constructions contraires à sa solidité autant qu'à ses ornemens, qui durent en souffrir.

En 1540, un particulier, nommé *Pierre Boys*, l'acheta en cédant en échange une vieille maison située où est aujourd'hui la grande horloge (2) ; celui-ci fit construire sur le derrière une petite maison dont on voit encore les traces contre les colonnes du midi.

Cependant M.me la duchesse de *Crussol* (d'*Uzés*) ayant voulu l'acheter pour en faire un tombeau pour sa famille, l'intendant du Languedoc s'y opposa.

---

(1) Avant cette époque, il était tellement masqué par des maisons qui lui étaient adossées, qu'il était à peu près inconnu ; et l'on ne peut en découvrir aucune trace dans l'histoire avant ce temps. Cependant, plusieurs auteurs pensent avec fondement qu'elle a dû servir d'église à la première époque du christianisme. (Notice de M. *de Seynes* sur la Maison-Carrée.)

(2) L'on peut voir le peu de cas que la ville faisait de ce monument ; elle le livre à un particulier afin d'en obtenir un emplacement pour construire un hôtel-de-ville.

Bientôt après, *Pierre Boys* le vendit à M. *Félix Bruyés*, seigneur de *St-Chaptes*; celui-ci en fit une écurie. D'abord il réunit les colonnes du pérystile par une muraille en brique : pour cela il enleva à chacune plusieurs cannelures pour bâtir plus commodément sa muraille, fit une coupure dans l'épaisseur de celle du milieu pour rendre l'entrée plus large, pratiqua des greniers au moyen de plusieurs charpentes, perça les murs pour placer les crèches ; enfin, une coupure inclinée fut faite aux colonnes du devant pour fixer une crèche à l'extérieur, lorsque l'intérieur n'était pas suffisant pour établer les bestiaux les jours de foire et de marché.

En 1670, les religieux Augustins, qui logeaient dans la maison contiguë que *Pierre Boys* avait fait construire, en firent l'acquisition de *Félix Bruyés*, et voulurent y construire une église : l'intendant du Languedoc s'y opposa vivement ; mais les religieux obtinrent un arrêt du conseil, le 12 avril 1672, qui les autorisa.

Alors tout l'intérieur prit une face nouvelle : on y ménagea des chapelles, une nef, un chœur, des tribunes (1). Les souterrains du portique fu-

---

(1) M. *de Séguier* fit restaurer quelques parties de ce monument qui en avaient besoin, et c'est alors que furent attachés ces crampons de fer que l'on voit en plusieurs endroits des colonnes, surtout à celles du pérystile; ils étaient destinés à soutenir le plâtre qu'on y mit pour compléter les cannelures qui manquaient.

rent consacrés à l'inhumation des particuliers, et les religieux pratiquèrent, pour leurs sépultures, des caveaux sous le sanctuaire. (1). Tel était l'état de cet édifice, lorsque M. *de Bâville*, intendant du Languedoc, fit démolir toutes les maisons qui y étaient adossées.

Les Augustins continuèrent d'en être possesseurs jusqu'en 1789. A cette époque, les ordres religieux ayant été supprimés, leur maison fut affectée au service de l'administration centrale du département : cette administration tenait quelquefois ses séances publiques dans la Maison-Carrée.

Pendant le cours de la révolution, et depuis lors, on l'a vue servir de grenier et de magasin public ; enfin, pour donner à ce beau monument une destination qui, sous tous les rapports, lui convînt mieux, M. *Villiers du Terrage* en fit un Musée destiné à réunir tous nos fragmens les plus précieux. L'inauguration eut lieu le 11 mars 1824.

La rue *Auguste* a été percée en face, et les fouilles continuent du côté de l'est. Déjà ce bel édifice est isolé au milieu d'une place très-vaste, et enfermé d'une grille, où l'on s'occupe à réunir tous les plus précieux fragmens de l'antiquité (2).

---

(1) L'on voit encore les traces de plusieurs fenêtres en ogives faites pour éclairer cette chapelle.

(2) Les maisons ont été démolies, à la fin de l'année 1831, à la distance de 25 mètres de l'édifice, du côté de l'est; et sur cette ligne s'élèvent de très-belles maisons qui en feront bientôt une des plus belles places.

PANTHÉON.

TEMPLE DE LA FONTAINE

APPELÉ VULGAIREMENT

TEMPLE DE DIANE (1),

Construit sous Auguste par M. Agrippa.

Le culte des anciens habitans de Nismes pour les divinités païennes leur fit autrefois ériger dans cette ville plusieurs temples en leur honneur. Celui de la Fontaine était un des principaux. L'édifice est aujourd'hui extrêmement dégradé. Cependant ce qui a échappé à l'injure des temps et à la fureur des guerres, porte encore assez de lumières avec soi pour pouvoir former une description exacte du monument entier, et pour bien juger de sa première magnificence. Ce temple fut bâti sur les bords de la Fontaine, et au pied d'un rocher qui était anciennement enclavé dans l'enceinte de la ville. Sa situation ne pouvait être plus heureuse. On sait que, selon l'usage des anciens, les temples

(1) Voy. *Lettres sur Nismes et le Midi.*



Temple de Diane

étaient ordinairement placés près des fontaines et des étangs, ce qui facilitait les ablutions des prêtres et les purifications des païens.

L'édifice est d'une belle structure et de forme carrée, comme l'étaient la plupart des temples de l'antiquité. Considéré en dedans, il forme un vaisseau de sept toises trois pieds de longueur, de quatre toises cinq pieds trois pouces de largeur, et de six toises un pied six pouces de hauteur. Il est voûté en forme de tonne, avec des arcs-doubleaux, dont les uns sont rentrans et les autres saillans. Il était couvert de tuiles ou de dalles enclavées l'une dans l'autre avec tant de justesse que l'eau ne pouvait y trouver passage. La porte d'entrée est à plein ceintre et regarde le levant; elle a trois toises deux pieds trois pouces de hauteur, et une toise cinq pieds trois pouces de largeur; il y avait au dessus une grande ouverture ou fenêtre carrée qui servait à éclairer le temple. Cette ouverture avait deux toises deux pieds trois pouces de largeur.

L'intérieur du temple était orné de seize colonnes qui supportaient une corniche dentelée qu'on avait fait régner tout autour, et sur laquelle porte la voûte. Le fût de ces colonnes est tout uni et sans aucune cannelure. Le long de chacun des deux murs latéraux on avait pratiqué cinq niches carrées avec des tympans au dessus, qui étaient successivement l'un triangulaire et l'autre cintré. Il y avait aussi, de chaque côté de la porte d'entrée, une pareille niche carrée, dont le tympan était à demi triangulaire, de manière que les deux tym-

pans semblent être faits pour se joindre et n'en former qu'un. Chaque niche a une toise deux pieds deux pouces de hauteur, quatre pieds onze pouces de largeur, et un pied onze pouces six lignes de profondeur. L'usage de ces douze niches n'est pas douteux; elles furent toutes destinées pour y placer des statues de divinités: je n'en excepte pas même les deux niches qui sont aux côtés de la porte d'entrée.

Quant au pavé du vaisseau de l'édifice, *il paraît qu'il était en mosaïque, ainsi qu'on l'a reconnu en le déblayant au mois de mai de l'an* 1745. *On y trouva un ciment de petites pierres, tout semblable à celui des pavés en mosaïque, qui ne permet pas de douter de la qualité de celui-ci* (1).

Au fond de l'intérieur du temple, et dans l'endroit le plus noble, vis-à-vis de la porte d'entrée, ce qui serait à notre égard la place du maître-autel, il y a une espèce de réduit ou de chapelle d'une toise neuf pouces de largeur, et de neuf pieds de profondeur. C'était là qu'on plaçait la principale divinité avec un autel au bas. Ce réduit est formé par quatre pilastres, dont deux regardent l'entrée et les deux autres sont sur le derrière. De l'un à l'autre de ceux-ci, il y a trois pieds de distance. Outre cela, il y a deux autres pilastres sur la même ligne que ceux de face, et aux deux extrémités, de sorte qu'il y en a quatre vis-à-vis de la porte d'entrée, qui forment en cet

---

(1) Voy. *Lettres sur Nismes et le Midi.*

endroit une division particulière. Contre chacun de ces pilastres alignés était adossée une colonne de la même forme que les autres, et qui entre dans le nombre des seize. Le plafond de ce réduit, ou la soffite, appelée par les anciens *Lacunar*, est orné de deux sortes de parquets ou compartimens de roses très-proprement travaillées ; il est d'une seule pierre qui porte d'un pilastre à l'autre : celui qui est le plus près de l'aire du temple est plus élevé que l'autre d'environ trois pieds.

De chaque côté de ce réduit il y en avait un autre d'une toise un pied trois pouces de largeur, et d'une toise quatre pieds onze pouces de profondeur. Au fond de ceux-ci était un foyer avec un soupirail en demi-cercle, pratiqué dans l'épaisseur du mur, et bâti de petits moellons carrés, qui avait son ouverture par le haut ; le foyer a quatre pieds un pouce d'ouverture, et cinq pieds deux pouces de profondeur. Il paraît que ces foyers devaient servir à brûler les victimes (1), et les

(1) Je ne comprends pas comment ces foyers, puisque *Ménard* leur donne ce nom, pouvaient servir à brûler les victimes. Que le haut eût servi à faire échapper la fumée, c'est possible ; mais comment leur appliquer cette destination, alors que la partie inférieure, qui forme un puisard demi-circulaire de cinq pieds et demi de profondeur, est humide et privée d'air dans le fond, à tel point qu'avec les combustibles les plus actifs l'on ne pourrait y éclairer du feu ; et, d'ailleurs, l'offrande aux dieux de la partie des victimes que l'on brûlait, se faisait à la vue du public : c'était la seule chose que les assistans vissent. Nous expliquerons leur usage dans les *Lettres sur Nismes*, qui paraîtront incessamment.

soupiraux à faire sortir la fumée au dehors. Le plafond de ces deux réduits était également orné par un compartiment d'une seule pièce. *Rulman* estime que tous ces parquetages ont été dorés : il en jugeait par quelques traces d'étain qui y paraissaient de son temps, ce métal étant le premier appliqué dans les dorures sur pierres afin d'y retenir l'or moulu. Quoi qu'il en soit, ces divers compartimens sont d'une beauté achevée ; ils sont remplis de roses, d'oves, de feuillages et d'autres ornemens, selon la fantaisie de l'ouvrier, traités avec la dernière délicatesse.

Aux deux côtés, et sur chaque aile du temple, régnait une allée ou galerie ouverte, l'une au septentrion et l'autre au midi, de même longueur et de même fabrique que le reste de l'édifice. Ces allées avaient une porte de plein cintre, exposée au levant comme la principale, mais d'une moindre élévation. Il y avait au dessus une fenêtre carrée, dont les pieds droits étaient ornés de chapiteaux. Chaque galerie était couverte d'une voûte faite en tonne, divisée en trois parties qui n'étaient pas toutes d'une élévation égale : la première, qui était sur le devant et la plus longue, allait à fleur et à niveau de la grande voûte du temple ; la seconde était plus basse d'une toise ; la troisième inclinait à peu près autant. Ces deux dernières étaient d'une même longueur. Il régnait le long des murs une corniche qui servait à enrichir ces trois parties de voûte.

A côté de la galerie septentrionale il y avait une espèce de cour de près de cinq toises en carré.

On y entrait par une porte qui était placée du côté de la Fontaine. La cour servait sans doute à faire reposer les taureaux et les autres bêtes qui étaient destinées pour les sacrifices.

Il me reste à parler de la couverture du temple. Cette couverture formait un dos d'âne, dont une partie inclinait et jetait les eaux pluviales sur le devant du bâtiment, et l'autre sur le derrière. Les eaux du frontispice avaient leur chute par deux grandes ouvertures carrées en forme de créneaux ou de chantepleures, pratiquées dans l'épaisseur du mur, à chaque côté de la grande porte d'entrée, avec un chéneau au bas pour pousser loin au dehors l'eau qui en venait. Elles ont au dessus, dans l'endroit de la chute, un pied huit pouces sur un pied trois pouces de large. De là, les eaux qui tombaient sur cette partie étaient reçues dans un bassin d'environ trois toises en carré, qui était au pied de la façade, d'où elles étaient renvoyées dans la Fontaine par un aqueduc particulier. Le fond de ce bassin était garni de grosses pierres de taille, et les murs latéraux de moellons.

L'architecture de ce temple est d'ordre composite. Mais il faut remarquer que les chapiteaux des six pilastres, quoique composites, sont différens entre eux, car, aux quatre pilastres qui regardent la porte d'entrée, les chapiteaux ont leurs ornemens d'une manière, et les deux qui sont derrière les ont d'une autre façon, ce qui leur donnait pourtant une élégance qui a fait dire à *Palladio* qu'il n'en avait jamais vu dans cette espèce qui lui plussent davantage.

Tout l'édifice est bâti de pierres de taille d'une grosseur considérable. Ces pierres ont près de huit pieds de long, dix-huit pouces de haut, et trois à quatre pieds de queue. Elles étaient placées sans le secours d'aucune espèce de ciment, et liées seulement les unes aux autres par des crampons de fer. Elles avaient été tirées de la carrière de *Lens*, qui est la même d'où l'on prit celles des colonnes et de l'entablement de la Maison-Carrée. Le grain en est très-uni et conserve beaucoup sa blancheur.

L'on a d'abord attribué la dédicace de ce temple à *Vesta*; mais sa forme carrée, opposée à la construction sphérique des édifices consacrés à cette déesse, détruit cette opinion; ensuite, sur ce qu'il était voisin de la Fontaine, et que, dans les environs de la Tour-Magne, il y avait autrefois des bois de bruyères, l'on prétendit que c'était *Diane* que l'on y adorait; mais ce sentiment tombe par le point même où l'on voudrait le soutenir, puisque les bois voisins de la Tour-Magne auraient été très-éloignés du temple. *Palladio* l'attribua aux divinités infernales, supposant que, tout le long du frontispice, il régnait une cour formée par un mur contigu qui n'avait point d'ouverture; ce qui est faux dans le fait. En commentant l'opinion de *Palladio*, *Rulman* soutient que cet édifice avait été consacré par *Adrien* aux mânes de *Plotine*, et que l'on y sacrifiait aux divinités infernales. Il s'appuye sur ce fait, encore aussi faux que le précédent, ce qui suppose que le temple était bâti bien avant dans la terre, et que l'on y descendait à la manière des temples infernaux. *Deiron*

prétendit que ce temple avait été dédié à Isis et à Sérapis, sur un fragment d'inscription où l'on trouve ces mots :

Item dedicatione templi Isis et Serapis.

Mais le commencement même de ce fragment d'inscription, si l'on veut l'appliquer à ce temple, fait naître l'opinion qu'il était un Panthéon. On y trouve :

Isis.... Serapis vestæ Dianæ somni....

Ceux qui veulent que *Nemausus* ait été adoré dans ce temple, se fondent sur ce qu'il est à présumer que la principale divinité de la colonie ait eu la première place dans un temple où toutes les niches que l'on y trouve prouvent que l'on y sacrifiait à tant d'autres (1).

La grossièreté du parement de la façade actuelle, comparée avec la délicatesse et le fini précieux de toutes les parties intérieures ; l'irrégularité choquante des trois portiques qui la forment, et qui n'ont aucun rapport entre eux, ni dans les largeurs, ni dans les hauteurs, firent présumer qu'il devait avoir existé une façade plus régulière et plus digne du temple.

---

(1) *Nemaus, Nemausa, Nemausus*, noms que les Volces donnaient à leur divinité, qui était celle des forêts et la même que *Diane Hécate.* Nous pensons que le temple fut réédifié par les Romains, pour accoutumer ces peuples aux cultes de leurs nouveaux maîtres, qui en firent un panthéon. (*L'Édit.*) Voy. *Bains d'Auguste.*

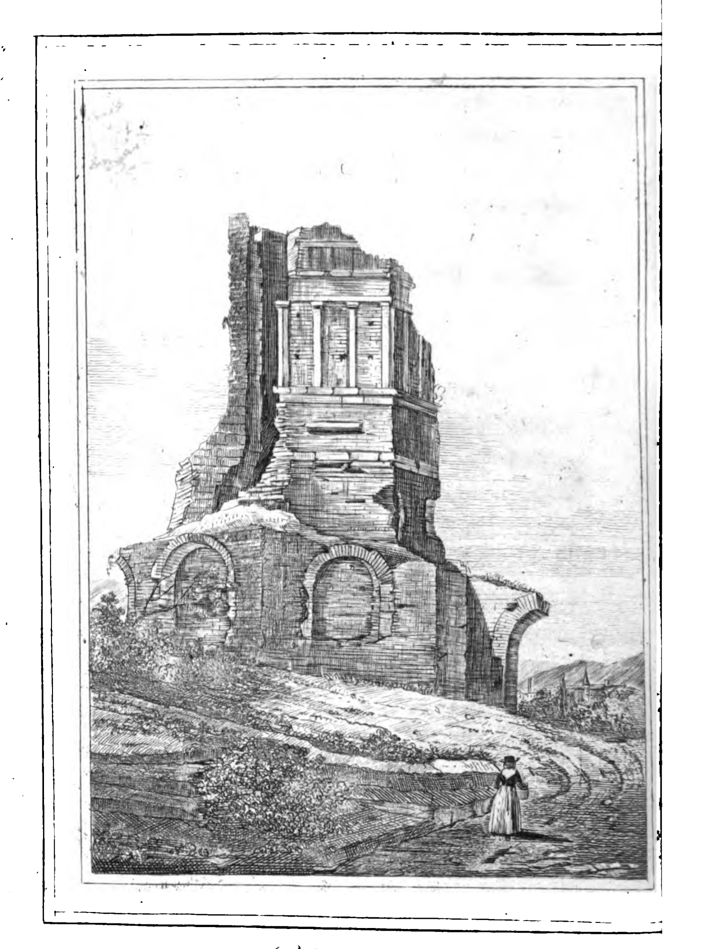
Les fouilles faites par M. *Grangent*, ingénieur en chef, au devant du temple, lui ont fait reconnaître « qu'au devant de la façade actuelle s'élevait un « grand porche formé par trois portiques, dont « les deux latéraux, demi-circulaires sur le plan, « offrent de grandes niches, lorsque celui du mi- « lieu, de forme carrée, sert à l'entrée du temple.

« Le devant du porche du milieu et des deux « niches latérales était orné de deux colonnes « d'ordre corinthien, couronnées d'une corniche « qui s'amortissait contre les pieds droits, et c'é- « tait seulement au dessus de la corniche que com- « mençait le cintre de l'entrée principale et des « niches. Cette façade était élevée au dessus d'un « perron général, sur lequel on montait par quatre « marches : en avant de ce perron, et vis-à-vis de « chaque trumeau, on trouve un piédestal qui « portait vraisemblablement une statue. Nous avons « reconnu cette distribution en faisant faire des « fouilles au devant du *Panthéon*, et nous avons « trouvé des amorces de toutes ces constructions « encore debout dans leur première position. » (*Monumens antiques du Midi*) (1).

Il existe au nord du Panthéon un couloir souterrain. En dehors, l'on ne peut pénétrer à son extrémité à cause des décombres ; il a une rami-

---

(1) Dans les fouilles faites en 1834, non-seulement on a trouvé les bases des colonnes et des pilastres, mais encore les piédestaux pour les statues, et plusieurs beaux fragmens de statues en marbre blanc d'une dimension colossale.



Tourmagne

fication de deux autres souterrains à droite, dirigés aussi au nord ; on présume qu'ils étaient établis sous le logement des prêtres, et qu'ils servaient à quelque usage mystérieux. Il est à regretter que l'on n'ait pas déblayé et fouillé entièrement ces souterrains qui offriraient sans doute quelques objets précieux.

DE LA TOUR-MAGNE. (1)

Le monument qu'on appelle Tour-Magne ne porte ce nom que parce que c'est la Tour la plus grande et la mieux bâtie de toutes celles qui régnaient le long des anciens murs de Nismes. Cette Tour, exposée par son élévation à toutes les vicissitudes des temps, ne nous présente presque plus que des débris ; mais heureusement nous avons d'ailleurs des secours suffisans pour y suppléer et connaître son état ancien, je veux dire : d'un côté ce qui nous en reste, considéré avec attention, et, de l'autre, les notions que nous fournissent le récit et le témoignage de ceux qui l'avaient vue en meilleur état.

La Tour-Magne est construite en façon de pyramide, et placée sur la cime d'un coteau qui

(1) Voy. *Lettres sur Nismes. — Preuves sur l'antiquité de la Tour-Magne.*

était renfermé autrefois dans l'enceinte de Nismes. L'édifice se trouvait même tout entier dans cette enceinte ; il faisait l'angle des murailles de la ville du côté du nord, et leur servait de liaison. Cette Tour avait sept faces par en bas et huit par en haut. Celles d'en bas ne sont point égales dans leur longueur : les trois premières, placées à l'occident, ont chacune cinq toises, et présentent dans leur milieu une sorte de croisée feinte, en arc-doubleau, d'une toise cinq pieds de hauteur, et d'une toise de profondeur ; la quatrième face, qui regarde le nord, a huit toises ; la cinquième, placée au levant, a huit toises cinq pieds ; la sixième, qui est entre le levant et le midi, a trois toises trois pieds ; enfin, la septième, qui regarde le midi, a cinq toises trois pieds de longueur : quant aux huit façades supérieures, elles avaient une longueur égale qui était de deux toises cinq pieds.

Pour monter à cette Tour il y avait, du côté de l'occident, un massif de maçonnerie d'une toise deux pieds de largeur, et de douze toises de longueur, garni sur les ailes de garde-fous avec leurs corniches, qui servaient de rampes et d'accoudoirs, et élevé, au bout de sa longueur, d'une toise trois pieds sur terre.

C'était là la première montée ; il en venait ensuite une seconde en angle, qui, par un trait de seize toises trois pieds de longueur, conduisait jusqu'à une galerie placée au milieu de la Tour ; celle-ci était supportée par quatre arceaux, dont la grandeur croissait à mesure que la rampe s'éle-

vait. La longueur du premier de ces arceaux était de deux toises, et sa largeur d'une toise un pied; la hauteur du dernier arceau était de trois toises. Il faut observer que ces deux montées n'avaient point de marches, et formaient simplement une pente douce et aisée. Elles étaient pavées de carreaux de marbre.

La galerie, où aboutissait la dernière montée, régnait tout autonr de l'édifice, et était à la hauteur des murs de la ville; elle avait partout deux toises deux pieds de largeur, si ce n'est du côté de la façade du levant où elle n'en avait qu'une. Depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la naissance de la galerie, il y avait cinq toises deux pieds de hauteur.

Quand on était arrivé à cette galerie, on trouvait, du côté du couchant, un escalier à noyau pratiqué dans le massif de la Tour, qui conduisait jusqu'au sommet par vingt-deux montées de six marches chacune avec le pailler, ce qui donnait cent trente-deux marches. La première montée prenait jour de la porte, et la dernière, du haut de la Tour. Le reste de l'escalier était éclairé par neuf fenêtres de deux pieds de largeur et de trois de hauteur. Le noyau avait un pied et demi d'épaisseur et une toise un pied de largeur.

Le bâtiment avait trois corniches dans sa hauteur, qui le partageaient différemment. Il en régnait une tout autour, quatre toises plus haut que les galeries dont je viens de parler, faite de gros carreaux de pierre qui ont une toise de longueur, deux pieds et demi de largeur, et un pied

de hauteur. Sur chaque face de la corniche il y avait quatre pilastres avec ceux des coins, qui étaient bâtis de pierres menues et façonnées en moellons de saillie. Chaque pilastre a deux toises trois pieds et demi de hauteur, deux pieds de largeur avec la saillie de ses moulures en retours. Une toise au dessus de cette corniche il en régnait une autre de même pierre, qui servait de piédestal à des colonnes dont le haut de l'édifice était orné. Sur chaque face de celles-ci il y avait quatre bases, avec celles des coins, lesquelles portaient quatre colonnes qui avaient un pied trois pouces de diamètre au bas du tronc, et une toise trois pieds de hauteur, et sur lesquelles reposaient leurs chapiteaux.

Il faut observer qu'au dessus de ces corniches l'ouvrage allait en diminuant de deux pieds de retraite vers son centre (1).

Dans le massif du corps de la Tour, et à la moitié de sa hauteur, il y avait six vides faits en demi-cercle, et qu'on peut appeler, quoique improprement, de *petites chambres*, en forme de sac, d'une toise quatre pieds six pouces de diamètre. Le plat de ces chambres joignait la façade de la circonférence, et le demi-cercle tendait vers le centre. Les quatre qui regardaient l'orient, le septentrion et l'occident, ont chacune six toises trois pieds d'élévation, et des deux autres l'une a cinq toises un pied, et la dernière quatre toises

(1) D'après ce calcul, la Tour-Magne avait environ 95 à 100 pieds d'élévation.

un pied six pouces. Dans le milieu de l'édifice et au centre des six chambres, il y en avait deux autres qui étaient entièrement semblables, et dont le diamètre est le même. Celles-ci sont séparées par un mur de trois pieds d'épaisseur, dont la longueur va du levant au couchant. De plus, le demi-cercle de l'une regarde le midi, et l'autre regarde le septentrion. Toutes ces chambres étaient vides : elles ne pouvaient prendre jour que d'en haut, à la façon des puits, sans portes pour y entrer. Elles étaient seulement couvertes par le haut de grandes pierres plates, roulées dessus, et jointes par une mortaise si bien ajustée, que la pluie ne pouvait point y pénétrer. On levait au besoin ces pierres par de gros anneaux de fer, à la manière de celles de nos tombeaux. Qu'on ne croit pas, au surplus, que ces ouvertures aient été destinées à quelque usage ; elles ne furent faites que pour décharger la masse du bâtiment d'une maçonnerie inutile, dispendieuse, et qui aurait pu faire crouler l'édifice sous son propre fardeau. Le sommet de la Tour était une plate-forme accompagnée d'un garde-fou, qui, avec sa corniche, servant de rampe ou d'accoudoir, avait quatre pieds de hauteur. Cette plate-forme recevait les eaux pluviales qui coulaient ensuite, par une pente aisée, dans les trous des corbeaux plantés contre les faces de l'édifice, et se dégorgeaient au dehors avec facilité.

Tout le corps du bâtiment est de moellonnage brut, et le parement de moellons d'assises égales.

Ce moellonnage est bâti avec mortier de chaux

et de gros sable, d'une extrême dureté : les pierres des ornemens et celles des corniches sont beaucoup plus grandes que les autres. Toute l'architecture est d'ordre dorique.

Ce qui reste de cette superbe Tour n'a pas plus de treize toises de hauteur, et le pied en est comblé au dehors d'environ deux toises. Les montées et l'escalier sont abattus, de sorte qu'on ne peut plus y monter qu'avec le secours d'une échelle, ou en plaçant le pied, non sans danger, dans les trous qu'on y a fait exprès. Il ne reste des ornemens qu'un pan vers le midi ; en un mot, on y reconnaît à peine l'ordre, l'économie et la structure primitive du bâtiment.

Les diverses conjectures sur la destination de cet édifice sont, qu'il était le mausolée des anciens rois du pays, et l'on appuye cette opinion sur une inscription sépulcrale qu'on dit avoir été trouvée dans ses environs ; 2.° qu'il servait de phare pour l'embouchure du Rhône (1) (en supposant que la mer venait jusqu'à Nismes) ; 3.° que, si c'était un phare, il n'avait été construit que pour guider, toute la nuit, les voyageurs de terre ; 4.° qu'il était l'*ærarium* de la contrée, dont Nismes était la métropole ; 5.° qu'il fut consacré à l'apothéose de *Plotine* ; 6.° que c'était un temple

(1) Le niveau le plus bas de cette ville est à 37 mètres au dessus de celui de la mer ; celui d'Arles n'est qu'à 5 mètres. Comment concilier l'existence de cette dernière ville et de Marseille avec les eaux de la mer baignant les murs de Nismes ?

des Volces ; qu'il faisait partie des murs de la ville, et qu'outre son objet de défense, on peut le regarder comme propre à porter des fanaux pour donner avis aux bourgades voisines pendant les temps de guerre et de trouble, par le moyen des feux qu'on allumait dessus. L'usage de donner des signaux par le moyen du feu se pratiqua dans les temps les plus reculés ; il est par conséquent très-vraisemblable qu'on ait bâti la Tour-Magne pour la pratique d'une coutume si sage et si utile au repos des peuples et des villes, dont Nismes était la métropole. La situation, la fabrique, l'élévation de cette Tour, placée sur le lieu le plus éminent, tout cela nous fournit une preuve incontestable de cette destination primitive. Son escalier, qui ne fut fait que pour conduire au sommet, et non dans les autres parties, toutes entièrement fermées et sans autre ouverture que celle d'en haut, ne manifeste-t-il pas qu'il n'y avait que le sommet qui fût de quelque usage ? Or, cet usage pouvait-il être autre que celui que je viens d'indiquer (1).

Il ne paraît pas qu'on puisse donner d'autre époque à la construction de cet édifice que celle des anciennes murailles de la ville ; je veux dire qu'il faut la fixer sous les premiers Romains qui

(1) On a établi depuis peu un télégraphe sur la Tour-Magne ; au moyen près, on l'a rendue à sa première destination.

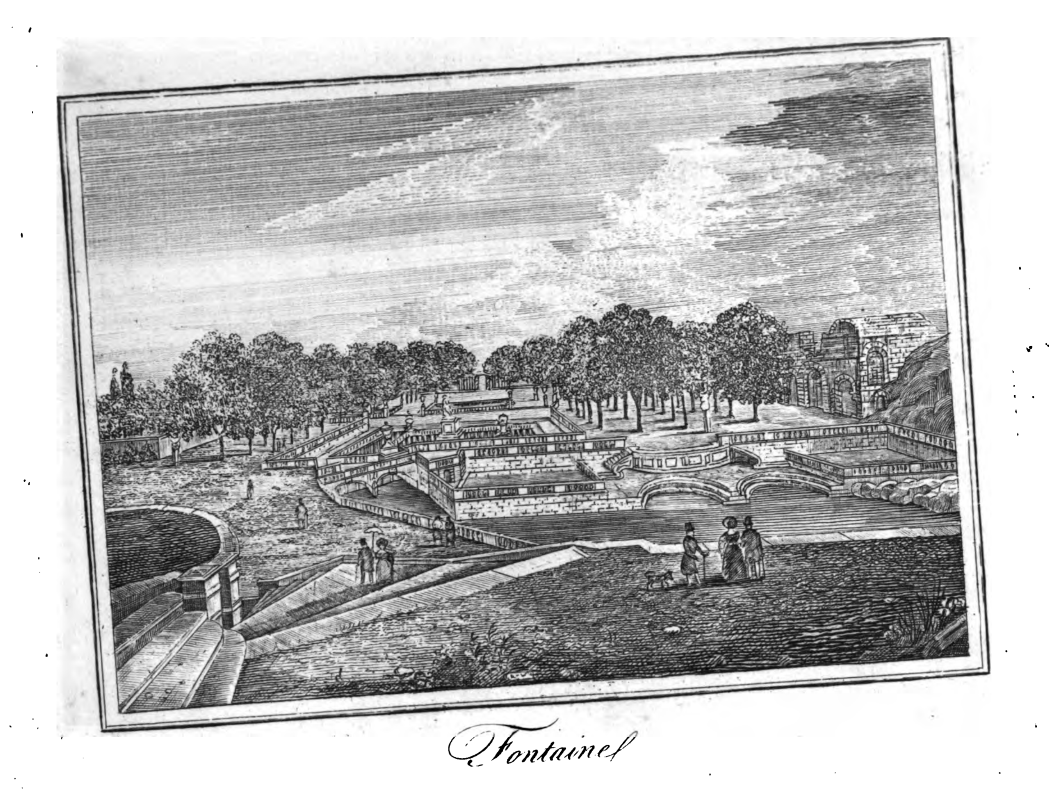
vinrent s'établir à Nismes (1) : tout y présente la forme et la manière de bâtir de ces peuples (2).

DE LA FONTAINE.

Le premier but des ouvrages faits à la Fontaine a été d'empêcher ses eaux de se perdre, et de les distribuer avec plus d'utilité et d'abondance à la ville ; mais, comme, en creusant dans les environs de la source, on trouva des vestiges des bains antiques, le zèle des citoyens s'échauffa ; ils songèrent à rétablir les monumens de l'ancienne gloire de leur ville ; chacun s'empressa de présenter des plans ; mais, enfin, la cour décida, et M. Maréchal, directeur des fortifications, fut nommé, par arrêt du conseil, pour présider à l'exécution des projets qu'il avait donnés. Il conserva beaucoup de choses de l'antique, et y en ajouta beaucoup d'autres. Ce serait dépasser les bornes de cet ouvrage que de

(1) *Voy.* la Porte d'Auguste avec son inscription.

(2) L'on voit dans le cabinet d'antiquités de l'Editeur un poids antique aux armes de la ville d'un côté, et ayant pour revers la Tour-Magne telle qu'elle devait être : ce monument unique est très-curieux. (Voy. *planches des fragmens*, *fig.* 6). Ce cabinet d'amateur renferme des objets très-précieux ; nous recommandons aux étrangers de le visiter ; il est situé en face de la Maison-Carrée.



Fontaine

décrire la situation des anciens bains qui n'existent plus, et je crois satisfaire assez le voyageur en lui faisant remarquer le rapport qu'a la décoration actuelle de cette Fontaine avec les bains des Romains.

La source est renfermée par une muraille faite sur la ligne de l'ancienne. Les escaliers demi-circulaires, par lesquels on y descend, sont aussi faits sur l'antique. L'escalier à deux rampes, qui est au dessus de ces premiers, est un ouvrage moderne. Le pont, par où les eaux de le Fontaine s'écoulent dans le premier bassin, n'est aujourd'hui qu'à deux arches ; l'ancien était à trois dans la même place. Une digue à l'entrée de ce pont servait à retenir les eaux de la source, et à les empêcher de ne pénétrer dans le premier bassin que par des ouvertures où étaient adaptés des tuyaux de plomb : ces tuyaux aboutissaient à des rigoles.

Le premier bassin, que l'on nomme à propos *le Nymphée*, était la place destinée aux bains. C'est au même lieu de l'ancien qu'est construit le grand stylobate ou piédestal qui porte la statue. La frise de ce stylobate est exactement copiée de l'ancienne (1). Les chambres des anciens bains y

(1) En 1827, on recueillit une des colonnes qui étaient placées aux quatre angles du stylobate ; elle est aujourd'hui dans le Musée, réunie à sa base et à son chapiteau trouvés antérieurement. Cette base, unique en son genre, est d'un

ont été conservées, et l'on a mis au devant d'elles une nouvelle ligne de colonnes qui soutiennent une corniche en saillie. Ce bassin, qui, chez les Romains, n'avait sans doute de l'eau que dans ses rigoles, en est maintenant toujours rempli, et les chambres demi-circulaires, qui servaient autrefois à placer des cuves pour les bains, ne servent plus à rien aujourd'hui; de manière qu'un homme qui voit pour la première fois la Fontaine, et qui demande le but de ce bassin dans toutes ses parties, est étonné qu'on lui réponde qu'il est l'ornement d'une chose dont les anciens se servaient, et que cependant il n'est pas praticable pour le même usage. Ce premier bassin verse ses eaux dans un second que l'on nomme communément *Bassin des Romains*, et qui, du temps des anciens bains, servait de réservoir. Il est carré et a six arceaux de chaque côté. Ceux du midi sont feints, ceux du nord servent à l'entrée des eaux qui émanent du premier bassin; ceux de l'orient et de l'occident donnent issue aux mêmes eaux qui vont remplir les deux canaux latéraux de la Fontaine. Le reste de cette promenade n'a aucun rapport avec ce que peuvent y avoir fait les Romains.

---

goût admirable, ornée de cordes tressées et de feuilles d'acanthe; le chapiteau est très-joli et assez bien conservé.

Cette colonne devait soutenir une petite figure de Naïade, et devait être placée où sont aujourd'hui de grands vases, aux angles du piédestal de la Nymphe de la Fontaine.

PAVÉS EN MOSAÏQUE

TROUVÉS A NISMES.

Les Romains décoraient leurs appartemens de pavés mosaïques, et Nismes est la ville qui en offre plus que toutes celles de leur domination (1). On a découvert des morceaux qui annoncent la plus grande magnificence. Les cubes de ces mosaïques sont en marbre, quelquefois de pierres de différentes couleurs : ils sont posés sur un ciment très-fin, composé de pierres, de briques, de marbre même, pulvérisés et bien liés avec de la chaux ; la plupart de ces pavés trouvés à Nismes n'excèdent pas la grandeur de deux toises. On en voit un à la *Maison-Carrée*, trouvé dans les dernières fouilles, représentant un faisceau des foudres de Jupiter, à un niveau plus bas que ce monument, ce qui lui fait supposer une existence antérieure (2)

(1) On porte jusqu'à vingt-cinq le nombre des mosaïques trouvées à Nismes.

(2) Le 27 avril 1828, on a trouvé dans la rue qui a été ouverte en face de la Maison-Carrée, en creusant les fondations d'une maison, et à douze pieds au dessous du sol actuel, des portions d'un pavé mosaïque qui était entouré d'un mur peint à la fresque, d'un éclat surprenant et de

Deux autres à l'Hôpital-Général, dans l'église, un à la *Calendre anglaise*, un autre dans la fabrique de M. *Roux* (1), quelques jolis fragmens dans le café de la *Bourse*, chez un menuisier nommé *Laporte*, et un à la Fontaine ; enfin, en septembre et en novembre 1824, il en a été trouvé deux dans le jardin du *Séminaire*, que l'on a placés dans l'église (2).

LE PONT DU GARD.

Ce monument, placé dans une campagne assez éloignée de Nismes, semble ne point appartenir à cette ville ; mais, comme il ne fut construit que pour l'usage de ses habitans, la description en de-

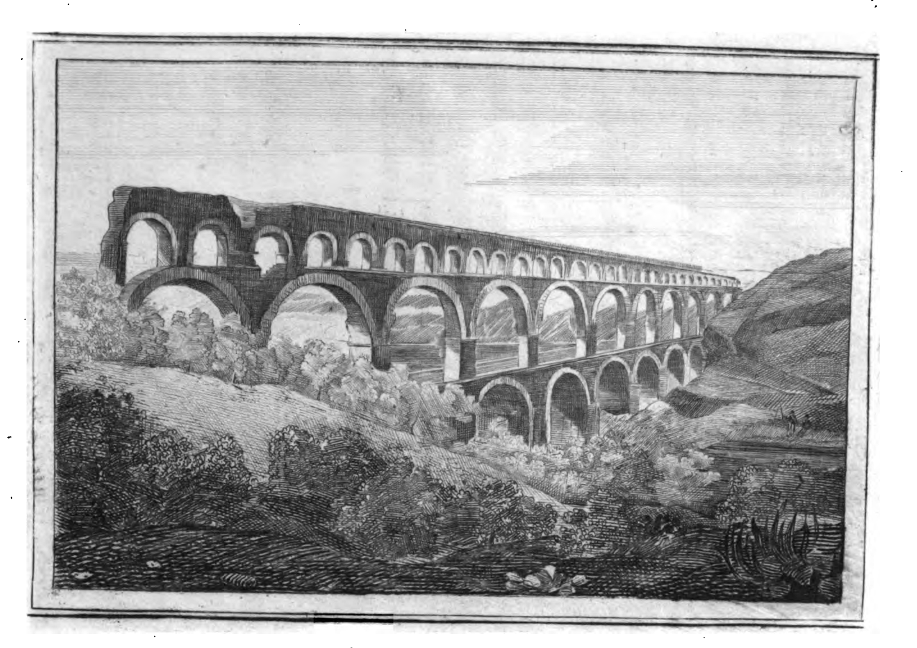
---

diverses couleurs : on voit ces fragmens dans le cabinet de l'éditeur. Ce pavé et la peinture doivent être du même temps que celui trouvé dans l'enceinte de l'édifice (et indiqué sur le plan sous le n.° 14) ; ceux-ci se trouvent aussi dans celle de l'ancien *Forum*, et, par conséquent, d'une existence antérieure à ce monument.

(1) Ce pavé a été donné au Musée par M. *Roux-Carbonnel*, en 1827.

(2) En juillet 1833, on a trouvé un joli pavé mosaïque dans la maison de M. *Valz*, sur le Cours, près l'église St-Charles.

Il représente des portraits de femme en buste, placés dans des octogones formés d'une torsade de diverses couleurs. Le portrait de celle qui est voilée est fort bien ; elle a un



Pont du Gard

vient sans doute une dépendance de cet ouvrage. Le Pont du Gard est un des plus beaux morceaux de l'antiquité. Les maîtres de l'art le regardent comme le chef-d'œuvre le plus hardi qu'on ait jamais imaginé. Il est bâti sur la rivière du Gardon, autrefois appelée *Gard*, dont il a retenu le nom; rivière qui prend sa source dans les *Cevennes*, et coule de l'occident au levant. Cet ancien Pont se trouve à quatre lieues vers le nord-est de Nismes, entre le château de St-Privat et le village de Remoulins, en un endroit où la rivière coule dans un vallon, et où elle a des rives très-escarpées.

Trois rangs d'arcades à plein cintre, élevées les unes sur les autres, composent cet édifice et en forment trois ponts. Le premier pont, à le prendre depuis la superficie de la rivière jusqu'au haut de la cymaise, a dix toises deux pieds de hauteur et quatre-vingt-trois toises de longueur. Il y a six arches, dont la cinquième est celle sous laquelle seule passent ordinairement les eaux de la rivière; celle-ci a treize toises d'ouverture, et les autres en ont moins : elles sont portées sur cinq piles

---

certain air de coquetterie; un nœud de rubans placé dans les chevenx près l'oreille gauche, et le voile tombant à droite et partant d'un diadème qui couronne la tête, font un très-joli effet.

On observe des fruits placés dans les carrés à la jonction des octogones. Il régnait à la bordure extérieure une grecque d'un travail admirable.

On n'a pu sauver qu'une partie de ce pavé, que le propriétaire se propose d'utiliser.

la largeur de la pile, sur deux pieds deux pouces de largeur, et un pied neuf pouces de haut, avec bossages et leurs paremens, et une ciselure à leurs joints : cette assise est toute en carreaux. Il y en a une autre par-dessus qui est toute en boutisse, de pareilles largeur et hauteur. Quant à l'architecture de l'édifice, elle est d'ordre toscan.

Je ne dois point oublier de faire ici mention d'une figure de Priape qu'on trouve sculptée en bas-relief sur ce bâtiment, et que plusieurs ont pris, sans fondement, pour celle d'un lièvre. Il est du côté de l'orient, sculpté sur un des voussoirs de la troisième arche du second pont, entre les retombées ; il a une sonnette au cou, et est terminé par trois queues retroussées qui forment trois autres Phallus, mais plus petits que le précédent. Ce sont encore ici des symboles de la population et de l'éclat que devait avoir, un jour, la colonie de Nismes.

Le Pont du Gard servait à conduire dans Nismes les eaux de deux fontaines étrangères, l'une appelée *Airan*, située près de Saint-Quintin, gros village éloigné de demi-lieue d'Uzés, et l'autre, *Eure*, à un demi quart de lieue de cette dernière ville. La fontaine d'*Airan* dégorgeait ses eaux dans celle d'*Eure* par un aqueduc dont on voit encore les vestiges.

C'était par une longue suite d'aqueducs que les eaux des fontaines d'*Airan* et d'*Eure* étaient conduites sur le Pont du Gard, et de ce pont jusqu'à Nismes. En effet, quoique de ces deux sources la première ne fût qu'à quatre lieues et de-

mie de Nismes, et la seconde à quatre en suivant le chemin ordinaire, il se trouvait néanmoins que les aqueducs qui conduisaient les eaux duraient près de sept lieues, et cela parce qu'il régnait plusieurs détours qu'on était obligé de suivre pour conserver la pente et le niveau nécessaires.

Malgré toutes les difficultés qui se présentent pour découvrir l'auteur du Pont du Gard, et fixer l'époque de la construction de cet édifice, je conjecture qu'on doit l'attribuer à M. *Agrippa*, gendre d'*Auguste*, qui l'aurait fait construire l'année où il fut chargé par ce prince de venir régler les affaires et apaiser les mouvemens des Gaules, c'est-à dire l'an 735 de Rome, 19 ans avant la naissance de J. C. On sait que, pendant le séjour qu'*Agrippa* fit, à cette occasion, dans les Gaules, il embellit ces contrées de quatre grandes voies qui les traversaient, et qui en firent un des plus beaux ornemens. Il ne négligea pas sans doute de les accompagner d'aqueducs qui ont toujours fait partie des grands chemins. Aussi, ses soins et son zèle pour le bien public sur ce dernier objet lui valurent-ils dans Rome le glorieux titre de *Curator perpetuus aquarum*. Il était donc bien juste qu'*Agrippa* s'attachât plus particulièrement à l'avantage et à l'utilité d'une colonie établie par *Auguste*. Nismes avait en ce point une sorte de droit sur son zèle. Cependant, comme la construction de ce superbe bâtiment dura sans doute quelques années, je crois qu'on ne le vit entièrement fini que l'an de Rome 750, c'est-à-dire quatre ans avant

J. C. J'ajoute, au reste, que la principale dépense de cet édifice fut faite par la colonie de Nismes même. Ce qui me le persuade, c'est le symbole des Priapes qu'on y voit sculptés : symbole relatif à la colonie, comme il l'était à l'égard de l'*Amphithéâtre*.

On entreprit, vers le commencement du dix-septième siècle, de faire du premier de ces ponts un pont de passage pour les charrettes et autres voitures (1). On avait échancré les piles du second pont, et l'on y avait pratiqué des encorbellemens qu'on avait munis d'un garde-fou, ce qui avait ébranlé le bâtiment, et le faisait surplomber par le côté d'où vient la rivière. Mais, en 1699, l'intendant *Bâville*, toujours rempli de zèle pour la conservation des anciens monumens, fit visiter celui-là par deux architectes habiles, qui furent l'abbé *de Laurent* et *Daviller*, pour fixer les réparations dont l'édifice pouvait avoir besoin. Sur les rapports de ces artistes, les états-généraux du Languedoc, assemblés en 1700, les firent rétablir et remettre en bon état, de manière qu'on ne laissa qu'un petit chemin sur le premier pont pour les gens à pied et à cheval.

Ce passage, néanmoins, avait toujours paru né-

(1) « Le duc de Rohan, qui venait porter du secours aux « religionnaires de Nismes, fit couper, du côté d'*amont*, tous » les pieds droits des arcs du second rang, sur un tiers de « leur épaisseur, pour faciliter le passage de son artillerie. » (*Le Guide*, pag. 10.)

cessaire et était désiré par le public à cause des fréquentes crues du Gardon, qui ne permettent pas de le traverser, même dans un bac, en plusieurs temps de l'année. Il s'agissait donc de procurer ce passage sans endommager un si bel édifice. Après un examen soigneux, les états-généraux de la province se déterminèrent à faire bâtir un pont particulier et le faire adosser contre la face orientale de l'ancien. C'était procurer à la fois deux avantages aux voyageurs ; l'un de passer la rivière en tout temps sans danger, et l'autre de se voir à portée de satisfaire leur curiosité, et de considérer à loisir les beautés et la magnificence de ce superbe monument. L'entreprise en fut délibérée dans la séance du 22 janvier de l'an 1743, et l'on mit la main à l'œuvre la même année ; de manière que la première pierre de ce nouveau pont fut posée le 18 de juin suivant, et c'est la première de l'arrière-bec de la pile la plus proche du bord méridional de la rivière. Ce bâtiment fut enfin achevé en 1747.

STATUES, FRAGMENS ET INSCRIPTIONS, TROUVÉS DANS DIFFÉRENTES FOUILLES.

DE
LA STATUE D'APOLLON

TROUVÉE DANS LA RUINE DES BAINS (1).

Au mois d'août de l'an 1739, on trouva sous les ruines des bains de la Fontaine la tête et le tronc d'une très-belle statue de marbre, qui ont, en tout, et en l'état ou ces pièces se trouvent, trois pieds huit pouces de hauteur. Les épaules, qui font la plus grande largeur de ce corps, ont un pied neuf pouces, et la tête onze pouces de hauteur. De là je conclus sans peine, suivant les règles du dessin qui divisent le corps en huit grandeurs ou mesures de tête, que la statue entière devait avoir sept pieds quatre pouces. Tout y est formé avec une élégance et un art merveilleux. Aussi puis-je assurer que c'est un des ouvrages les plus parfaits qu'ait produits l'antiquité.

(1) 3.me planche des Fragmens, figure 8 : cette statue est au Musée de Paris.

L'examen des parties qui nous restent va le prouver.

Cette antique représente un jeune homme nu et sans barbe. Ses cheveux sont frisés et partagés en grosses boucles presque égales, qui ne vont que jusqu'aux épaules. Le front en est large, les yeux bien fendus, le nez régulièrement tourné, et la bouche petite. La taille en est belle, grande et noble. Ses hanches sont relevées, sa poitrine large et ses épaules hautes. Le sculpteur a formé la largeur de l'estomac et des épaules avec tant d'art et de proportion qu'il serait difficile de mieux former un corps. Il a mis sur l'épaule gauche la draperie ordinaire qui caractérise la représentation d'une divinité. Le tronc en est fort et vigoureux. En un mot, il règne dans toute cette figure une grâce et une majesté admirables. L'ouvrier a surtout extrêmement bien marqué cette fraîcheur et cet embonpoint, qui annoncent la complexion d'un jeune homme robuste. On n'a trouvé que quelques fragmens de bras, de cuisses et de jambes, et toutes ces parties sont formées avec la même habileté. Il serait à souhaiter que la statue fût entière; on pourrait la faire servir de modèle dans ces célèbres écoles où les peintres et les sculpteurs vont puiser les plus belles connaissances de leur art.

Les connaisseurs l'attribuent à Apollon. L'élégance et la majesté de la statue, ce visage jeune, ces cheveux frisés, cette draperie, caractérisent ce dieu d'une manière qui ne paraît pas équivoque. Telle était l'idée commune que les anciens peuples avaient d'Apollon. Ils le représentaient

blond et frisé, et toujours ses statues lui donnent cette figure.

Quant à l'usage et à la destination de la statue de Nismes, je soupçonne que cette pièce aura été offerte et placée dans quelque temple pour accomplir un vœu, ainsi que le pratiquaient les anciens, peut-être dans le temple même de la Fontaine. De plus, on trouva dans le même temps, et tout auprès de la statue que je viens de décrire, une colonne de bronze avec son chapiteau de même matière, de deux coudées de hauteur et très-bien travaillée. Elle pouvait avoir servi d'ornement à quelque autel, dans cet ancien temple, en l'honneur de ce Dieu (1).

STATUE

DE L'HOMME AUX QUATRE JAMBES, ET CARIATIDES.

On voit, en allant au palais, dans le coin de la maison de M. *Massip*, une statue de pierre, de forme bizarre, que le vulgaire appelle *l'homme*

(1) Un pavé en mosaïque existe près la source de la Fontaine, et presque en face du Temple de Diane : sa position, son niveau, le rocher qui forme une fuite terminée par une coupure presque à pic, et ces fragmens de statues

de quatre jambes. Elle représente, de la ceinture en bas, deux corps humains au dessus de la grandeur naturelle, avec des sexes de femme. La poitrine est couverte d'une draperie d'où l'on voit sortir une forme de bras. Elle n'a qu'une tête avec une longue barbe (1).

Cette figure n'est qu'un mauvais assemblage de trois parties qui n'ont aucun rapport entre elles. La tête n'est pas du corps de l'ouvrage. Elle a été placée après coup pour donner à la statue une figure d'homme. On juge même, à la seule inspection, que cette tête a été faite pour un autre dessein. La poitrine est une base de colonne qui a été aussi posée après coup. Le reste est l'extrémité d'un double corps. Cette dernière partie mérite seule quelque attention. C'est là, sans contredit, le fragment d'une autre statue cariatide.

Parmi les divers monumens qui sont placés à la porte de la Couronne, il se trouve, au dedans de l'avance de maçonnerie qui contourne cette porte, une statue de pierre; elle a ses bras der-

---

trouvés en ce lieu, pourraient nous faire présumer l'existence d'un temple d'Apollon : nous donnerons, dans les *Lettres sur Nismes*, un plus long développement à notre idée sur la possibilité de l'existence de ce temple.

(1) *Guirand* dit que cette tête est celle de *Géryon*, qui avait trois corps, et qui fut vaincu par *Hercule*; il ajoute qu'on voit la figure de ce héros sur des fragmens qui le représentent monté sur un lion.

Ménard ne pense pas qûe cette opinion soit fondée.

D'autres pensent que c'est la tête d'un fleuve. (1.re planche des fragmens, fig. 9.)

rière sa tête et sur son cou, et se trouve dans une posture extrêmement gênée, mais toute nue, et avec le cou et le sein d'une femme. Les cuisses et les jambes ne paraissent pas. La plus commune opinion est celle qui veut que ce soit là un pantomime ou un baladin.

On trouve contre le mur de la même porte de la Couronne une autre statue de pierre, de semblable forme et de même attitude que celle que je viens de décrire. C'est aussi la figure d'une femme. Elle a la tête couverte d'une espèce de bonnet ou coiffure romaine.

Cette antique, que plusieurs ont expliquée de la même manière et avec si peu de solidité que les deux précédentes, est encore une statue cariatide.

LES AIGLES

OU LE

PALAIS DE LA PRINCESSE PLOTINE (1).

NOTRE historien, en parlant du palais de justice, rapporte qu'on n'a jamais creusé la terre, en bâtissant sur cet emplacement, qu'on n'y ait trouvé

---

(1) *Voy.*, 2.me planche des Fragmens, ceux indiqués par les n.os 23, etc.

des restes d'anciens fondemens d'une épaisseur prodigieuse, et bâtis avec de grosses pierres carrées, sans mortier ni ciment. On en tira des aigles de marbre d'une beauté achevée, faisant partie d'une frise superbement sculptée, des colonnes, des corniches, des chapiteaux de la même beauté, et quantité d'inscriptions.

Cependant il rapporte que *Poldo d'Albenas*, qui écrivait alors, en fait mention, mais qu'il n'a pas dit où ils furent trouvés : on en voit un à l'Hôtel-de-Ville, un autre au coin de la maison *Boissier*, deux dans la maison de M. *Massip* (1), et un au jardin de M. *Ménard* : ils ont aussi cela de commun, qu'ils sont tous sans tête ; ils traînent par le bec des festons de laurier et de chêne, chargés de fleurs et de fruits ; ils formaient sans doute la frise d'un superbe monument.

Quelques-uns ont prétendu que les *Visigoths*, ennemis du nom romain, avaient abattu toutes les têtes de ces aigles ; mais il est plus probable que *Crocus*, à la tête des *Vandales*, lorsqu'il chassa les Romains de Nismes, voulut faire disparaître les armes de ses ennemis, et les fit mutiler ; d'autres pensent l'attribuer à *Charles-Martel*.

Enfin, en 1810, lorsqu'on bâtit le nouveau palais de justice, on trouva encore de semblables fragmens d'aigles comme ceux dont nous venons de parler, un fragment de frise (le dessus d'une

---

(1) M.me *Saporta* née *Massip* en a fait don au Musée en 1830 ; ainsi le Musée en possède sept.

porte peut-être) représentant deux têtes de taureau disséquées et unies par une guirlande en fruits d'une telle beauté, d'un style si pur, et d'une correction si parfaite, que tous les artistes qui la voient conviennent que le plus habile crayon la rendra toujours imparfaitement.

Deux fragmens de pilastre cannelé, avec son chapiteau, dont la dimension des cannelures suppose de 45 à 50 pieds d'élévation.

Notre historien ne nous indique pas à quel monument ces ornemens pouvaient avoir appartenu. *Le Guide* rapporte que *Deyron* (*Antiquités de Nismes*, chap. 14) dit que, de son temps, on trouva dans l'ancienne enceinte de la ville les débris d'un temple : il ajoute les détails de beaucoup d'objets nécessaires au culte et aux sacrifices, comme des haches, des candelabres, des fragmens de statues, et une inscription, S. D. S. D., que *le Guide* explique ainsi : *Soli Deo, Sacrum Dedicatum* (1) ; mais *Deyron* ne dit pas la position où furent trouvés ces fragmens, et son silence et les nouveaux fragmens trouvés en 1810 ont fait dire au *Guide* que c'était le temple du Soleil : celui indiqué par *Deyron* était tout en marbre blanc. Or, il n'est pas à supposer, dit *le Guide*, que Nismes comptât deux grands monumens en marbre, et tout prouve que c'était un seul et même édifice.

Notre opinion est que les uns et les autres se sont trompés. Rien n'indique dans l'histoire qu'il y eût

(1) Voy. *Lettres sur Nismes. — Temple d'Apollon.*

(du moins positivement) un temple du Soleil, et, au contraire, la beauté, le style, le genre de sculpture, tout enfin se rapporte au temps où vivait *Adrien*. Pourquoi ne seraient-ce pas là les fragmens du palais qu'il fit élever en l'honneur de la princesse *Plotine*, pour lui témoigner sa reconnaissance ? Il est vrai que les historiens de cet empereur n'en disent pas assez pour justifier les différentes opinions, et décider si ce fut un palais élevé du vivant de cette impératrice, ou une basilique, ou même un temple après sa mort. Mais voici ce que dit *Tillemont*, en suivant *Spartien*, qu'*Adrien* fit construire un palais à la princesse *Plotine*, de son vivant, et vers l'an 121 de J. C. ; et, d'après les remarques de *Dion*, ce serait une basilique construite après la mort de cette princesse, et environ l'an 129, de manière qu'il semblerait que le palais ou le temple, dont parle *Spartien*, n'est point celui de *Dion*, puisque l'un fut du vivant de cette princesse, et l'autre après sa mort, etc. *Xiphilin*, en parlant du soin que prenait *Adrien* de témoigner par toutes sortes de moyens sa reconnaissance, dit qu'il ne faut pas s'étonner qu'il ait fait élever un temple à cette princesse, à qui il devait l'empire et qui l'aimait tendrement. Ainsi M. *Séguier* conclut que la basilique, le temple ou le palais, ne sont qu'un, et que ces écrivains ne se sont trompés que sous la dénomination de l'édifice.

Toutes ces différentes opinions examinées, il s'ensuivrait qu'il est constant que l'empereur *Adrien* fit élever, à Nismes, à son retour de la *Grande-*

Bretagne, un superbe édifice en l'honneur de sa mère adoptive, la princesse *Plotine*, veuve de *Trajan*; et tout concourt à indiquer que les aigles et les beaux fragmens trouvés où est aujourd'hui le palais de justice, appartiennent à ce beau monument qui devait être situé en ce lieu (1).

Dans les déblais faits par les ordres de M. *Villiers du Terrage* autour de l'Amphithéâtre, en 1822, je fis, sur quelques indices assez vagues qui me furent donnés par des voisins (2), creuser un fossé au travers du chemin et au pied du troisième pilastre de la porte du nord, à l'est de l'Amphithéâtre, et je trouvai, à environ deux pieds au dessous du niveau des socles, deux tuyaux en plomb de trois pouces et demi de diamètre, placés à dix-huit pouces de distance, parallèlement; sur l'un il y avait une inscription latine indiquant le nom de l'ouvrier (3).

Plusieurs opinions s'élevèrent sur l'utilité de ces conduits, dont aucun ouvrage n'a parlé : les uns voulaient qu'ils fussent destinés à conduire les eaux de la Fontaine dans le cirque pour les naumachies; mais nous pensons qu'ils étaient bien plutôt destinés à conduire les eaux dans le palais de *Plotine*, très-près de là, et en outre que leur dimension

---

(1) *Voy.*, pag. 61 et suiv., ce qui est dit sur cette opinion relativement à la Maison-Carrée.

(2) J'étais conducteur des fouilles.

(3) Voici cette inscription : CRISPIVS PRIMIGENIVS. F. (*L'Édit.*)

ne justifie pas la première opinion à l'égard de l'endroit où ils ont été trouvés ; ils ont, pour ainsi dire, dépassé les Arènes, qu'ils paraissent longer de l'ouest-nord à l'est.

Enfin, en septembre et en octobre 1825, les fouilles qui ont été faites derrière le palais de justice ont produit une foule de fragmens. (*Voy.* découvertes faites en 1825.) Nous ne parlerons ici que de ceux qui peuvent avoir appartenu à ce beau monument.

Deux portions de pilastre en marbre, ayant des cannelures de six pouces de diamètre, et semblable à ceux trouvés en 1810, lors de la construction de ce palais.

Une portion de chapiteau, proportionné, par la dimension des feuilles et des ornemens, aux pilastres dont nous venons de parler, mais d'un travail aussi admirable par le fini que par la manière avec laquelle il est vidé et poussé au noir (pour nous servir de l'expression des artistes, qui ne peuvent se lasser de l'admirer). (*Fragmens*, n.° 23.)

Plusieurs parties de corniches en marbre ont été aussi trouvées en ce lieu, mais de plus petite dimension, et sans doute étrangères à cet édifice, à moins qu'elles n'eussent appartenu à des ornemens intérieurs.

M. *S. Durand*, architecte du département, trouva un fragment de tuyau de plomb fixé à un bassin, portant l'inscription : J. CRISPIVS..... Voilà qui justifie notre opinion sur les autres tuyaux dont nous avons parlé.

BAINS D'AUGUSTE.

La Fontaine a été construite sur les ruines des bains antiques ; et, sans avoir égard à ce qui en restait, M. *Maréchal* fit exécuter une frise autour du Nymphée (1), sur celle qui nous reste de ces bains (2) : cette frise, une colonne, ainsi que plusieurs bases et chapiteaux, sont aujourd'hui à la Maison-Carrée (3). L'on voit, au dessous des galeries

(1) Ce nom de Nymphée, que de vieux titres lui ont conservé, paraît être autorisé par l'inscription suivante, trouvée dans les Bains en 1740 :

NIMPHIS
AVGVSTIS
SACRVM
TERTIVS. BAEBI. F.
L. DECVMIVS. DECVMANVS
L. POMPIENVS MARTIALIS
L. ANNIVS. ALLOBROX.
DE. SVO.

Ce monument fut consacré à la nymphe de la Fontaine par Tertius Bebit, fils de L. Decumius, portant le surnom de *Decumanus*, parce qu'il sortait de la dixième légion, et par L. Pompienus Martialis, et, enfin, L. Annius Allobrox (du pays des Allobroges).

(2) *Voy.* 3.me Fragment, fig. 10.

(3) *Voy.* 3.me pl. des Frag., fig. 24, et la note ci-dessus.

de la Fontaine, des enfoncemens où les dames romaines se baignaient, ainsi que les rigoles pour celles qui ne prenaient que des bains de pieds (1).

Il paraît, à ne pas en douter, que Nismes avait aussi des *Thermes* ou *Bains chauds*. Lorsque l'on construisit l'Hôpital-Général, on trouva des compartimens de maçonnerie indiquant plusieurs pièces pavées en mosaïque, que l'on voit à l'Hôpital dans la chapelle ; les murs étaient construits en matériaux à l'extérieur, et en briques intérieurement. Notre historien (*Ménard*) indiquait une inscription ainsi conçue :

M. AGRIPPA. L. F. C.

que l'on interprète ainsi : *Marcus Agrippa Lucii Filius, curavit*, et il citait la rue des *Vieilles Etuves* comme tirant son nom des *Thermes*, ce qui paraît fort probable.

FRAGMENT D'UN TEMPLE
OU D'UN PALAIS DÉDIÉ A AUGUSTE.

On ne saurait disconvenir que Nismes n'ait élevé un temple à l'empereur *Auguste*, qui l'avait érigée en colonie romaine. Ce prince n'eut pas plutôt été

---

(1) Nous devons observer que la première assise de toutes ces constructions est antique, ainsi que la direction des divers passages qui existent pour arriver au Bassin romain.

mis au rang des dieux, que les principales villes de l'empire, à l'exemple de Rome, lui en élevèrent de la plus grande magnificence. Nul doute que Nismes n'ait suivi cet exemple : quelques indices d'anciennes inscriptions paraissent indiquer des *Sextumvirs Augustaux* ou prêtres d'*Auguste* (1).

Ce temple n'existe plus, et plusieurs avis ont été établis ; les uns ont voulu le placer à la suite des bains, d'autres à l'emplacement où est aujourd'hui la cathédrale (2).

En juin 1824, des ouvriers, travaillant à abaisser le sol de la place devant cette église, trouvèrent plusieurs tombeaux. Conduits d'un fragment à un autre, ils arrivèrent au socle de l'église, qui est de plus de six pieds plus bas que le sol actuel, et ils trouvèrent des portions de murs d'une grande dimension, et, parmi un grand nombre de fragmens, une base de colonne, un chapiteau entier et une moitié, quelques portions de colonnes à cannelure rudentée, un tombeau décoré de deux griffons (3), mais qui paraît avoir été la frise de ce monument, et postérieurement employé pour

---

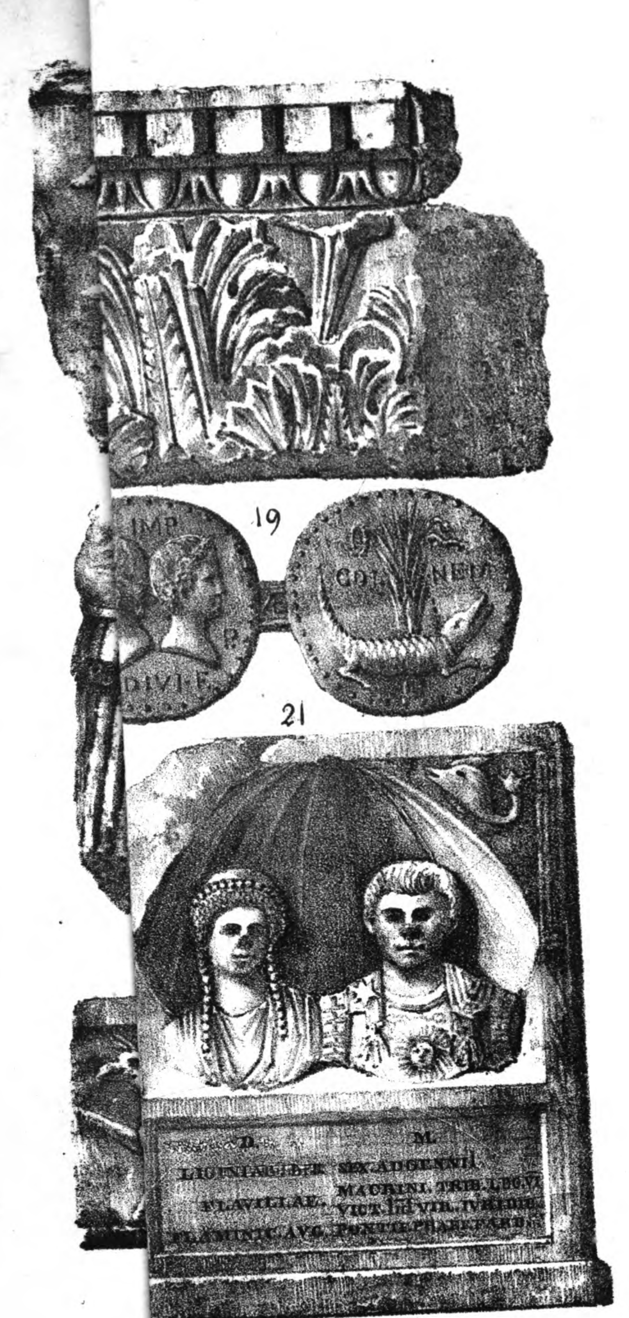
(1) *Voy.* les inscriptions n.os 1, 2 et 5, parmi celles trouvées en 1825.

(2) Ce qui prouve qu'il existait un temple à l'emplacement occupé par notre cathédrale, c'est que *Poldo d'Albenas*, qui a décrit nos monumens avant les troubles religieux qui ont causé la ruine de la plupart de nos édifices destinés au culte, dit que cette église était pavée en mosaïque.

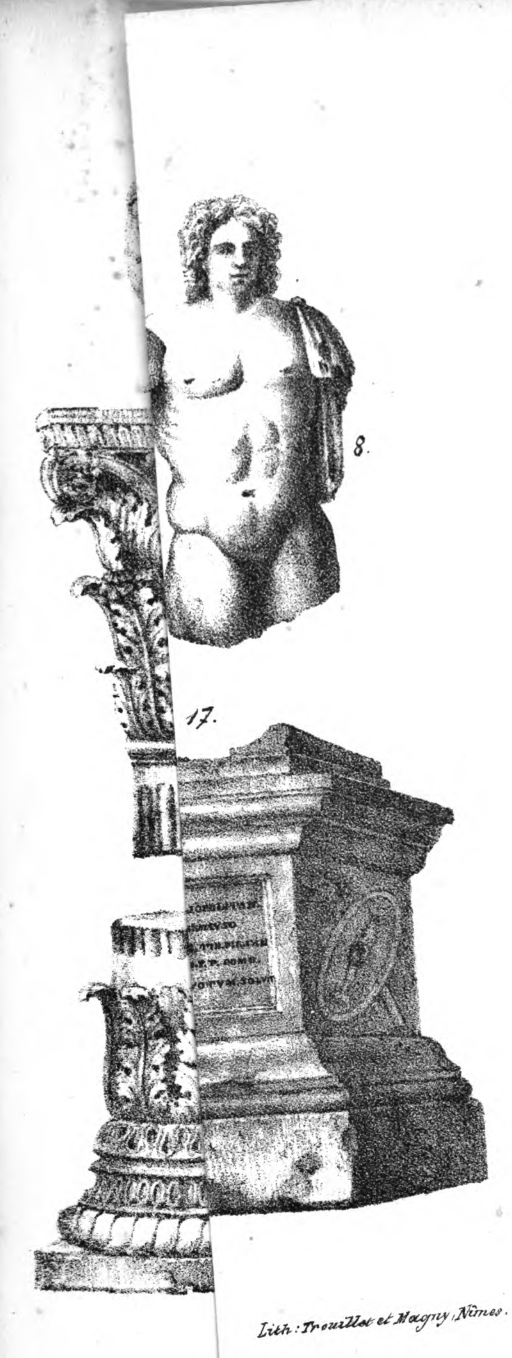
(3) *Voy.* fig. 22.



Lith. Trouillet et Magne Nîmes.



Lith. Trouillet et Magny, Nimes



Lith: Trouillet et Magny, Nîmes.

un tombeau par quelque particulier, et quelques portions de la corniche ayant une grecque et des oves comme celle de la Maison-Carrée : tous ces fragmens en ont le style et l'ordre. On trouva parmi les tombeaux les inscriptions suivantes :

MANIBVS. FRONTONIS. DONI. F.

et cette autre :

MANIBVS. QVARTVLI. QVARTIONIS. FIL.

Nous n'hésiterons pas à croire que c'était là l'emplacement où était situé ce monument, quel qu'il fût, temple ou palais, mais nous ne déciderons pas que ce fût l'un ou l'autre (1).

FRAGMENS

RÉUNIS A LA MAISON-CARRÉE.

Un petit monument en forme de vase carré, et propre à tenir des cendres, sculpté en demi-relief, représentant un sacrifice humain, un juge, accompagné d'un recors, ordonne le supplice d'un malheureux qui a déjà le genou sur l'autel, tenant

(1) Tous les Fragmens dont il est parlé ici sont à la Maison-Carrée.

une palme dans la main gauche ; il est saisi par un génie infernal, vêtu d'une robe, ayant les formes d'une femme et des ailes aux épaules et à la tête, et l'exécuteur, un glaive à la main, prêt à le frapper. Ce morceau est du meilleur dessin et de la plus exacte conservation. (Pl. 1.re des Fragmens, fig. 11.)

Ce bas-relief présente bien des difficultés pour l'expliquer ; les uns ont voulu y voir Oreste et Pylade, le personnage ailé serait Iphigénie.

On en a fait un martyr du premier temps du christianisme, mais le costume du juge est romain, la victime est armée, le juge ou grand-prêtre est tout près d'elle, et, si le malheureux veut, avant de mourir, se venger, il le peut ; un martyr d'ailleurs n'allait pas au supplice armé, mais bien plutôt pieds et poings liés.

On a donné une infinité d'autres versions encore moins vraisemblables. Enfin, après avoir bien examiné ce précieux monument, l'attitude noble et décidée de la victime m'a frappé et m'a donné la clef de l'énigme.

Avant la destruction des Druides, et pendant l'occupation des Gaules par les Romains, les peuples avaient conservé leurs mœurs et leurs usages, et les peuplades les plus éloignées des nouvelles colonies romaines se faisaient souvent la guerre la plus opiniâtre. Les prêtres, pour conserver ce prestige dont le fanatisme les environnait, exigeaient des victimes humaines, mais il fallait qu'elles fussent volontaires.

Ainsi, je suppose un peuple en guerre avec ses voisins, le prêtre consulte la Druisse, jeune prê-

tresse renfermée dans le caveau sacré du temple, qui répond que le succès de la bataille dépend du dévouement généreux d'un guerrier, qui, victime volontaire, satisfera les furies infernales; qu'à ce prix on obtiendra la victoire. Un jeune guerrier se présente pour être immolé : soit fanatisme ou dévouement, il est heureux de sauver sa patrie; son attitude est noble comme son généreux sacrifice; il reçoit une palme, et déjà se place sur l'autel; l'ange de la mort plane auprès de lui, ou bien, peut-être, cette figure allégorique est celle de la divinité infernale à qui on le sacrifie.

Alors le glaive qu'il tient encore à la main, mais baissé, serait le seul indice pour l'auteur d'indiquer un soldat : il fallait un signe. Il est possible que ce monument ait été fait comme souvenir historique, ou même par un sculpteur romain contemporain.

Le torse d'un chevalier romain cuirassé, et travaillé avec un goût qui ne laisse rien à désirer (1), et un autre torse d'une grosseur colossale : ces deux fragmens sont en marbre.

Un bas-relief où l'on voit un homme sous une partie du ventre d'un cheval, ce qui fait présumer

---

(1) Planche 2.me des Fragmens, fig. 12.

que c'était un *Centaure* combattant contre un *Lapithe*. Le torse de l'homme est un morceau digne du ciseau du plus habile sculpteur. (Planche 1.re des Fragmens , fig. 13.)

---

(1) Une tête en bronze d'un *Apollon :* cette tête est percée par des coupures des deux côtés du front, ce qui fait croire qu'elle avait des rayons dorés, et que celui qui la trouva crut être de l'or ; il enleva une partie de la tête pour avoir la couronne. (3.me Pl. des Frag. , fig. 5.)

Plusieurs fragmens de statues consulaires , d'une belle draperie , et que M. *de Seynes* pense avoir dû être placées dans des niches , dans les colonnades de la Maison-Carrée , et en face de chaque entre-colonnement. (Fig. 14 , 1.re pl. des Frag.)

Une tête de *Janus duæ frontis* en marbre. (Fig. 15 , 3.me pl.)

Un fragment d'autel. D'un côté on voit une torche ardente croisée par un *bâton augural* ; de l'autre ,

---

(1) Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'expliquer ici tout l'échafaudage auquel cette tête va servir de base dans les nouvelles disputes archéologiques : il en sera longuement parlé dans les *Lettres sur Nismes*, à l'article *Temple de Diane*.

une tête de *Gorgonne* : ce morceau en marbre est très-riche, bien sculpté, et surmonté d'une jolie corniche.

Une petite statue assise sur une chaise curule. Cette figure est fort bien drapée, la main droite manque ; elle tient à la main gauche une corne d'abondance ; elle fut trouvée dans un puits au Cours-Neuf. On pense que cette statue représente la déesse *Cérès*. (*Voy*. fig. 16, 2.me pl.)

Une inscription trouvée à l'Amphithéâtre en 1810, ainsi conçue :

C. C. A. . VSTI. F. . . . . . NVS. COL.

(1) XYSTUM DAT

Cette inscription, si elle avait été connue de M. *Séguier*, lui eût bien servi à appuyer celle qu'il donne de la Maison-Carrée, puisque nous voyons qu'un des deux princes de la *Jeunesse*, l'aîné des deux frères, en sa qualité de patron de la colonie, donne aux jeunes chevaliers, ses compagnons, un *Xystum*, qui est un cirque environné d'un portique, et où les jeunes gens, en sortant des bains, s'amusaient à des jeux gymnastiques. Ces *Xystums* ont précédé les amphithéâtres dans les colonies (2).

---

(1) *Voy*. pag. 52.

(2) Voy. *Lettres sur Nismes*.

Un autel placé dans la Maison-Carrée porte :

I. O. M. HELIOPOLITAN.
ET NEMAVSO.
C. IVLIVS. TIB. FIL. FAB.
TIBERINVS. P. P. DOMO.
BERYTO. VOTVM. SOLVIT.

Il faut lire :

Jovi optimo maximo Heliopolitano et Nemauso. Caïus. Julius Tiberinus. fil. Fab. Tiberinus. primi pilares. Domo Beryto. votum solvit.

Traduction :

A Jupiter d'Héliopolis et de Nismes. Monument élevé pour satisfaire à un vœu, par Caïus Julius Tiberinus, fils de Fab. Tiberinus, officier supérieur de l'infanterie (*primi pilares*) de la ville de Berite, DOMO BERYTO (aujourd'hui Barute)

On voit sculptés, d'un côté une Diane d'Ephèse, et de l'autre un bouclier et une massue d'arme, qui sont les signes des *pilares*. (*L'Édit.*)

Un Phalus représentant les trois âges : la jeunesse, à qui le sculpteur a donné des ailes pour désigner la légèreté ; l'âge mûr désigné par une clochette, et la vieillesse qui est sur le derrière ; une femme paraît contenir le premier et soutenir le dernier. Nous pensons que c'est une allégorie de la puissance des femmes envers les hommes, et qu'elles gouvernent les trois âges, que celle-ci paraît guider,

puisque les trois sont élevés sur deux pieds de biche qui leur sont communs, et ne font qu'un corps : ce fragment est à la Maison-Carrée, et appartenait à l'Amphithéâtre. (*Voy.* 1.re pl. des Fragmens, fig. 18.) (1).

Un autre autel d'une forme carrée, et sculpté tout autour, représente un grand nombre de parties sexuelles de la femme, sans intervalles entre elles. Ce monument très-curieux est unique en ce genre. Nous pensons que, comme les Romains rapportaient tout à la nature, et qu'ils déifiaient tout ce qui tendait à la force et à la puissance de l'empire, et qu'une des sources de cette force publique est d'avoir beaucoup d'enfans, cette base devait être consacrée à une statue de *Cybèle*.

Un joli médaillon en marbre, avec deux têtes, l'une est celle du dieu Pan, l'autre celle d'un jeune Satyre. (*Voy.* fig. 25, 3.e pl. des Fragmens.)

Une tête de Faune en marbre, qui, quoique mutilée, conserve un très-beau caractère et beaucoup d'expression. (Fig. 26, *idem.*)

---

(1) Dans le cabinet de l'Editeur on en voit plusieurs en bronze : un, sculpté sur un petit autel votif, ayant pour inscription P. MATID. V. S., que nous lisons ainsi : *Paulæ Matidia votum solvit.*

Il existe beaucoup de ces phalus tant en relief qu'en bronze, dans les *Lettres sur Nismes* il en sera parlé plus au long.

Un morceau très-curieux, mais bien fruste; c'est un *ex voto* représentant un pêcheur ou un esclave couché et enveloppé dans une capote à capuchon ou *caban*; il semble malade et dormir. Ce monument précieux avait dû être déposé au pied de la statue d'Esculape ou de celle de la nymphe Igia, pour obtenir la santé (Fig. 27, *idem.*)

Un groupe en marbre représentant un petit Amour jouant avec un chien. Il paraît, par la direction des bras qui manquent, qu'il lui tirait les oreilles. Je l'ai expliqué par l'amour se jouant de la fidélité. *La fidélité et l'amour ont perdu la tête*, me dit un étranger; en effet les deux têtes manquent. (Fig. 28, *idem.*)

Un joli vase en bronze, espèce de bouilloire, d'une forme élégante, ayant une anse bien décorée. (Fig. 29.)

Une lampe en bronze, d'une forme très-gracieuse, ornée de têtes de lion : l'anse est composée de tiges de chiendent avec ses feuilles : on voit sur le couvercle, tenu par une chaîne, une urne : enfin l'idée la plus originale est celle d'avoir placé près de l'ouverture où la mèche brûle, un rat qui voudrait boire l'huile, mais il craint de se brûler, il approche son petit museau, il sent la chaleur et il fait retraite. (Fig. 30, *idem.*)

Un tombeau portant l'inscription suivante : D. M. C. POMPEI. SECVNDI. ANNO. XIII. PARENTES. FIL. PIENTISSIMI. Nous pensons que c'était un tombeau élevé à un des petits-fils de Pompée qui était établi dans la colonie, après la mort de *Sextus Pompée* qui commandait les légions dans les *Gaules*, et balança encore le pouvoir d'*Auguste* pendant quelque temps (1).

MONUMENT *de* Marcus Attius, *trouvé à Clarensac, village à trois lieues de Nismes, et mis au Musée en novembre* 1824.

Ce monument, formé d'un bloc de marbre de six pieds deux pouces d'élévation, et pesant cent quintaux environ, est décoré des trois côtés : les angles forment des pilastres ornés de vignes et de fruits, et, à la naissance des chapiteaux, un entablement orné de chiens parmi des feuillages : les chapiteaux sont en feuilles d'acanthe. Il existe autour du monument une belle corniche, au dessus de laquelle se trouve un entablement formé et décoré, d'abord d'une guirlande de laurier dans l'architrave et de griffons dans la frise : le tympan des frontons représente un aigle et un serpent, aux deux extrémités un faisceau de feuilles de lau-

(1) Par l'inscription n.° 13 nous voyons que : *Quinti Pompei*, *Clini*, affranchi de *Q. Pompei*, *Etichetis*, élève un monument à son patron qui, lui-même, pourrait bien être un affranchi du grand Pompei : nous avons plusieurs inscriptions qui portent ce nom.

rier ; sur le devant est placée une inscription, sur le côté droit une patère, et sur le gauche un pot à eau.

INSCRIPTION.

MEMORIAE
M. ATTI. M. FIL. VOLT.
PATERNI. EQVO. PVBLIC.
HONORATO. ITEM. DECV.
RIONI. COL. APPOLINARE.
REIORVM. DECVRIONI.
ORNAMENTARIO. COL. AVG.
NEMAVSI. AN. XXV. AGENTI.
GOELIA. SEX. FILIA.
PATERNA.
FILIO. PIISSIMO.

On l'a expliquée ainsi :

A la mémoire de MARCUS ATTIUS., fils de MARCUS PATERNIUS, de la tribu Voltinius, honoré d'un cheval public, décurion de la colonie des Apolinaires, reiorum (Ries), et décurion ornamentaire de la colonie Auguste de Nismes, âgé de vingt-cinq ans.

Ce tombeau a été élevé par sa mère, GOELIA, fille de SEXTVS PATERNVS, à son fils très-pieux. (*Voy.* Planche 1.re en tête de cette édition.)

MÉDAILLE
DE LA COLONIE DE NISMES.

Cette médaille représente, d'un côté, deux têtes, celle d'*Auguste* et celle de *Marcus Vipsanus Agrippa* ; le premier est l'empereur qui ordonna l'établissement d'une colonie à Nismes, l'autre est son gendre et le consul qui fut chargé de cette organisation. Celui-ci fit faire des aqueducs, des bains, des temples et de grands embellissemens, ce qui fut cause que le peuple lui en témoigna sa reconnaissance en faisant mettre sa figure sur la monnaie, à côté de celle d'*Auguste*, avec deux P. P. *Pater Patriæ* (1).

L'on voit au revers un crocodile enchaîné à une branche de palmier, au dessus une couronne, et ces mots : COL. NEM. Colonie de Nismes, *Colonia Nemausensis*.

Après la mort d'*Antoine* et de *Cléopâtre*, les soldats de celui-ci, qui se soumirent à *César*, furent envoyés à Nismes, à peu près vingt et un ans avant J. C., sous le titre de vétérans romains ; on leur donna des terres à défricher pour peupler la nouvelle ville, et pour armoiries, en

(1) M. *Aubanel* pense que les deux P. P. ne doivent pas être expliqués par *Pater Patriæ*, parce que, dit-il, deux personnes ne portent pas en même temps le titre de père de la patrie ; mais il les explique ainsi : *Patroni Patriæ* ou *Protectores Patriæ* ; ceci est plus vraisemblable.



signe de la conquête de l'Egypte, le crocodile, et, enfin, tous les signes dont il est ici parlé. (*Voy.* 2.me planche des Fragmens, fig. 19) (1)

Il existe une médaille de la colonie de Nismes, portant un pied de biche, c'est-à-dire qu'une jambe de cet animal, prise au milieu de la cuisse, est attachée à une médaille : on pense que cette médaille était consacrée à Diane, ou peut-être même désignait-elle que la colonie de Nismes était consacrée à cette divinité. Cette médaille est très-rare; il en a été trouvé deux dans le creux de la Fontaine, qui avaient dû y être jetées lors de la consécration de ses eaux à cette déesse. Dans nos *Lettres sur Nismes* nous donnerons la série des médailles de cette ville; elles serviront à prouver son antiquité, puisque, long-temps avant la fondation de la colonie par Auguste, elle en a frappé à divers types et à diverses époques, ce qui constate une antiquité très-reculée.

DÉCOUVERTES FAITES EN 1825.

En septembre et en octobre 1825, les fouilles faites pour établir les fondemens des nouvelles prisons que l'on a construites derrière le Palais de

(1) Une belle et superbe collection de médailles est exposée à la vue des amateurs dans le cabinet de l'Editeur.

justice, et tout près de l'Amphithéâtre, ont produit une foule de fragmens, parmi lesquels des parties de corniches en pierre de Lens, du plus beau travail, ayant des oves et des ornemens qui ne laissent rien à désirer par la beauté du style et du bon goût de l'architecture. Nous observerons que ces fragmens n'ont pas une dimension aussi grande que ceux déjà trouvés dans cet emplacement où était le palais de *Plotine*, ce qui a fait présumer qu'ils ne devaient pas appartenir à ce dernier monument, dont *Spartien* nous a conservé le souvenir; et cela même nous ferait hasarder une conjecture, que, près de ce superbe édifice, il pouvait y avoir un monument public ou basilique consacrée à l'inhumation des personnages les plus considérables de la colonie, puisque plus de vingt monumens funéraires ou cypes, très-soignés, ayant des ornemens en vignettes autour, ont été trouvés en ce lieu. Nous avons placé à la suite de cet article toutes les inscriptions, auxquelles nous en joignons d'autres trouvées antérieurement, et qui n'avaient pas été encore recueillies. Parmi les premières sont celles de plusieurs *Ediles de la Colonie*, et de *Sextumvirs Augustaux* ou prêtres d'*Auguste* (1).

---

(1) L'on a trouvé dans le même emplacement, mais plus tard, le tombeau de *Sex Adgenius Macrin.*

INSCRIPTIONS.

N.° 1 (1). L. JVLIO. Q. F. VOLT.
NIGRO
AVRELIO. SERVATO
OMNIB. HONORIB
INCOLONIA. SVA
FVNCTO
IIIIII VIRI. CORPORAT
NEMAVSENSES
PATRONO
EX. POSTVLATIONE POPVL
L. D. D. D.

N.° 2. (2). . . . .
Q. TASGI. HEI
METIS. IIIIII VIR
AVG. CORPORAT.
Q. TASGIVS. FOR.
TVNATVS. LIBERT.
PATRONO. OPTIMO.
POSVIT.

(1) Cette famille de *Voltinius* a donné, d'après les monumens trouvés jusqu'à aujourd'hui, un décurion qui rendait la justice et qui était chevalier romain. (*Voy.* le tombeau de *M. Attius* trouvé à Clarensac, deux *Sextumvirs Augustaux* ou prêtres du temple d'*Auguste*, et deux Ediles de la colonie de Nismes.

(2) En mai 1828, les ouvriers de Chabert, maçon, trou-

N.° 3. DIS MANIBVS.
HELVI. ECIMARII.
VOLT. VITALIS. AED. CoL
ET VXORIS.
TOGIACIAE.
ERVCINAE.

N.° 4. D. M.
L. SEVERII. VOL
SEVERINO.
AED. COL. AVG. NEM.
T. P. I.

N.° 5. MANIBVS.
SEX. SPVRI. SEX.
F. VOL SILVINI.
EVCHARISTVS ET GERMANVS.
LIB. IIIIII VIR. AVG.

---

vèrent, au même endroit où l'inscription ci-dessus avait été précédemment trouvée, un tombeau en pierre de Lens, de forme ronde, de 15 pouces de haut sur 12 de large, creusé dans son intérieur bien carrément, et ayant aussi son couvercle en pierre, et dans lequel se trouvaient placés une urne en plomb renfermant des cendres, de petits lacrymatoires en verre, une très-belle lampe en bronze (*Voy.* planche des Fragmens, fig. 20), un pot libatoire en terre, un miroir en acier, et deux médailles en grand bronze.

Ces objets sont déposés dans le cabinet de l'Editeur.

N.° 6.

D. M.
LICINIAE. LADES.
LIB. BATHYLLIDI.
SEX. AVILLIVS. CVPITVS.
VXORI. KARISSIMAE.
VIX. . . . ANNO.
XVI.........XXXVI.

. . . .

N.° 7.

D. M.
SEX. IVL. MESSIANI.
SEX. IVL. DIONISIVS.
FILIO PIISSIMO
ET SIB. V. P.

N.° 8.

D. M.
T. AEMILIO. DIO.
CLETI. SENVCIA.
MAXIMA MARITO
OPTIMO ET KARISSIMO
ET PIENTISSIMO.

N.° 9.

D. M.
VALERIAE MVNATIAE
L. MVNATIVS. TITVLIVS.
SORORI ET MVNATIA.
MARCELLA. AVIAE.

N.° 10.

D. M.
I. VALERI. PRIMI. ET.
IVN. TRIPHOSAE.
VIVA FEC.

N.° 11. D. M.
POMPEIA.
PANNICHIDI.
L. JVNIVS.
EVTICHETIS
ET JVNIA.
TRIPHOS.

N.° 12. D. M.
CN. POMPEIVS.
PRIMITI. JVL.
FIRMIA. HELPIS,
MARITO. OPTIMO.

N.° 13. D. M.
Q. POMPEI.
ETYCHETIS
Q. POMP. CLINI.
AS. CONLIB.

N.° 14. D. M.
L. HELVI.
SECVNDINI.

N.° 15. D. M.
SERGIAE.
MONTANIAE.
ACILLA SERGIANA
MATRI OPTIMO
ET. M. MONTANIVS
EPICTETVS JUNIOR
LIB.

N.° 16.

D. M.
JVLIAE. L. F.
MACELLAE.
L. JVLIVS. GRA.
TINVS AMITAE.

N.° 17.

D. M.
Q. DOMITII. ABAS
CANTI DOMITIA
MAXIMILIA. LI
BERTO OPTIM.

N.° 18.

DIS. MANIB.
Q. VALERIO. VIRILLIONI
IVRIS. STVDIOSO. ET.
VALERIAE. QVINTAE.
SORORI
ANNIA. MATER.

N.° 19.

D. M.
T. TERTI. PAVLLI
PRIMI. GENIA.
AVRELIA VXOR
T. TERTIVS. VERECVND.
LIB.

N.° 20.

T. GEMINII. F.
T. GEMINIVS
TITVLIVS
PATRI.

N.° 21.

D. M.
T. BODVACII.
KARI
GAIAE MESSORIS. F.
C. BODVACIVS.
KARVS.
SIBI. ET PARENTIB.
V. F.

N.° 22.

LICINIA. LADE.
VIVA. SIB. ET SVIS
LIBERTIS
LIBERTABVSQVE
NATIS NACENTIBVS.

N.° 23.

D. M.
SEXTI
AVRELI.
AGATHONIS
HEREDES.

N.° 24.

. . . . . LIV . . .
VLANVS FILIVS.
ET BYRRIAE. FOR
TVNATAE. MATRI.
VIVAE POSVIT.

N.° 25.

DIS. MANIBVS.
CN. SERVILII. PAP.
FVNDANI
EPHESIVS SERVILII. L.

N.° 26. D. M.
QVARTINIAE
PATERNAE
M. MOGOVIVS
BREDO VXORI
RARISSIMAE ET SIBI. VIVOS. PO
SVIT.

N.° 27. D. M.
VALERIAE.
OCTIVAE
VALERIA. VERA.
PIETISSIMAE.

N.° 28. D. M.
SEX BETVTI
TRYPHONIS
BETVTIA
POLLA MARITO.
OPTIMO ET SIBI
VIVA. P.

N.° 29. D. M.
.AMBRIDI
FILISCI
AVRELIA TITIA
MARITO.
OPTIMO.

N.° 30. D. M.
AEMILIAE GALLIGENIAE.
G. CEPIONVS PRIMVS VXORI
INCOMPARABILI
ET SIBI VIVVS
POSVIT.

N.° 31. D. M.
Q. TVTI MARTINI. TVTIVS.
TARCIVS FILIVS. ET TARCIA.
EGII. . . . . . .

N.° 32. DIS MANIB.
C. SENIPIRAMI TIOCCIA.
PEREGRINA. SIBI, ET, VIRO,
V. F.

N.° 33. D. M.
L. AEMILI. OPTATI.
QVARTIA. LVCILLA.
VIRO OPTIMO.

N.° 34. D. M.
LICINIAE. SOZVSAE ELAFIOQVE.
VIXIT AN. XI. MENS XI. DIES XIIII.
LICINIA. MAXIMA... T ...ET SEX.
CAMBAR. SEVERINVS ALVMN.....
KARISSIMAE. ET SIBI VIVIT.
POSVERVNT.

N.° 35. MARTI. AVG.
LACAVO. SVCRVM.
ADGENTII. EX AERE.
COLLATO.

N.° 36. VIBIA. LAIS
SIBI. ET AVRELIO.
SATATVTO. VIRO.
VIVAT. FECIT.

N.° 37. T. CORNELIO. T. F.
......TVRIONI

. . . .

N.° 38. NYMPHIS.

N.° 39. . . . .
LADES.
Q. COSCONIVS SEVERVS.
VXORIS. OPTIMAE.
ET SIBI FECIT.

N.° 40. . . . . N. POMPEI. C. . . . .
. . . . AR. ANTONIS. . . . . .
. . . . ZOTOVTAE ATESSA. . . . . .

N.° 41.

ANDVSIA.
BRVGETIA.
TEDVSIA.
VATRVTE.
VGERNI.
SEXTANT.
BRIGINN.
STATVMAE.
VIRINN.
VCETIAE.
SEGVSTVM.

Ménard, note VI, tom. 1.er, en parlant des pays soumis à la ville de Nismes, dit : « Il me reste « à établir que cette ville (VCETIA) appartenait « aux *Volces Arécomiques* ; j'en trouve la preuve « dans un monument singulier et très-curieux qu'on « a découvert à Nismes, et dont il est à propos « que je fasse ici la description, parce qu'il nous « donne la connaissance des divers lieux *Aréco-* « *miques* dont nous n'avions eu jusqu'ici aucune « forte notion.

« C'est un petit piédestal carré de marbre blanc, « d'environ huit pouces de haut et cinq pouces « de large, ayant quatre faces égales ; au dessus « et au milieu est un petit creux qui a dû servir « à placer quelque statue d'une grandeur propor- « tionnée ; sur une des faces il y a l'inscription « ci-dessus.

« Ce marbre s'est trouvé en creusant pour les

« fondations d'une maison, dans un champ situé
« sur le chemin de Sauve, près de la Fontaine. »
Il est maintenant à la Maison-Carrée.

« On ne voit pas bien précisément à quel usage « pouvait avoir été destiné ce monument ; mais « il me paraît que ce devait être un vœu ou une « dédicace que firent en commun les habitans de « ces divers lieux, à quelque divinité particulière, « dont la statue était placée au dessus de la base. « Les lieux principaux sont marqués d'un point « et en plus gros caractère, et je crois être dé- « signés comme des forts ; le nom de ces deux « lieux est au génitif, en sous-entendant sans doute « le nom de *Castrum*, comme en effet ils l'étaient « l'un et l'autre (1). »

PAVÉ MOSAÏQUE

TROUVÉ EN DÉCEMBRE 1825.

Au moment où l'on était occupé à enlever celui que M. *Roux-Carbonnel* avait donné pour être placé au Musée dans la Maison-Carrée, et m'y rendant

(1) ANDVSIA, Anduze, ville.
BRVGETIA, Brouzet, village.
VGERNI, Beaucaire, ville.
SEXTANTIVM, Castelnaud, village.
BRIGIN, Brignon, village.
VCETIAE, Uzés, ville.
Les autres noms portés sur l'inscription ne sont pas connus.

pour surveiller cet enlèvement, je m'aperçus qu'un ouvrier chargé de creuser les fondemens d'une remise pour un magasin de bois, sur la place Balore, et à dix mètres de distance de la fabrique de M. Roux, détruisait un beau pavé mosaïque : une tranchée avait enlevé quatorze caissons, et, au moment où j'arrivais sur le lieu, il attaquait la plus belle figure ; déjà une partie des cheveux près l'oreille droite était tombée sous son pic meurtrier; j'obtins la suspension de ce travail, et ce qu'il en restait fut conservé.

Ce pavé, qui se composait de quarante caissons d'environ vingt pouces, avait encore à l'extérieur une bordure de vingt pouces de largeur, représentant une arabesque formée par une lyre; des enroulemens ou volutes de la lyre partaient les rinceaux au centre desquels il y avait alternativement un pique ou un trèfle, comme dans nos cartes à jouer ; il en existait un fragment de neuf pieds que je ne pus sauver. Sa longueur était de huit mètres vingt-cinq centimètres (vingt-quatre pieds neuf pouces) et sa largeur de cinq mètres quatre-vingt-dix centimètres (dix-sept pieds huit pouces) ; mais ordinairement il régnait un fond blanc ou marqueté, de deux pieds de large , ce qui donnerait une pièce de vingt-huit pieds environ sur vingt et un.

Cette mosaïque est remplie de sujets divers : de têtes de Méduse, de têtes de femmes, de lions, de chiens, de tigres, de chevaux, de biches, de cerfs, de rosaces et de fleurs. Chaque cadre est formé de plusieurs bandes blanches et noires ; dans une de ces bandes règne un feston en pointe comme

à dents de loup ; à l'extrémité du cadre règne une torsade composée de noir, blanc, rouge et jaune et alternativement bleue ; cette tresse est commune à tous les cadres. C'est à l'extérieur du pavé, et pour en former l'encadrement, qu'était placée l'arabesque dont nous avons déjà parlé.

Ce précieux fragment a été trouvé à deux pieds et demi de profondeur, et a considérablement souffert de l'humidité ; quelques parties avaient dû être endommagées dans des temps antérieurs. L'ouvrier qui l'a trouvé a été assez maladroit pour faire une tranchée de douze pieds de long sur vingt-huit pouces de largeur.

J'arrivai près de cet ouvrier au moment où d'un coup de pic il entamait une des figures (c'est la plus belle), je le menaçai de dresser procès-verbal contre lui s'il continuait. Sur les reproches que je lui fis, il me répondit : « j'ai signalé cette « mosaïque dès que je m'en suis aperçu, mais « celui pour qui je travaille, m'a dit : *Chut*, « *chut, ne dis rien, on viendrait nous tracasser* !... »

Aussitôt que je l'eus signalé à M. le Directeur du Musée, des ordres furent donnés pour fouiller la place, non-seulement afin de le mettre à découvert en totalité, mais encore pour s'assurer s'il n'en existait pas d'autres, et bientôt après il fut placé dans la Maison-Carrée. (*L'Editeur.*)

INSCRIPTION

QUI SE TROUVE A LA PRÉFECTURE.

N.º 42.

D. M.
M. AVRELII. KAREL.
M. AVRELIVS.
CASSIANVS. FIL.
PATRI OPTVMO. ET.
CASSIA CHARITE.
MARITO. KARISSIMO.
DE. SE. BENE. MERITO.
ET. SIBI. V. P.

N.º 43. Dans la maison *Plantier*.

SENNIA.
HYGIA.
V. S. F.

N.º 44.

D. M.
MANATI.
MAENONIS.
MODERATUS.
FRATRI.
PIISSIMO.

N.° 45.

D. M.
VALERIAE.
OCTAVIAE.
VALERIA. VERA.
FILIAE.
PIENTISSIMAE.

N.° 46.

D. M.
TERENTIAE.
T. FIL.
TITVLLAE.
ANNORVM. XXV.

Les deux inscriptions suivantes sont en gros caractères, la première de cinq pouces, et la deuxième de quatre. Il paraît qu'elles étaient placées au dessus de la porte de quelque édifice.

N.° 47. C. PINARIO. L. F. ALBO.
AEDIL. COL. EX. TEXTAM.

N.° 48. C. CORNEL. . . . .
ET. CORNELI. . . . . .

TOMBEAU DE MACRIN,

TRIBUN ROMAIN,

Trouvé près de l'Amphithéâtre en juillet 1827 (1).

N.° 49. D.	M
LICINIAE. L. F.	SEX. ADGENNIT.
FLAVILLAE.	MACRINI. TRIB. LEG. VI.
FLAMINIC. AVG.	VICT. IIII VIR. IVRIDIC.
	PONTIF. PRAEF. FABR.

TRADUCTIONS.

« Aux Dieux Mânes de « Licinia, fille *incomparable* de Flavilla, « Flaminique (*prêtresse*) « d'Auguste. »

« Aux Dieux Mânes de « Sextius *Adgeninius* Macrin, Tribun de la légion sixième victorieuse, « quartumvir, disant droit, « pontife, préfet des ouvriers. »

Cette traduction est telle qu'elle a été donnée dans le Journal du Gard, du 18 juillet 1827, et qui a été expliquée par M. *de Laboissière*, membre de l'Académie de ce département, qui en a aussi donné la note suivante :

« Sextus *Adgeninius* Macrin n'était pas de la « famille de l'empereur Macrin, dont le nom était « *Opilius*. Il était tribun (colonel) de la sixième « légion appelée *la victorieuse*. Cette légion, sous « Antonin, était stationnaire à *Eboracum* (Yorck « en Angleterre), résidence ordinaire des empe-

(1) Planche des Fragmens, fig. 21.

« reurs. Septime Sévère et Constantin Clore y mou-
« rurent, et l'on croit que Constantin y naquit.

« Il était du collége des magistrats appelés *quar-*
« *tumvirs*, parce que leur tribunal était composé de
« quatre juges.

« Il était pontife.

« Il était préfet des ouvriers qui, à la suite des
« armées et dans diverses stations, fabriquaient
« les armes défensives et offensives, comme casques,
« cuirasses, boucliers, épées, flèches et grandes
« machines de guerre. (Le préfet des ouvriers
« peut être assimilé à nos directeurs et généraux
« du génie.) »

Rendant justice aux talens de l'auteur de cet article, qui a expliqué ces inscriptions et qui en a fait l'analyse d'une manière qui ne laisse rien à désirer quant aux titres et emplois, mais qui a été induit à erreur par l'infidélité de la copie desdites inscriptions, nous nous permettons de faire les observations suivantes :

Dans celle de la femme de Macrin l'on a substitué un I à la place de la lettre L qui est placée avant l'F, ce qui a fait dire *incomparabilis* au lieu de *Lucilæ*.

Dans celle de Macrin, l'on a supposé que le mot *Adgenii* était ainsi écrit : ADGEN....NI, ce qui est cause qu'on a lu *Adgendici* ou *Adgenidicum*; ainsi l'on a cru qu'il était natif de *Sens*, *Adgendicum*.

M. de Laboissière a pensé qu'il n'était pas de la famille de l'empereur de ce nom.

Nous pensons, au contraire, que *Sextus Adgennius Macrin* est ce même tribun, frère de l'em-

pereur, dont il est parlé dans l'histoire romaine. Ce qui vient à l'appui de mon assertion, c'est que l'empereur Macrin était d'origine Maure (né à Césarée en Numidie en l'an 164), et que les figures représentées sur le monument dont il s'agit prouvent, par la seule inspection, qu'ils sont aussi d'origine mauresque.

Quant au style de sculpture, nous pensons qu'il est du commencement du troisième siècle. (L'empereur Macrin est mort en 218.)

Au Palais de justice :

N.° 50. HAVE NAEVI.
SALVOS. SIS. QVISQVIS.
ES.
CN. NAEVIO.
DIADVMENO.
VAENALICIARIO.
GRAECARIO.

N.° 51. Autre trouvée en 1830 :

C. AVRELIVS.
PARTENIVS.
ORNAMENTIS. DEC.
HONORATVS. COL. AVG.
NEMAVSI IIIIII VIR. AVG.
COL. COPIA. CLAVDIA. LVGVD.
ITEM. NARBONE. MARTIO.
ET. FIR. IVL. SECVNDAR. AVSIONE
ET. FORO. IVLII. PACATO
VBIQVE. GRATVITIS. HONORIBVS.

N.° 52. Nouvellement recueillies :

D. M.
LACVTI. SEVERII
VENTIDIANI. CE
VIRO. ET. SIB. V. P.
ET. LACVTIVS.
VENTIDIVS. F.

N.° 53. Dans la rue Auguste, 1833.

ALBISIAE. CN. F.
SECVNDAE
EX. TESTAMENTO.

N.° 54.

MARIO IVVEN.
IVLIANO
ORNAMENTIS
DECVRIONALII.
VIXIT. ANNO. XX.
C. MARIVS. CVPITVS. FIL.

N.° 55.

C. ANNIVS. COR.
INTER REX. VOVIT
POSVIT.

N.° 56. C. AEMILIO. C. F
VOLT. POSTVMO
OMNIBVS. HONORIB.
INCOLONIA. SVA
FVNCTO.
TRIB. MIL. LEG. VI. VICTR
D. D.

N.° 57. D. M.
C. VERATI TRO
PHIMI. IIIIII VIR
AVG. CORPORAT
DEA. AVG. CORPORAT
DEA. AVG. VOCoN.
TIOR. CVRATO.
LVD. . . . .

N.° 58. T. CAECILIOT. F.
VOL. GVTTVRI
Q. COL.
ANTEROS. HYLLUS.
LIBERTI

N.° 59. Trouvées à Sainte-Perpétue en 1833 :
D. M.
CRESIMES
PRIMVLVS. POS
ANCILLAE
OPTIMAE.

N.° 60. DELICATO
D. M.
GEMINIAE
. . . . NVS

N.° 61. Trouvées antérieurement :
HORTENSI
AE. M. F. VITA
LI. FLAM. AVG.
HORTENSIA
PHILETE PA
TRONAE.
OPTIMAE.

N.° 62. D. M.
IVLIAE. L. FIL.
TITULINAE.
FLAM. AVG. CABEL
L. LVCRETIVS
HONORATVS.
VXORI OPTIMAE. E..
Q. LVCRETIVS. HONOR
MATRI PIISSIMAE.

N.° 63. Chez M. *Sarazin*, rue Dorée :
IIIIII VIR. AVG
SEX. LVCRETIVS
LASCIWS
SIBI. ET. LICINIAE
VXORI
V. F.

N.° 64 Chez M. *Delmas*, à Massillargues :

DEO
SILVANO
A. ANNIVS
EROS
V. S. L. M.

On voit à droite de ce monument un triple maillet en relief, et à gauche un vase rempli de lait.

En effet, on offrait au dieu Sylvain du lait ; le triple maillet indique que A. ANNIVS EROS était un maître-ouvrier qui avait fait vœu au dieu Sylvain de lui élever un autel à la fin de quelque entreprise qu'il aurait terminée sans accident.

Ceci explique le grand nombre de petits autels qu'on voit à la Maison-Carrée, sur lesquels est représenté un petit maillet, et qui ont été placés dans les temples par des ouvriers qui avaient fait les mêmes vœux.

Nos maçons, aujourd'hui, dès qu'une maison est couverte, y placent une branche de laurier garnie de rubans, en signe de réjouissance d'avoir terminé sans accident une entreprise aussi périlleuse, et, le dimanche suivant, ils font un banquet comme pour se féliciter de leur bonheur. Mais, si, pendant le cours de l'ouvrage, quelqu'un a eu le malheur de périr, cette cérémonie n'a pas lieu.

N.° 65. A Cavilhargues, le 1.er novembre 1833 :

D. M.
VARENIAE. MON
TANI. FIL. MON
TANIVS. AE . . . . .
. O . . SOLONIVS
. . . .
VXORI RARISSIMAE.
ANN. XXII.

Sous cette pierre nous avons trouvé une urne en verre avec les cendres, une petite lampe, deux lacrymatoires, deux médailles en bronze d'Antonin, une patère en acier, et un vase libatoire.

Ces objets sont dans le cabinet de l'Editeur.

VERRERIES ANTIQUES

TROUVÉES A NISMES ET AUX ENVIRONS.

Nous savions que beaucoup d'antiquaires du nord doutaient que les Romains connussent le verre, quoique presque tous possédassent dans leurs collections de petits lacrymatoires, mais qu'ils attribuaient à une époque plus rapprochée.

Il y a peu de temps, un étranger, très-amateur et fort instruit, ayant vu notre nombreuse collection de verrerie romaine, composée de plus de cent pièces, dont plus de vingt sont des plus grandes formes et très-variées, discuta leur anti-

quité, et, à l'appui de son opinion, nous cita et nous fit voir, dans un ouvrage imprimé à Paris en 1833, et qui, je crois, porte le titre de *Rapport des membres de l'institut sur les sciences et arts*, un article sur les verreries, à peu près ainsi conçu :

« On a cru que le verre était connu du temps « des Egyptiens, en Perse du temps de la con- « quête d'Alexandre, et, enfin, par les Romains, « etc. » Au résumé, il finit par le nier.

Nous ignorons quel est l'auteur de cet article ; mais, quel qu'il soit, il a bien peu vu notre Midi ; s'il l'a vu il ne connaît guère les richesses que nous possédons.

Pour prouver que les Romains fabriquaient du verre, nous n'irons pas chercher des preuves trop loin, nous citerons des faits.

Dans le tombeau de Q. TAGI[illegible]*voy.* inscription n.° 2) l'on trouve deux lacrymatoires en verre, à côté d'une lampe qui est décrite n.° 20, d'un pot libatoire et d'un miroir, deux médailles grand bronze (Antoine et Marc-Aurèle), avec une urne en plomb renfermant des cendres. En 1824, devant la porte de la Cathédrale on fouilla plusieurs tombeaux. Dans celui qui porte l'inscription MANIBVS FRONTONIS DONI F. on trouve un lacrymatoire en verre avec les cendres et les ossemens placés dans un vase en terre. MM. l'Evêque, le Préfet, l'Ingénieur en chef et l'Architecte du département, étaient présens. (*Voy.* pag 107.)

En 1829, M. *Antoine*, médecin à Beaucaire, trouva dans un tombeau trois grandes urnes ayant leurs couvercles et remplies de cendres. La première

de ces urnes est à triple anse, la deuxième est à double, et a treize pouces et demi de haut; la troisième est à anses simples : ces trois urnes étaient remplies de cendres et d'ossemens brûlés : avec ces vases étaient, au nombre de dix pièces, des gobelets, des tasses à anses, des plateaux et des lacrymatoires.

A Arles, à Vaison, à Orange, à Apt, à Alais, etc., une infinité de vases en verre ont été trouvés, toujours accompagnés de médailles, de lampes en bronze, etc.

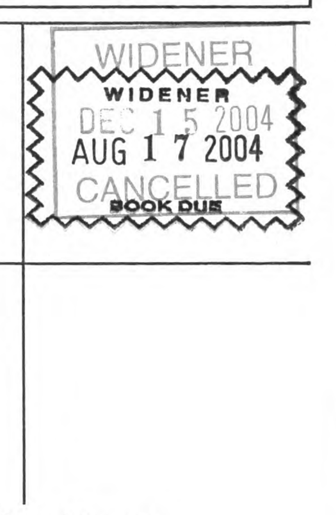
M. *Vilaret*, à Alais, a trouvé des bouteilles à anses cannelées; M. *Bénezet*, expert géomètre de la même ville, trouva, dans un tombeau près le château de Rousson, une urne à anses de 12 pouces de haut, et une fiole ornée de côtes et de boursouflures d'une élégance dont rien n'approche.

M. *Rigot*, adjoint du maire de Nismes, trouva des tombeaux romains contenant plusieurs urnes, mais surtout la belle urne en verre bleu qui renfermait, avec les ossemens et les cendres, une médaille d'or de Faustine. M. *Rigot* a donné au Musée de Nismes les objets en verrerie dont nous venons de parler.

Nous pourrions fournir mille preuves de l'existence du verre romain, et nous terminerons cet article par l'invitation à MM. les amateurs de visiter notre collection, où nous avons réuni la plus grande partie des vases dont nous avons parlé.



NISMES, Imprimerie C. DURAND-BELLE.


WIDENER
WIDENER
DEC 1 5 2004
AUG 1 7 2004
CANCELLED
BOOK DUE

